DRACÉNIE

Terres de Provence

RAPPORT D'ACTIVITÉS **2015**

www.dracenie.com

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

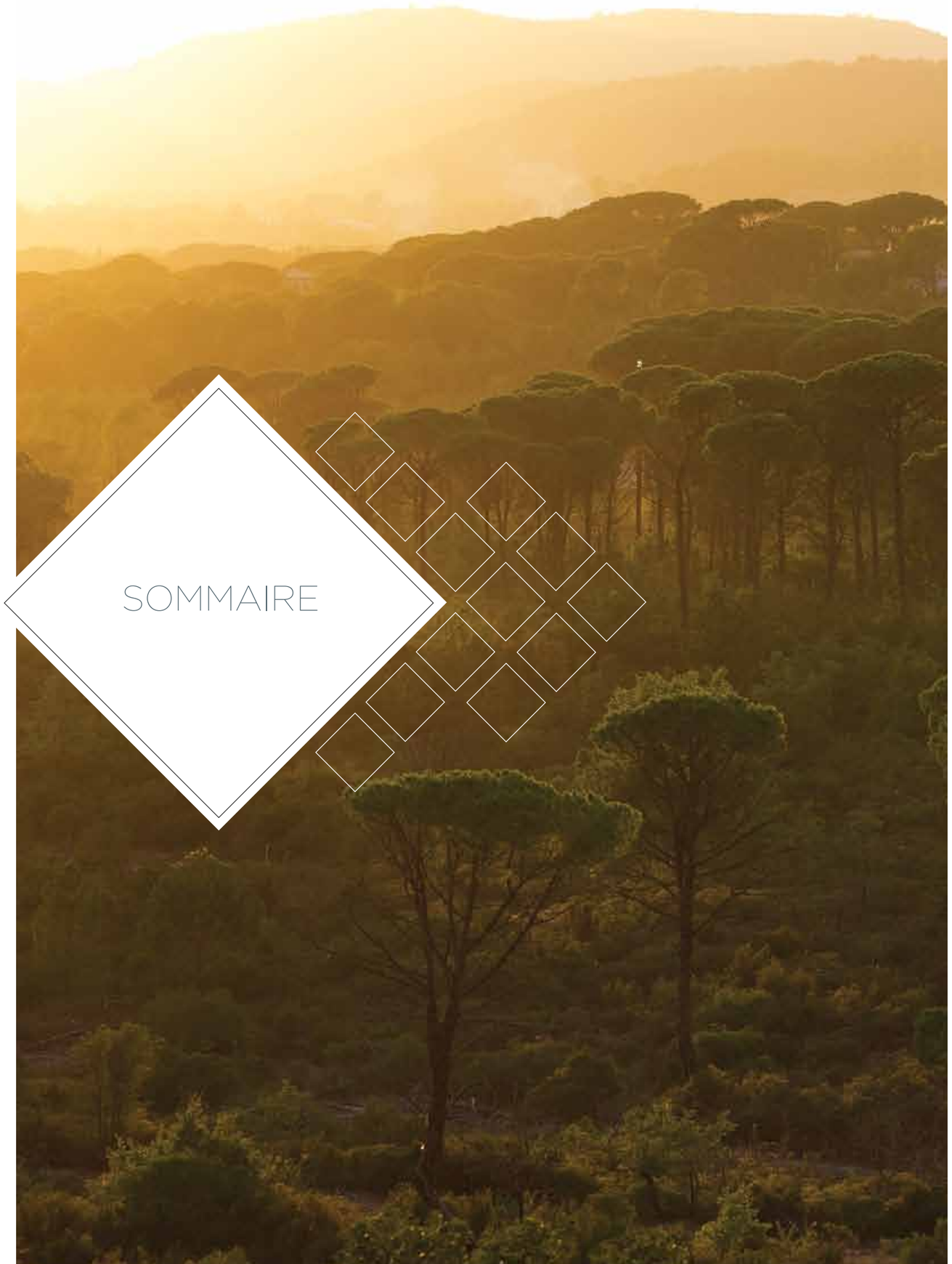

SOMMAIRE

Édito du président

1 Le mot du président p.5

Zoom sur la Dracénie 2015

2 Compétences p.6
Chiffres clés p.7
Faits marquants p.10

Une agglo qui s'engage p.12

3 19 communes pour une agglomération p.14
Des hommes et des femmes de terrain p.18
Comment fonctionne l'agglomération p.20
Le Conseil de Développement de la Dracénie p.21
L'agglo et ses communes membres : la mutualisation p.22

L'aménagement du territoire p.24

4 Les projets urbains et d'aménagement p.26
L'ingénierie aux communes p.29
Le Système d'Information Géographique p.31

Le dynamisme économique p.32

5 L'accompagnement à la création et au développement d'entreprises p.34
Les actions en faveur de l'emploi et de la formation p.38
Le tourisme : Dracénie, Terres de Provence p.40
La promotion de l'agriculture p.46
Le commerce et l'artisanat p.48
La Dracénie : un territoire numérique p.50

Vivre en Dracénie p.52

6 Les transports et les mobilités durables p.54
La collecte et le tri des déchets ménagers p.57
La Dracénie, un territoire durable p.62
L'urbanisme p.68
Le Service Public d'Assainissement Non Collectif p.70
La culture p.72
Les sports p.86

L'habitat et la solidarité p.88

7 Un habitat de qualité pour tous p.90
La cohésion sociale et la politique de la ville p.92
Le point d'accès au droit p.95
Le CISPD et les TIG p.99

L'agglo vous ouvre ses portes p.100

8 Au service du territoire, une administration qui se mobilise p.102
Une administration à votre service p.104
Les ressources humaines p.106
Les finances et le Conseil de Gestion p.109
Les affaires juridiques p.110
La gestion du patrimoine p.111
La communication p.112
L'écocitoyenneté p.116

Glossaire 9 p.118

1

LE MOT DU PRÉSIDENT

Les missions qui nous incombent sont multiples. Pour assurer un service au public de qualité, notre agglomération doit être exemplaire. Cette nécessité a entraîné une redéfinition de son action. De nombreux déménagements de nos services ont été réalisés, par souci d'efficacité et d'économies de fonctionnement. Mais le devoir des élus est aussi de savoir anticiper. Cela s'est traduit par la préparation du Plan Pluriannuel d'Investissements en 2015, une étape cruciale pour poursuivre sur la voie du développement et permettre à l'ensemble du territoire de bénéficier des capacités d'action de l'Agglomération. Les grands chantiers de demain, les aménagements nécessaires et indispensables pour continuer à faire de notre territoire un lieu attractif, notamment pour les entreprises et ses habitants, ont été au cœur des débats. Notre capacité d'investissement, estimée à environ 60 M d'€, va mener notre action jusqu'en 2020. Nous continuerons donc de soutenir l'économie locale via l'investissement public malgré la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat et les contraintes budgétaires que connaissent nos collectivités. Avec le même objectif, l'agglomération apportera 5,1 Millions d'€ de fonds de concours pour la concrétisation des projets communaux économiques, touristiques et de soutien à la ruralité. Cela traduit une volonté forte et indéfectible de notre Communauté d'agglomération de soutien technique et financier au profit de nos communes.

Dans sa continuité, la relance du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), en 2015, témoigne de notre volonté de préparer on ne peut mieux l'avenir en se dotant des outils pouvant faciliter toute prise de décision. Nous dessinons ensemble, et en concertation, un territoire équilibré et capable de se développer pour les 20 ans à venir.

2015 a également été l'année où le Pôle culturel Chabran de Draguignan aura connu son baptême du feu. Une ouverture au public de l'ensemble de la structure qui offre une nouvelle visibilité à la Dracénie grâce à un outil culturel majeur et ultramoderne. Des chiffres parlants : plus de 100000 visiteurs en moins d'un trimestre et plus de 1000 usagers par jour pour la médiathèque.

Pour 2015 et les années à venir, le tourisme, secteur d'activité économique porteur de bien des espoirs, bénéficie d'une attention toute particulière. Si notre volonté est bien de préserver notre cadre de vie et notre nature magnifique, certains aménagements vont sans conteste attirer de nombreux visiteurs. Le site de la Taradel ou la piste cyclable « La vigne à vélo » sont assurément des projets novateurs. L'innovation est plus que jamais d'actualité dès lors qu'il est question de la promotion ou du devenir du territoire.

Dans ce registre, les obligations liées à l'application de la Loi NOTRe, vont se concrétiser dès janvier 2017 avec l'élargissement du périmètre de l'Agglomération à Bargème, Comps-sur-Artuby, la Bastide et la Roque-Esclapon. Une continuité territoriale et géographique qui va faire de notre agglomération la porte d'entrée du Verdon. C'est, pour notre territoire, un véritable atout supplémentaire en terme de développement touristique.

Enfin, nous avons su mener à leur terme divers projets majeurs. Dans le cadre de la loi GEMAPI, le PAPI a été labellisé en juillet 2016. Une étape essentielle pour la prévention des inondations qui représente 96 Millions d'€ de travaux. Autre exemple pour 2016, notre implication en matière économique. Cela s'est traduit par l'installation de la société Thalès aux Bréguières. Une implantation qui va générer emplois et richesse pour le territoire.

Dans le même temps, la concrétisation de notre action se fait plus que jamais en liaison étroite avec tous nos partenaires. Entre dynamisme, rigueur de gestion et anticipation, le développement de la Dracénie est au centre de nos préoccupations afin de préparer au mieux le futur et de pouvoir répondre aux enjeux à venir.

Vous trouverez dans ce rapport d'activités 2015 un rappel de l'investissement au quotidien de la Communauté d'Agglomération Dracénoise au service de ses habitants et d'un territoire qui trouve sa suite logique en 2016.

Vous en souhaitant une agréable lecture,

Olivier AUDIBERT-TROIN
Président
Député du Var

2

ZOOM SUR
LA DRACÉNIE
2015

Compétences

La Communauté d'Agglomération Dracénoise exerce des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.

Les compétences obligatoires

Sont définies par la loi et identiques pour toutes les communautés d'agglomération de France.

- Aménagement de l'espace communautaire (Transports) (1)
- Développement économique (2)
- Habitat (3)
- Politique de la ville (4)

Les compétences optionnelles

Sont énumérées dans une liste pré-établie par la Loi et choisies par le conseil d'agglomération.

- Environnement et cadre de vie (5)
- Voiries et parcs de stationnement d'intérêt communautaire (6)
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (7)

Les compétences facultatives

Sont choisies par le conseil d'agglomération selon les enjeux de chaque territoire.

- Droit des sols (8)
- Système d'Information Géographique (9)
- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) (10)
- Risques majeurs
- GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

4

1

10

8

2

9

3

7

6

5

Chiffres clés

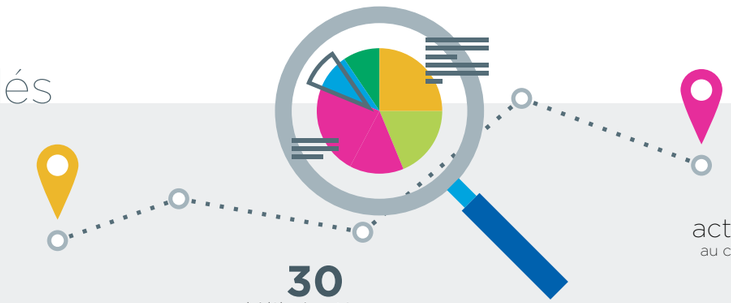

8
Conseils d'agglomération

163
délibérations
prises en Conseil d'agglo.

30
délibérations
prises en Bureau

54
séances de commissions

267
actes transmis
au contrôle de légalité

Pôle commande publique durable

25 000
heures d'insertion
effectuées grâce à nos marchés

60
marchés lancés

Urbanisme

18
communes instruites

2 420
dossiers

4
études urbaines
menées sur Flayosc, Sillans-la-Cascade, Trans-en-Provence et Draguignan

DRH

379
agents

Site Internet

583 723
pages vues

Pages les plus consultées :
Accueil transports : **48 120**
Horaires des lignes : **45 676**

142 990
utilisateurs
uniques annuels

Économie

65 %
de la ZAE des Bréguières commercialisée

90 %
des travaux réalisés
sur le Parc logistique des Bréguières

8
entreprises/partenaires
à la Pépinière-Hôtel d'Entreprises

4
rencontres
portées par le Club des Entrepreneurs en Dracénie (CLED)

Transports

27
allers/retours par jour
entre Draguignan et la gare ferroviaire des Arcs/Draguignan

584 390
voyageurs

3
nouveaux arrêts
à Draguignan

Cohésion sociale

3 conseils citoyens constitués

1 contrat de ville 2015-2020

20 signataires

3 quartiers prioritaires
(Le Muy et Draguignan) retenus pour le contrat de ville, soit **8370 habitants**

Travaux d'Intérêt Généraux (TIG) :

21 accueils pour **1648** heures de travail

Point d'Accès au Droit (PAD)

4 556 usagers

521 personnes reçues

46 permanences assurées par le barreau de Draguignan
760 personnes orientées vers les avocats
344 personnes orientées vers la Bourse du Travail
525 dossiers d'aide juridictionnelle
26 consultations de conciliateurs
132 personnes conseillées

Habitat

11 opérations de constructions de logements locatifs sociaux

328 logements sur **4** communes
(Draguignan, Lorgues, Les Arcs-sur-Argens et Le Muy)

1 894 500 € de financement CAD

SPANC

Un parc de **18 000** installations

1053 contrôles sur les installations existantes
659 contrôles sur les nouvelles installations

Tourisme

50 000 exemplaires du Guide touristique édités

22 reportages ou accueil Presse effectués sur le territoire
30 000 exemplaires de la Carte touristique édités
44 000 exemplaires de l'Agenda des manifestations édités
55 exposants au salon Autour du Vin et **1831** entrées
574 629 nuitées touristiques
293 280 € de taxe de séjour

Sports

15 917 entrées supplémentaires dans les 5 piscines de la Dracénie

19 stades
5 piscines
6 gymnases (+ 2 en création)

DPIC

2 000 interventions techniques

2,5M€ pour l'entretien du patrimoine communautaire

Pôle culturel Chabran

5 214 spectateurs

24 représentations (musique classique, variétés et théâtre)

Conservatoire d'agglomération :

1 200 m²
18 salles dédiées à la pratique musicale
2 salles consacrées aux arts de la scène
20 disciplines instrumentales ou vocales
10 ateliers d'art dramatique
497 élèves du conservatoire

Artothèque :

60 adhérents
228 œuvres prêtées
7 expositions temporaires
9 médiations rassemblant
250 élèves

Réseau de lecture publique

437 027 prêts

13 médiathèques sur le territoire

377 438 entrées dont **261 400** à la médiathèque d'agglomération (69 %).

31 450 personnes fréquentent les médiathèques chaque mois

Les collections comprennent **217 260** documents.

524 séances programmées
327 ateliers proposés

Musées

9 861 visiteurs pour le musée des Arts et Traditions Populaires

4 417 visiteurs pour le musée Honoré Camos de Bargemon

Théâtre

32 spectacles

14 142 spectateurs
1 675 cartes d'abonnement « libre saison »
98 manifestations organisées par des tiers

Déchets

5 727 tonnes de déchets recyclés

75 969 tonnes de déchets ménagers collectées
24 920 tonnes recyclées en déchèteries
75 % des déchets des déchèteries sont valorisés
737 kg/habitant et par an de déchets
240 kg/habitant et par an de déchets valorisés
32,5% de déchets valorisés

Écocitoyenneté

10 animations dans les établissements scolaires
Opérations nettoyages de printemps/ d'automne sur **8** communes

Faits marquants 2015

Ouverture complète au public du **Pôle culturel Chabran** qui regroupe un auditorium de 300 places, la médiathèque, le conservatoire et l'artothèque d'agglomération, les Archives Départementales du Var (gérées par le Conseil départemental) et un café culturel.

Le SCoT, relancé depuis septembre 2014, a franchi le 5 novembre 2015 une étape clé de la procédure: le débat sur les orientations générales du PADD.

Lancement du **chantier touristique de Taradel**: patrimoine connecté, création d'une application dédiée sur smartphone.

Implantation de **Relais Information Services** et de Totems d'entrée de zones à la ZAE de Saint Hermentaire/ Pont de Lorgues.

Construction de **la base de loisirs de Vidauban.**

Restructuration du **stade de Taradeau**.

Lancement du 1er tronçon cyclable (5km) de **La Vigne à vélo (sur 42 km à venir).**

Livraison de l'îlot 3B: **Maison de l'économie et de l'emploi** qui regroupe Pôle emploi, la direction de l'animation économique et touristique, le service emploi-politique de la ville de l'agglomération et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régional, antenne du Var.

Livraison de l'îlot 11B, Espace Chabran avec la création du **Centre administratif Chabran**.

TROPHÉES Décision Achats

Obtention du trophée national du magazine Décisions Achat.

La politique d'achat durable a permis d'intégrer des clauses ou des critères liés aux performances environnementales dans de nombreux marchés.

Diagnostics spécifiques effectués afin de pouvoir établir l'**Agenda d'Accessibilité Partagée (Ad'AP)** et le Schéma d'Accessibilité Programmée.

Printemps durable: 3e édition avec la grande fête à Chabran et la Balade à vélo.

Mise en place du **schéma de développement touristique** sur la Dracénie. Exemple : 100 présentoirs pour plus de 15000 documentations diffusées sur le territoire.

PÉPINIÈRE • HÔTEL D'ENTREPRISES
DRACINNOVE

3e édition du **Concours Dracinnove**, pour encourager l'installation des jeunes entreprises innovantes du territoire à la Pépinière/Hôtel d'entreprises.

Extension du **réseau fibre** de la collectivité pour connecter les nouveaux bâtiments de la CAD.

Création du **Service Public pour l'Emploi de Proximité** (SPE-P) en partenariat avec l'Etat.

Journée des transports publics, animations et sensibilisation aux mobilités durables.

Optimisation du patrimoine immobilier de l'agglomération, réorganisation et déménagement des services.

Campagne d'action contre les **dépôts sauvages**, avec des appareils photo automatiques sur les zones sensibles.

Nouveau site Internet pour l'agglomération et son service des transports: www.dracenie.com et tedbus.com.

Rallye des **mobilités durables**, 1200 écoliers réunis pour un défi autour du développement durable.

Signature du **Contrat de ville 2015-2020** qui regroupe 20 partenaires pour le centre ancien et le quartier des Collettes à Draguignan, et le centre ville du Muy.

19 COMMUNES POUR UNE AGGLOMÉRATION 14

DES HOMMES ET DES FEMMES DE TERRAIN 18

COMMENT FONCTIONNE L'AGGLOMÉRATION ? 20

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA DRACÉNIE 21

LA CAD ET SES COMMUNES MEMBRES : LA MUTUALISATION 22

3

UNE AGGLO QUI S'ENGAGE

19 COMMUNES POUR UNE AGGLOMÉRATION

Présentation du territoire

Créée par arrêté préfectoral le 31 octobre 2000, la Communauté d'Agglomération Dracénoise traduit le souhait de huit communes (Les Arcs-sur-Argens, Châteaudouble, Draguignan, Figanières, Lorgues, La Motte, Taradeau et Trans-en-Provence) de s'unir, en vue d'élaborer et de conduire ensemble un projet commun de développement et d'aménagement de leur territoire.

En décembre 2001, son périmètre est élargi à seize communes avec l'intégration d'Ampus, Bargemon, Callas, Claviers, Flayosc, Le Muy, Montferrat et Vidauban. Sa superficie est de 715 km² pour une population estimée à 97 000 habitants.

En janvier 2014, l'agglomération dracénoise accueille 3 nouvelles communes : Saint-Antonin-du-Var, Salernes et Sillans-la-Cascade.

En 2016, sa superficie est alors de 784 km² pour une population de plus de 107 000 habitants.

Les 19 communes membres ont ainsi transféré certaines compétences municipales à l'agglomération dracénoise. Depuis, la Communauté d'Agglomération Dracénoise, Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), doit exercer de plein droit des compétences obligatoires, des compétences optionnelles et des compétences facultatives.

19
communes

784
km²

107 000
habitants

(Source INSEE – population légale totale 2013 entrant en vigueur le 1er janvier 2016)

Les 19 communes au 1er janvier 2016

(Source INSEE – population légale totale 2013 entrant en vigueur le 1er janvier 2016)

AMPUS

Maire : Hugues MARTIN
Population: 957 habitants - Superficie : 83 km²

BARGEMON

Maire : Yves BACQUET
Population : 1558 habitants - Superficie : 35 km²

CALLAS

Maire : Daniel MARIA
Population : 1877 habitants - Superficie : 49 km²

CHÂTEAUDOUBLE

Maire : Georges ROUVIER
Population : 467 habitants - Superficie : 41 km²

CLAVIERS

Maire : Gérald PIERRUGUES
Population : 665 habitants - Superficie : 16 km²

DRAGUIGNAN

Maire : Richard STRAMBIO
Population : 40 058 habitants - Superficie : 54 km²

FIGANIÈRES

Maire : Bernard CHILINI
Population : 2654 habitants - Superficie : 28 km²

FLAYOSC

Maire : Fabien MATRAS
Population : 4505 habitants - Superficie : 46 km²

LA MOTTE

Maire : Valérie MARCY
Population : 3111 habitants - Superficie : 28 km²

LE MUY

Maire : Liliane BOYER
Population : 9605 habitants - Superficie : 67 km²

LES ARCS-SUR-ARGENS

Maire : Alain PARLANTI
Population : 7319 habitants - Superficie : 54 km²

LORGUES

Maire : Claude ALEMAGNA
Population : 9490 habitants - Superficie : 64 km²

MONTFERRAT

Maire : Raymond GRAS
Population : 1480 habitants - Superficie : 34 km²

SAINT-ANTONIN-DU-VAR

Maire : Serge BALDECCHI
Population : 730 habitants - Superficie : 18 km²

SALERNES

Maire : Nicole FANELLI
Population : 3911 habitants - Superficie : 39 km²

SILLANS-LA-CASCADE

Maire : Christophe CARRIERE
Population : 771 habitants - Superficie : 20 km²

TARADEAU

Maire : Gilbert GALLIANO
Population : 1849 habitants - Superficie : 17 km²

TRANS-EN-PROVENCE

Maire : Jacques LECOINTE
Population : 5743 habitants - Superficie : 17 km²

VIDAUBAN

Maire : Claude PIANETTI
Population : 11065 habitants - Superficie : 74 km²

DES HOMMES ET DES FEMMES DE TERRAIN

Les membres du Bureau

Olivier AUDIBERT-TROIN
Président
Député du Var

Claude PIANETTI
1er Vice-Président
Maire de Vidauban

Jacques LECOINTE
2e Vice-Président
Maire de Trans-en-Provence

Claude ALEMAGNA
3e Vice-Président
Maire de Lorgues

Alain PARLANTI
4e Vice-Président
Maire des Arcs-sur-Argens

Bernard CHILINI
5e Vice-Président
Maire de Figanières

Liliane BOYER
6e Vice-Président
Maire du Muy

Valérie MARCY
7e Vice-Président
Maire de la Motte

Gérald PIERRUGUES
8e Vice-Président
Maire de Claviers

Gilbert GALLIANO
9e Vice-Président
Maire de Taradeau

Raymond GRAS
10e Vice-Président
Maire de Montferrat

Hugues MARTIN
11e Vice-Président
Maire d'Ampus

Daniel MARIA
12e Vice-Président
Maire de Callas

Fabien MATRAS
13e Vice-Président
Maire de Flayosc

Nicole FANELLI
14e Vice-Président
Maire de Salernes

Richard STRAMBIO
15e Vice-Président
Maire de Draguignan

Georges ROUVIER
Membre du Bureau
Maire de Châteaudouble

Serge BALDECCHI
Membre du Bureau
Maire de Saint-Antonin-du-Var

Yves BACQUET
Membre du Bureau
Maire de Bargemon

Christophe CARRIERE
Membre du Bureau
Maire de Sillans-la-Cascade

Sophie DUFOUR
Membre du Bureau
Adjointe au Maire de Draguignan

Frédéric MARCEL
Membre du Bureau
Conseiller municipal de Draguignan

Les délégations

Claude PIANETTI
- délégué aux sports

Jacques LECOINTE
- délégué à l'administration générale et à la communication

Claude ALEMAGNA
- délégué à l'habitat et au logement, à la politique de la ville et à la cohésion sociale.

Alain PARLANTI
- délégué au développement économique et au numérique

Bernard CHILINI
- délégué aux espaces naturels, à la forêt et à la prévention des risques

Liliane BOYER
- déléguée à la gestion et à la valorisation des déchets

Valérie MARCY
- déléguée au tourisme

Gérald PIERRUGUES
- délégué à la ruralité

Gilbert GALLIANO
- délégué à l'agriculture

Raymond GRAS
- délégué à l'hygiène et à la salubrité

Hugues MARTIN
- délégué à l'urbanisme et au droit des sols

Daniel MARIA
- délégué à la modernisation de l'action publique, relations citoyennes et Conseil de Développement

Fabien MATRAS
- délégué à la formation et à l'insertion professionnelle

Nicole FANELLI
- déléguée à l'action culturelle

Richard STRAMBIO
- délégué aux transports

Georges ROUVIER
- délégué au développement durable et au climat

Serge BALDECCHI
- délégué aux finances

Yves BACQUET
- délégué aux relations avec la Défense nationale

Christophe CARRIÈRE
- délégué à la qualité du service public intercommunal

Les conseillers communautaires

DRAGUIGNAN
Gilbert BOUZEREAU
Stephan CERET
Anne-Marie COLOMBANI
Brigitte DUBOUIS
Sylvie FRANCIN
Marie-Christine GUIOL
Alain HAINAUT
Mathilde KOUJI-DECOURT
Florence LEROUX
Grégory LOEW
Sandrine MARY-BOUZEREAU
Christine NICOLETTI
Christine PREMOSELLI
Jean-Daniel SANTONI
David SONNEVILLE
Valéria VECCHIO
Alain VIGIER

FIGANIÈRES
Caroline COLLOMBAT

FLAYOSC
Alain BOUCHER
Laure REIG

LA MOTTE
Yves-Marcel LE POULAIN

LE MUY
Franck AMBROSINO
Bernard CHARDES
Françoise LEGRAIEN
Sylvain SENES

LES ARCS-SUR-ARGENS
Fabrice MAGAUD
Christine CHALOT-FOURNET
Nathalie GONZALES

LORGUES
Jutta AUGUIN
Francine FIORINI
André MENET
Jacques MICHEL

SALERNES
Jean-Pierre MOMBAZET
Francine REGAZZETTI

TRANS-EN-PROVENCE
Anne-Marie AMOROSO
Alain CAYMARIS

VIDAUBAN
Malika GUELLATI
Michèle PELASSY
Thierry PESCE
Régis ROUX
Thierry RUDNIK

COMMENT FONCTIONNE L'AGGLOMÉRATION

L'Exécutif

Le Président

Il préside l'exécutif de la Communauté d'Agglomération Dracénoise.

Les missions du Président sont les suivantes :
- diriger les services de l'agglomération
- exécuter les délibérations communautaires
- élaborer le budget

Certaines de ses fonctions sont déléguées aux Vice-présidents de la Communauté d'agglomération.

Le Bureau

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération Dracénoise comprend 22 membres. Il est composé du Président, de 15 maires Vice-présidents, de 4 maires délégués, ainsi que de 2 autres membres issus de Conseils municipaux des communes membres.

Le Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire comporte 63 membres répartis comme suit :

Ampus : 1 représentant
Bargemon : 1 représentant
Callas : 1 représentant
Châteaudouble : 1 représentant
Claviers : 1 représentant
Draguignan : 21 représentants
Figanières : 2 représentants
Flayosc : 3 représentants
La Motte : 2 représentants
Le Muy : 5 représentants
Les Arcs-sur-Argens : 4 représentants
Lorgues : 5 représentants
Montferrat : 1 représentant
Saint-Antonin-du-Var : 1 représentant
Salernes : 3 représentants
Sillans-la-Cascade : 1 représentant
Taradeau : 1 représentant
Trans-en-Provence : 3 représentants
Vidauban : 6 représentants

Les commissions

Elles sont au nombre de 19 :
- Commissions finance
- Administration générale et communication
- Sport
- Culture
- Habitat et logement
- Politique de la ville et cohésion sociale
- Formation, insertion professionnelle
- Urbanisme et droit des sols
- Hygiène et salubrité
- Transports, mobilité durable et accessibilité
- Développement économique et numérique
- Tourisme
- Espaces naturels/forêts et prévention des risques
- Gestion et valorisation des déchets
- Agriculture
- Ruralité
- Modernisation de l'action publique et relation citoyenne
- Relation avec la défense nationale
- Développement durable et climat.

Vie institutionnelle

Pour l'année 2015, **8 Conseils d'agglomération** se sont tenus, entre le 19 février et le 17 décembre. Durant, ces 8 séances, **163 délibérations** ont été prises en Conseil d'agglo.

En ce qui concerne **les Bureaux :**
- 14 séances formelles ont été organisées sur la période du 2 février au 14 décembre et 30 délibérations ont été prises
- 18 séances informelles se sont réunies entre le 5 janvier et le 21 décembre.

Pour **les commissions**, ce sont **54 séances** qui ont eu lieu en **2015**.

Pour les **décisions communautaires, 267 actes** ont été transmis au contrôle de légalité (202 en 2014) et affichés.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA DRACÉNIE

Le renouvellement du Conseil de développement

L'année 2015 a été consacrée à la **mobilisation des acteurs du territoire**, afin de **renouveler la composition du Conseil de Développement de la Dracénie (CDD)**, créé depuis mars 2005.

Dorénavant, les membres du Conseil de développement sont répartis en 4 collèges :
- 1 : monde économique de l'entreprise
- 2 : services et établissements publics
- 3 : milieux associatifs et organisations syndicales
- 4 : personnalités qualifiées.

Il s'agissait également de faire évoluer cette instance de démocratie participative, notamment suite à l'élargissement de la Communauté d'agglomération à 3 nouvelles communes au 1er janvier 2014 et à l'évolution des dispositions législatives (loi NOTRe).

Grâce à cette démarche de recomposition et d'adéquation des missions du CDD aux nouvelles dispositions de la loi NOTRe, cette instance de démocratie participative se verra confortée dans sa vocation de participer à l'élaboration des politiques publiques communautaires, en formulant des avis sur de grandes questions relatives à l'agglomération dracénoise, sur l'aménagement et le développement global et durable de son territoire, (projet d'agglomération, SCoT…).

Parallèlement à ce renouvellement, le Conseil de développement de la Dracénie a participé en 2015 à l'audit initié par l'Agence Régionale de Développement Local.

L'AGGLO ET SES COMMUNES MEMBRES : LA MUTUALISATION

La loi portant Réforme des Collectivités Territoriales (loi RCT) fait du renforcement des procédures de mutualisation un des axes forts des mesures de rationalisation de l'intercommunalité. Les lois de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 d'une part, et de Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 d'autre part, ont renforcé les possibilités de recours aux services communs ainsi que les acteurs pouvant y recourir.

C'est dans ce contexte législatif mais aussi dans un contexte budgétaire contraint lié à la baisse des dotations de l'Etat, nécessitant de rechercher de nouvelles marges de manœuvre pour maintenir un niveau de service de qualité et une capacité d'investissement facteur d'attractivité du territoire, que la CAD et ses 19 communes se sont inscrites dans la démarche d'élaboration d'un schéma de mutualisation des services. Pour y parvenir, une méthodologie concertée et participative entre élus et techniciens a été adoptée.

NOTReFRANCE
Réforme Territoriale

"Maintenir un service public de qualité et de proximité"

À la suite du diagnostic réalisé auprès des communes courant 2014 et après restitution des enjeux lors du séminaire des élus des 11 et 12 décembre 2014, un catalogue de services, regroupant l'ensemble des actions potentiellement mutualisables, a été élaboré et transmis aux communes le 15 septembre 2015 pour avis. Les communes disposaient alors de 3 mois pour approuver le schéma de mutualisation. La CAD l'a validé lors du Conseil d'agglomération du 17 décembre 2015. Il a été transmis en Préfecture le 30 décembre.

Premières actions mutualisées

- Le réseau des référents Ressources humaines de la CAD et des communes membres a préparé un partenariat avec le CNFPT (organisme de formation de la Fonction Publique Territoriale) afin d'organiser des formations spécifiques pour les agents de nos collectivités et délocalisées sur notre territoire. La convention de partenariat CAD-communes-CNFPT a été adoptée en Conseil d'agglomération le 24 septembre 2015.

- Mise à disposition de personnel : de septembre à décembre 2015, un agent de la CAD a été mis à disposition de la commune de Sillans-la-Cascade. Les modalités de mise en œuvre sont fixées par convention et le coût de la mise à disposition évalué au coût réel.

"Une mutualisation voulue, choisie, évolutive, dans le respect des décisions et des prérogatives de chacun"

- Création de services communs RH et finances avec la commune des Arcs-sur-Argens. La CAD a été sollicitée en ce sens par la commune des Arcs-sur-Argens. Un diagnostic est en cours quant aux modalités de mise en œuvre des services communs.

- L'observatoire de la fiscalité a pour objectif de faire payer aux contribuables (particuliers et entreprises) une juste imposition, dans un souci d'équité fiscale, en recherchant les anomalies de taxation. Elle permet ainsi aux communes et à la CAD, dans un contexte budgétaire contraint, de mobiliser de nouvelles ressources. Suite à la convention de partenariat signée entre la CAD et la DGFIP en 2014, autorisant une collaboration étroite et notamment l'échange de données entre nos structures, un agent de la CAD a mené cette démarche de revalorisation des bases fiscales des communes des Arcs-sur-Argens, de Trans-en-Provence, de Flayosc, de Figanières et de Montferrat.

- Veille documentaire : mise en place d'un réseau de diffusion d'une base documentaire par le service documentation de la Ville de Draguignan.

- Cette action, destinée à l'ensemble des communes de la CAD a été lancée au printemps 2015 et leur permet de disposer en ligne d'une base de données documentaires.

"Un travail participatif qui réunit l'Agglo et les 19 communes"

Conseil et assistance au développement et à la maintenance des systèmes d'information

- Toutes les communes de la CAD, et particulièrement les plus petites, n'ont pas la possibilité d'avoir des compétences en interne dans ce domaine. Elles font appel à des prestataires externes mais également à la Direction des Systèmes d'Information de l'agglo. Ainsi, une expérimentation a été conduite sur la commune des Arcs-sur-Argens qui a bénéficié d'un audit et d'un accompagnement en matière de matériel informatique et de téléphonie.

L'accessibilité

- Dans le cadre de la Loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 prévoit la mise en place des Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). L'Ad'AP, élaborés par les propriétaires d'Établissements Recevant du Public et Installations Ouvertes au Public, correspond à un engagement de réaliser des travaux de mise en accessibilité des locaux dans un délai déterminé.

- La CAD a mobilisé une équipe projet sur cette thématique ; une chargée de mission a notamment été mise à disposition des communes afin de les accompagner dans ce dispositif, par le biais d'un groupement de commandes visant à réaliser les diagnostics « accessibilité » des sites, élaborer les programmes pluriannuels de travaux, monter et déposer les dossiers Ad'AP et les demandes de dérogation en Préfecture dans le délai imparti. La Direction des infrastructures et de la gestion active du patrimoine est intervenue en qualité d'expert auprès des communes pour l'analyse technique des Ad'AP. Un bel exemple de mutualisation.

LES PROJETS URBAINS ET D'AMÉNAGEMENT 26

L'INGÉNIERIE AUX COMMUNES 29

LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE 31

4

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LES PROJETS URBAINS ET D'AMÉNAGEMENT

La planification territoriale

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) : l'équilibre du territoire

Le SCoT, relancé depuis septembre 2014, a franchi le 5 novembre 2015 une étape clé de la procédure : le débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Les 19 communes de notre agglomération se sont mises d'accord sur un projet territorial cohérent pour les 15 prochaines années, notamment en matière de développement économique. Ce SCoT doit être approuvé fin 2016/début 2017 et servira de feuille de route aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes.
Se dessinent ainsi dans les trois ambitions, économique et sociale, urbaine, environnementale, l'affirmation d'une forte volonté de renforcement :

- du coeur de l'agglomération
- des potentialités de développement du Sud de la Dracénie
- des atouts des composants Nord et Ouest de la Dracénie.

C'est bien de développement équilibré, innovant, solidaire et de proximité dont il est ici question, aujourd'hui et à l'avenir.

La démarche

- **Septembre - Décembre 2014**
  - Mise à jour du diagnostic et des enjeux établis entre 2008 et 2010
  - Partage du diagnostic / enjeux mis à jour avec les élus de l'agglomération et des communes : 3 séances de présentation en octobre 2014, suivi de séances dans chacune des communes jusqu'en décembre 2014
- **Janvier 2015**
  - Synthèse des rencontres avec les élus communautaires et communaux aux maires de l'agglomération
- **Avril 2015**
  - Organisation des ateliers du SCoT, avec l'ensemble des élus communautaires, pour définir les objectifs à retenir pour le PADD
- **Septembre 2015**
  - Débat et validation par les maires du projet de PADD
- **Octobre 2015**
  - Présentation du projet de PADD aux élus communautaires
  - Présentation aux institutions partenaires (Personnes Publiques Associées) du projet de PADD
- **5 novembre 2015**
  - Mise en état des orientations du projet d'aménagement et de développement durables de l'agglomération dracénoise en conseil d'agglomération (conformément à l'article L 122-7 du code de l'urbanisme).

Plus généralement, l'agglomération a accompagné les communes dans leur révision ou création de Plan Locaux d'Urbanisme (quasiment toutes les communes travaillent sur leur PLU en ce moment).

Le Schéma des déchèteries

Les déchèteries sont des équipements de proximité déterminants et performants pour collecter les déchets du territoire (32,8% des déchets captés en déchèteries, dont 76,2 valorisés). En 2015, le service déchets a réalisé en interne un schéma d'optimisation du réseau des déchèteries, avec pour objectif de capter 10 000 T supplémentaires.

Cette optimisation s'appuiera sur la création de nouveaux équipements (Lorgues, Salernes, Flayosc, Draguignan, Bargemon) d'ici 2020.
Le schéma des déchèteries est entré en phase opérationnelle (terrains maîtrisés et appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre en cours).

Les études urbaines

La direction Aménagement économique et urbain peut, à la demande des communes, réaliser des études urbaines et ainsi les épauler dans leurs projets. À ce titre, 4 études urbaines ont été menées en 2015 :

- Aménagement du quartier Michelage à Flayosc
- Mise en valeur touristique du village et de la cascade à Sillans-la-Cascade
- Réflexion sur l'aménagement touristique des gorges de la Nartuby à Trans-en-Provence
- Étude de reconquête du centre-ville de Draguignan.

Les grands projets

Les grands projets en cours se poursuivent (finalisation des études préalables avant passage en phase opérationnelle sous forme de ZAC en 2016) :

- Quartier Les Cadenades au Muy
- Quartier Combe Bayarde à Figanières
- Quartier Sainte-Barbe (vocation économique tertiaire).

Études préalables - Les Cadenades au Muy

Les chantiers

L'année 2015 a été riche en démarrage et poursuite de chantiers :

- La base de loisirs de Vidauban poursuit son déroulé, malgré une interruption de quelques mois (changement de mandataire du lot terrassement suite à liquidation judiciaire). Cette base de loisirs est un projet majeur, structurant, qui allie plan aquatique, parcours sportif et de santé et qui renforce les sites, lieux et infrastructures existants pour le bien-être des habitants de la Dracénie. Ce nouvel équipement viendra compléter les activités de pleine nature à vocation touristique, les promenades familiales et les activités douces et sportives de proximité et sera relié aux voies cyclables du territoire.
- La plate-forme de déchets verts des Arcs a été lancée (livraison juin 2016)
- Le gymnase régional de Chabran, cofinancé par la CAD, est en construction depuis février 2015 (livraison en août 2016)
- Les environs du Pôle culturel Chabran ont fait l'objet de réflexion sur la création d'un parking
- Le site de Taradel a vu son chantier démarrer en novembre, pour une livraison en mars 2016.

Chantier de la future base de loisirs de Vidauban

La Vigne à vélo

Le schéma cyclable

Très emblématique du renouveau de notre territoire et de sa nouvelle image, **La Vigne à vélo** est en phase de réalisation depuis octobre 2015 (tronçon 1, des Arcs-sur-Argens au rond-point de Sainte-Roseline).
Parallèlement, le tronçon 2 (Sainte-Roseline – Draguignan) a été étudié et devrait être mis en œuvre en 2016.
Toujours en matière de schéma cyclable, nous accompagnons la création de l'EuroVélo route 8 qui concerne 11 communes de notre agglomération.
Rappelons que le schéma cyclable et voie verte communautaire prévoit à terme 42 km de pistes cyclables en Dracénie.

Le patrimoine et la stratégie immobilière

Les objectifs de la stratégie immobilière de l'Agglo sont de renforcer le patrimoine immobilier, notamment en :

- diminuant les frais de fonctionnement tout en offrant de meilleures conditions de travail aux agents
- respectant les normes et principes d'économie et de performance énergétiques.

Ainsi, en 2015, les fruits de cette stratégie ont permis :

- La livraison de l'îlot 11B (Centre administratif Chabran)
- La livraison de l'îlot 3B (Maison de l'économie et de l'emploi)
- L'achat du bâtiment de stockage du Pont de Lorgues
- L'abandon des locations Spanési (Le Muy), le Gallien (Draguignan) et Saint-Hermentaire (Draguignan).

Au total, cette optimisation patrimoniale permettra d'économiser 300 000 euros TTC de fonctionnement par an

Les autres actions foncières de l'Agglo :

- L'achèvement des acquisitions sur Sainte-Barbe (foncier Armée de 4,6 ha)
- La vente d'un foncier à la cave coopérative des Arcs-sur-Argens sur la future Zone d'Activité Économique des 4 Chemins
- La mise en location des maisons acquises par l'Établissement Public Foncier sur l'Arc Sud, dans le cadre de baux précaires.

Centre administratif Chabran

Maison de l'économie et de l'emploi

L'INGÉNIERIE AUX COMMUNES

Depuis le réajustement des services à l'été 2015, la Direction du Patrimoine et de l'Ingénierie aux Communes a en charge :
- l'entretien, la gestion et l'optimisation du patrimoine communautaire existant composé d'Équipements Recevant du Public (ERP), de voiries et d'espaces verts.
- L'assistance, en terme d'ingénierie technique pour les communes membres.

L'ingénierie opérationnelle et l'aide aux communes

L'ingénierie opérationnelle sur les dossiers en cours s'est poursuivie et l'assistance technique proposée aux communes membres s'est progressivement mise en place dans les domaines suivants :

- Conseil sur la règlementation technique
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur les projets
- Mission de bureau d'études (plans, cahiers des charges, etc.) sur des dossiers techniques

C'est la concrétisation de projets structurants, l'anticipation et le soutien technique.
L'ingénierie opérationnelle sur les dossiers en cours s'est répartie comme suit :

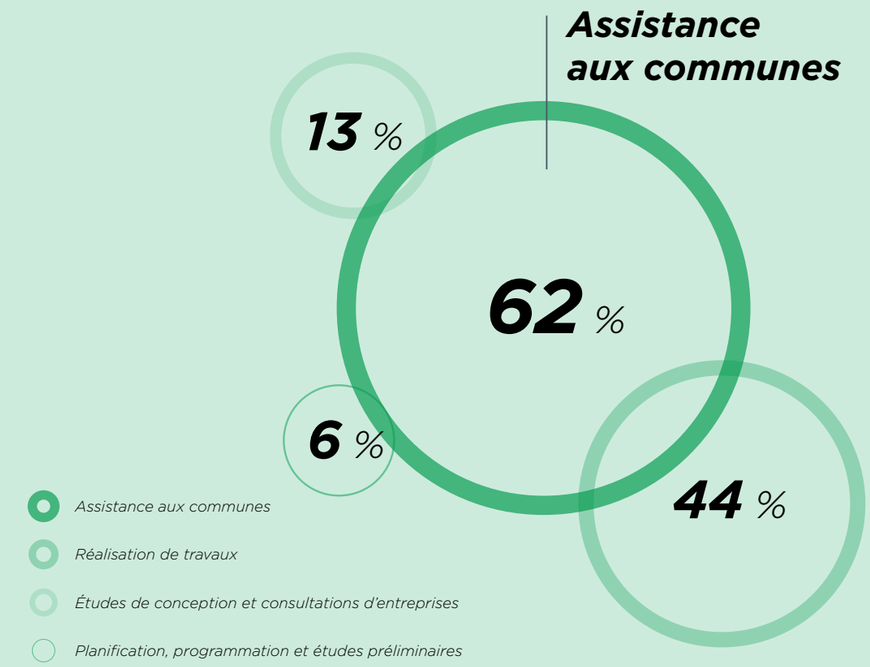

Planification, programmation et études préliminaires

Un travail important a été mené avec les communes afin de recenser les besoins en lien avec le projet d'agglomération et d'établir le Plan Pluriannuel d'Investissements.
Pour répondre aux obligations réglementaires relatives à l'accessibilité, des diagnostics spécifiques ont été effectués afin de pouvoir établir l'Agenda d'Accessibilité Partagée (Ad'AP) qui définit une planification des travaux à réaliser pour mettre en conformité nos Équipements Recevant du Public.

Réaménagement du stade David à Taradeau

Études de conception et de consultations des entreprises

- Réaménagement du stade David (Taradeau)

Stade de la Peyroua – Nouveaux vestiaires Le Muy

Réalisation des travaux

- Agencement des bureaux îlot 11B (Draguignan)
- Travaux de requalification des Ferrières 1 (Le Muy)
- Réhabilitation du Moulin de la Tour (Le Muy)
- Finalisation de la construction de vestiaires (Stade de la Peyroua – Le Muy)
- Construction d'un logement de gardien (Gymnase – Vidauban)

L'assistance pour les communes membres

Il s'agit de :

- L'accompagnement de 16 communes pour réaliser les diagnostics d'accessibilité et déposer les Ad'AP pour leurs ERP
- L'assistance sur les études relatives à l'effondrement d'immeubles (Bargemon)
- L'aménagement des espaces d'une maison de services (Callas)
- L'aménagement d'un point d'arrêt de bus (Trans-en-Provence)

LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Un vrai travail d'enregistrement des données cartographiques, indispensables pour la gestion financière et l'aménagement du territoire urbain et rural.

- **Implémentation de couches d'informations supplémentaires pour les directions de la CAD :**
  - Localisation et information des bacs et des points de collecte pour la direction de l'environnement.
  - Version cartographique de son observatoire fiscal pour la direction des finances.
- **Prise en charge de la vectorisation du cadastre pour les trois nouvelles communes, Saint-Antonin-du-Var, Salernes et Sillans-la-Cascade, dans le cadre de la prise de compétence instruction par la CAD.**
- **Pérennisation des groupes de travail et collaboration renforcée avec les responsables de services techniques pour produire un règlement de voirie mutualisé et pour proposer un projet de mutualisation de la cartographie des réseaux.**
- **Participation à la démarche d'amélioration de l'adressage et à sa réalisation.**
- **Consolidation du réseau de partenaires régionaux (CRIGE-PACA), et départementaux (AMV, DDTM, réseau géomatique varois).**

Rencontre du réseau géomatique varois 2 décembre 2015

- **Pilotage du transfert des logiciels de SIG et d'instruction du droit des sols en mode hébergé chez le fournisseur pour améliorer l'utilisation de l'outil par les utilisateurs de la collectivité et des communes.**

L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION ET AU DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES 34

LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION 38

LE TOURISME : DRACÉNIE, TERRES DE PROVENCE 40

LA PROMOTION DE L'AGRICULTURE 46

LE COMMERCE ET L'ARTISANAT 48

LA DRACÉNIE : UN TERRITOIRE NUMÉRIQUE 50

5

LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE

L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION ET AU DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

La Pépinière-Hôtel d'Entreprises (PEP/HE)

La CAD a poursuivi ses partenariats en faveur de la création d'entreprises avec :

- **La « Couveuse Interface 83 »** qui occupe un bureau permanent à la PEP/HE, a organisé 39 permanences et réunions d'information. 7 entrepreneurs ont été accompagnés en 2015.
- **Var Initiative** a financé : 25 entreprises de la Dracénie dont 19 projets de création et 6 projets de reprise d'entreprises, en accordant 23 prêts d'honneur pour 120 900 € et 9 prêts Nacres pour 38 700 €. 49 emplois ont ainsi été créés ou maintenus.
  Une subvention de fonctionnement de 25 000 € lui a été versée par la CAD.
- **L'ADIE** a soutenu, grâce à un « micro crédit accompagné », 17 personnes résidant sur l'Aire Dracénoise qui ont pu réaliser leur projet professionnel. Cela représente 10 activités financées pour l'emploi indépendant et 7 pour l'emploi salarié pour un montant total de plus de 95 000 €. De plus, 25 services d'accompagnement ont été réalisés pour 15 bénéficiaires différents (appui au développement commercial, assistance administrative).

La CAD propose ainsi un parcours résidentiel complet : Couveuse d'Entreprises, Pépinière et Hôtel d'entreprises, puis Zones d'Activités Économiques (ZAE), à toute entreprise souhaitant s'implanter et se développer en Dracénie.

La Pépinière-Hôtel d'Entreprises

La PEP/HE accueille 8 entreprises/partenaires :

- Groupe Guardian, Activité de gardiennage et de surveillance
- CAP6, Applications mobiles
- 2 GR Conseil, Consultant en gestion globale des risques et en gestion de crise
- WAMS, Objets publicitaires connectés
- Conseil Bergounioux, Œnotourisme
- PROUVENCAU, Site Internet circuits courts
- ADIE
- Var Initiative
- Couveuse Interface 83.

La Maison de l'économie et de l'emploi (M2E)

La Maison de l'économie et de l'emploi

Pour soutenir et accompagner les entreprises dans leur activité au quotidien et ce, dans un souci d'efficacité, la CAD a initié la création de la Maison de l'économie et de l'emploi. Ce sont 2 500 m² de surface de plancher qui ont été mis à disposition des acteurs économiques du territoire, au cœur du quartier Chabran. Il s'agit là d'une opération urbaine exemplaire en Dracénie qui a pour vocation de mettre en synergie les acteurs et les partenaires de l'économie, de l'emploi et de la formation de la Dracénie. Elle offre aussi un guichet unique aux entreprises.
Les entreprises et les entrepreneurs, comme les demandeurs d'emploi et les salariés, sont à la recherche d'informations claires sur un site unique. Désormais, les acteurs socio-économiques sont regroupés dans un seul et même lieu : la M2E.

En juin 2015, s'y sont installés : Pôle Emploi, la Direction de l'Animation Économique et Touristique de la CAD (DAET), ainsi que les services de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var (CMAV). Ce pôle crée les conditions pour que tous les partenaires puissent agir de manière concrète et efficace en matière d'économie et d'emplois à l'échelle du territoire.
Outre la synergie avec les différents partenaires extérieurs, l'installation dans ces locaux a permis aux équipes de l'économie et du tourisme de travailler dans un seul et même lieu, l'objectif étant de favoriser les transversalités (commerce et tourisme, tourisme et agriculture par exemple).

Le Parc logistique des Bréguières

Fin 2015, **90 % des travaux** (terrassements, voiries, mobiliers urbains, réseaux divers, etc.) sont réalisés.
Le maillage principal de la voie ferrée interne au Parc est réalisé depuis juin 2015.
L'équipement ferroviaire sera aménagé dans sa totalité au plus tard le 30 juin 2018, engagement de l'aménageur LODRAC figurant dans l'avenant 4 au Traité de concession signé le 12 juin 2015.

Les travaux de plantation se sont poursuivis en 2015 avec la commercialisation des terrains ; plus de **85 % de l'aménagement** est réalisé. À terme, 20 hectares d'espaces verts, composés de prairie de type enherbement rustique et de milliers d'arbres et arbustes, seront plantés.
Dans la partie droite du pôle de vie, demeurent toujours locataires les sociétés Manpower, Jacky Perrenot, le CIC Lyonnaise de Banque, NTC international et l'Association Syndicale Libre.

*Près de **700** emplois déjà créés !*

Le Parc logistique des Bréguières

Fin 2015, près de 65 % de la ZAE sont commercialisées, avec l'agrément de 2 nouvelles sociétés :

- En février 2015, l'entreprise VITACORINNA, dont l'activité principale est d'être une salle de remise en forme « low cost » de 300 m²,
- En juillet 2015, la société NUMEXO, une entreprise de reprographie professionnelle.

De plus, l'Installation Terminale Embranchée (parties 1 et 2) se poursuit : l'avenant à la Convention de raccordement entre la CAD et SNCF Réseau a été signée en juin 2015.
De nouvelles entreprises frappent à la porte et les projets d'extension se dessinent. Le Parc logistique des Bréguières est une opération exemplaire dans sa catégorie.

L'amélioration de la lisibilité de nos entreprises

Le RIS de la ZAE Saint-Hermentaire/Pont de Lorgues

- La signalisation du Parc logistique des Bréguiéres pour les voyageurs de la ligne ferroviaire Marseille-Vintimille a été engagée en 2015, pour une mise en place dès début 2016. De plus, une nouvelle plaquette de promotion du Parc logistique des Bréguières a été conçue et éditée en 2000 exemplaires.

- La ZAE de Saint-Hermentaire/Pont de Lorgues a bénéficié de l'implantation d'un Relais Information Services (RIS) et de Totems d'entrée de zones. Ce mobilier est composé d'un plan géographique localisant les entreprises et de barrettes individuelles reprenant l'identité de chacune d'elle. Cette pose d'un coût de 18000 € TTC est la première phase d'un marché global qui prévoit d'étendre cette signalétique à d'autres ZAE de la Dracénie.

La filière Drones/Partenariat Militaire

La Communauté d'Agglomération Dracénoise adhère au Pôle de compétitivité Pégase et a souhaité une fois de plus en 2015 mieux appréhender les opportunités de développement de la filière drones tant dans le domaine civil que militaire.

La CAD a été présente aux Écoles Militaires de Draguignan, sur le pôle « entreprises », à l'occasion des Universités de l'Artillerie et de la Fête de Wagram. De nouvelles perspectives se dessinent pour le renforcement du secteur de la Défense en Dracénie, véritable force d'appui du territoire

La filière Drones aux Écoles Militaires de Draguignan

Le concours Dracinnove 2015

La Communauté d'Agglomération Dracénoise a lancé la 3e édition du Concours Dracinnove en septembre 2015. Le jury de professionnels s'est réuni le 8 décembre 2015 pour examiner les candidatures et a sélectionné **l'entreprise PROUVENCAU – Boris Bouteau qui a obtenu le 1er Prix et un bureau gratuit pendant 2 ans.** L'objectif de PROUVENCAU est de rendre plus accessible l'offre et la demande de produits alimentaires de Provence. Pour se faire, le rapprochement avec les producteurs locaux et les commerces de proximité se met en place grâce à un portail Internet.

Boris Bouteau de l'entreprise PROUVENCAU

Le CLub des Entrepreneurs en Dracénie (CLED)

En 2015, 4 rencontres ont été portées par le CLED sur les thématiques de :

- la jeunesse et les mutations économiques – FABLAB
- la fiscalité des entreprises
- la rencontre Speed Meeting
- les plans de formations.

« Soutenir, mettre en relation, accompagner les entrepreneurs et les créateurs d'entreprises innovantes »

La promotion économique

La CAD a renouvelé pour la septième année sa participation au **Salon Var'up à Toulon**. Organisée par l'Union Patronale du Var, cette manifestation propose aux chefs d'entreprises et aux créateurs/repreneurs en un seul jour et en un seul lieu, de pouvoir rencontrer les principaux interlocuteurs institutionnels administratifs, publics, privés, associatifs et tous les acteurs du quotidien de l'entreprise sur leurs stands.

Var'Up accueille sur les 100 stands partenaires plus de 2000 visiteurs, dont 45 % d'entrepreneurs, 40 % de créateurs d'entreprise et 15 % de public intéressé par l'économie.

Ces visiteurs ont été accueillis sur le stand de la CAD, pour recueillir de l'information sur l'offre économique structurante de la Dracénie, notamment la Pépinière-Hôtel d'Entreprises, le Parc Logistique des Bréguiéres, ainsi que les atouts touristiques et la qualité de vie de notre territoire.

En décembre 2015, la CAD a, pour la première fois, participé au **Salon de l'Immobilier d'entreprises (SIMI)** à Paris. Cet événement de référence, dédié aux acteurs économiques, a réuni 420 exposants et 26040 visiteurs. Présente au sein d'un stand varois, organisé par la CCI du Var, la CAD a pu proposer les atouts du Parc logistique des Bréguiéres et les grandes lignes directrices du SCoT porteuses des projets économiques à venir.

Mise en place du SPE-P le 11 mai 2015

LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Le Service Public pour l'Emploi de Proximité (SPE-P)

Le Préfet de la Région PACA, sur proposition du Préfet du Var, a décidé de la création d'un SPE-P Dracénie Cœur du Var. Celui-ci a été **créé le 11 mai 2015**. La CAD participe activement à la gouvernance de cette nouvelle instance. Le SPE-P Dracénie Cœur du Var recouvre les communes des Arcs-sur-Argens, de Draguignan, de Lorgues, de La Motte, du Muy, de Taradeau, de Trans-en-Provence et de Vidauban (pour la Dracénie) et du Cannet-des-Maures et du Luc (pour le Communauté de communes Cœur du Var).

Les premiers enjeux et pistes de travail définis au cours de l'année 2015 ont été :

- L'harmonisation des périmètres des Missions Locales
- L'accès et le développement de l'utilisation du numérique
- Une amélioration des compétences des demandeurs d'emploi par rapport aux besoins des entreprises
- Une offre de formation complétée
- Un accompagnement renforcé des filières créatives et des projets économiques.

En interne, mobilisation des Directions animation économique et cohésion sociale et emploi pour créer un véritable «task force pour l'emploi et la formation :

- Soutien aux 3 missions locales
- Guide des acteurs de l'emploi-formation en Dracénie
- Participation aux forums
- Implication dans le SPE-P
- Etc.

Le soutien aux Pôles d'Initiatives Locales en économie solidaire

L'Union Diaconale du Var (UDV) est une union de 29 associations. Elle porte notamment le projet de Pôle d'Initiatives Locales en Économie Solidaire, PILES.
La CAD a décidé de soutenir le PILES en octroyant une subvention de fonctionnement.

Participations aux Forums

En 2015, la CAD a participé au :

- **Salon Tremplin Emploi**, le forum de recrutement des diplômés de l'enseignement supérieur, jeudi **24 septembre 2015**. C'était la première participation de la CAD à cette manifestation. Cet évènement, organisé par l'Université Nice Sophia Antipolis, la Société Générale, l'APEC et la Ville de Nice est le plus grand forum de ce type en PACA. Il réunit près de 90 exposants et plus de 1500 participants. Ce fut l'occasion pour la CAD de rencontrer des jeunes diplômés universitaires mais surtout d'amorcer un partenariat avec le dispositif **« Pepite Cré@tude »**. Ce dispositif se caractérise par une mobilisation sur les Alpes-Maritimes et le Var de l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur, des acteurs de l'innovation et des réseaux sociaux professionnels, autour d'une mission considérée comme essentielle pour l'avenir de notre pays et de notre territoire : la formation des étudiants à l'esprit entrepreneurial en vue de la création ou de la reprise d'entreprises.

- **Forum des métiers collégiens**. Pour cette édition, la CAD s'est rapprochée des entreprises de la filière logistique, ce qui a permis à la société LIDL, implantée sur la Zone d'Activité Économique des Bréguières, d'avoir un stand et de sensibiliser les jeunes à leurs différents métiers. Dans la même logique, l'Office de Tourisme Intercommunal était également présent.

- **Forum de l'Emploi en Dracénie, les 24 et 25 mars 2015**. Pour sa 16e édition, le Bureau Information Jeunesse de la Ville de Draguignan, avec lequel la CAD est partenaire, a décidé d'organiser cette manifestation sur deux jours. Ce forum se donne pour objectif de mieux répondre à la demande du public de la Dracénie en lui permettant d'avoir accès à des recruteurs et à de l'emploi pérenne. 5 ateliers ont offert au public toutes les chances d'être réellement prêt pour leur recrutement et leurs démarches futures : renforcement de leurs techniques de communication orale et maîtrise du stress, valorisation de leur image professionnelle et conception d'un CV et d'une lettre de motivation.

LE TOURISME : DRACÉNIE, TERRES DE PROVENCE

Le nouveau schéma de développement touristique se dessine. En effet, le projet de mandature 2015-2020 met l'accent sur le développement économique, l'attractivité, la ruralité et la solidarité en Dracénie.
Le tourisme se trouve au cœur du dispositif, tant ce secteur est générateur d'initiatives, de pratiques, de fréquentations et d'activités économiques et de loisirs.

Les défis du schéma :
- Stratégie d'accueil, de marque et de communication, locale et internationale
- Renforcement du rayonnement culturel et événementiel de la Dracénie
- Mobilisation des acteurs et des professionnels sur la qualité d'hébergement et le développement d'offres touristiques (terroir et patrimoine, villages et culture provençale, activité d'eau et de pleine nature)
- Parcours thématiques (vigne à vélo et voies vertes, randonnées, base de loisirs, sport et découverte, vignobles et gastronomie, art et histoire…)

L'aménagement du territoire

Aménagement du Panorama du Taradel : table d'orientation communicante et signalétique

En 2015, l'agglomération a aménagé un site touristique emblématique : le Taradel à Taradeau
- Création de l'intégralité des contenus diffusés par la table d'orientation communicante
- Création des contenus de la signalétique
- Création des Relais d'Information Service

L'équipement numérique du site en fait une véritable innovation au niveau national (coût : 150 000 € HT, subventionné par le Conseil départemental du Var et l'État). Le site est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le Relais d'Information Service du Taradel

Le schéma de signalétique

Le lancement du **marché « schéma de signalétique touristique »** est une des actions prioritaires du Schéma de développement Touristique de la Dracénie.
- Objectif : adopter et mettre en place une signalétique homogène, cohérente permettant de mettre en valeur l'offre touristique du territoire.
- Le comité technique s'est réuni en juin 2015 : il est composé de 18 représentants professionnels ou institutionnels. Le comité de pilotage, constitué de la commission tourisme de la CAD, validera le Plan d'actions pour une mise en œuvre en 2016.

Le schéma de modernisation de l'accueil touristique

Tourisme en Dracénie : terrasse d'un café à Draguignan

Avant de proposer et de faire valider un schéma de modernisation de d'accueil, l'Office de tourisme intercommunal de la Dracénie a travaillé sur un diagnostic précis et complet portant sur les comportements des touristes et des visiteurs, l'efficacité et les coûts liés à l'accueil tel qu'on le pratique actuellement et les usages numériques dans le secteur du tourisme.

Un Plan d'actions, validé par les 19 maires, sera mis en place en 2016, dans lequel l'installation de bornes numériques interactives dans chaque commune est inscrit dans le Plan Pluriannuel d'Investissement de la mandature.

Les actions en faveur de la promotion du territoire

La Presse

2015 a vu 22 reportages ou accueil Presse être effectués sur le territoire pour des retombées prévues en 2016. La plupart de ces accueils se sont faits en partenariat avec l'Agence de développement touristique et/ou le Comité régional de tourisme (CRT).
À noter la thématique œnotourisme à l'honneur lors d'un accueil Presse « Œnotourisme » organisé par le CRT, où la Dracénie a été mise à l'honneur avec plus de la moitié du séjour en Dracénie.
La presse nationale a aussi été très intéressée (le Figaro, Elle, France 3, détours en France…).

La politique éditoriale

La création d'un poste de graphiste a permis de réaliser en interne l'agenda mensuel des manifestations, générant une économie de 5 000 €.
Les éditions phares de l'Office de tourisme (guide touristique, carte touristique et hébergements) ont été déclinées et uniformisées en format 10X21 cm, plus adapté à la consommation touristique.
- **Le guide touristique** : 50 000 exemplaires. Il a été diffusé à plus de 40 000 exemplaires.
- **La carte touristique** : 30 000 exemplaires.
- **L'agenda des manifestations** : 44 000 exemplaires.
- **La « Route des Chevaliers »** qui remporte toujours un beau succès auprès du jeune public.
- **Le guide des randonnées**.
- **Dépliants spécifiques sur les Arcs-sur-Argens**.
- **Les guides de visite des villages** : création graphique en interne et écriture du contenu pour 6 villages : Flayosc, Sillans-la-Cascade, les Arcs-sur-Argens, Salernes, Figanières et Callas. En 2016, toutes les communes auront leurs guides.

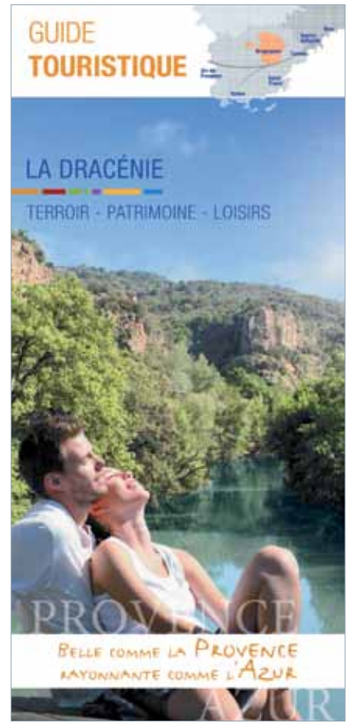

Le Présentoir tourisme

NOUVEAUTÉ ! La CAD a créé un présentoir « Tourisme » PLV (Publicité sur Lieu de Vente) spécifique, aux couleurs du Tourisme, qui présente un large éventail de la documentation touristique. Ces présentoirs ont été implantés sur l'ensemble du territoire pour créer des **Points d'Information Relais** chez les commerçants et les professionnels. Cette opération a été un véritable succès avec l'implantation de **81 présentoirs**, qui ont permis la diffusion de plus de **14 600 brochures** (carte et guide touristiques essentiellement).

Le Point Info Tourisme mobile, à vélo !

La promotion et la diffusion de l'offre

- **Point Info Tourisme Mobile :** pour la 3e année consécutive, deux saisonniers ont été recrutés. Équipés d'un vélo, ils se sont rendus sur nos marchés et/ou manifestations. Plus de 23 000 contacts ont été noués durant l'été !
- **Bourse d'échange du Var et des Alpes Maritimes :** la CAD a participé aux bourses d'échange du Var et des Alpes-Maritimes et a ainsi pu fournir sa documentation auprès de tous les offices de tourisme des 2 départements et de nombreux professionnels. Sur ces 2 événements, ce sont plus de 5 000 brochures qui ont été distribuées.

La réalisation de films promotionnels

L'Office de tourisme intercommunal a lancé un marché pour la **création de 4 films** (*Au fil de l'eau* ; *Au fil des pierres* ; *Au fil des vignes* ; vidéo pour *Taradel*), tournés essentiellement par drones afin d'assurer une meilleure promotion. 8 journées de tournage réparties sur toute l'année ont eu lieu sur l'ensemble du territoire.

Les salons et forums

Le salon de l'habitat

L'office de tourisme intercommunal a été mobilisé pour le salon de l'habitat et a assuré la promotion du tourisme et du salon Autour du Vin. Plus de 100 contacts sur les 3 jours.

La foire de printemps de Draguignan

Participation sur les 5 jours de l'Office de tourisme intercommunal et promotion de l'offre.

Le stand du tourisme à la Foire de printemps

Les actions en faveur de l'animation et de la promotion numériques du territoire

Le site Internet

On note 171 639 pages vues avec un taux de rebond moyen de 54.22 %. À noter que les manifestations représentent plus de 20 % des pages vues.
L'ensemble de l'offre touristique est disponible sur le site Internet et est géré au quotidien par la totalité du personnel d'accueil. Cette offre est composée de plus de 800 prestataires et de plus de 500 animations.

L'animation numérique du territoire

L'animation numérique du territoire est possible grâce notamment à la mise en place d'**ateliers thématiques numériques**. Il s'agit d'ateliers gratuits, ouverts à tous les hébergeurs et permettant à ceux-ci de mieux comprendre les réseaux sociaux. Deux ateliers ont eu lieu autour de deux thématiques de sensibilisation aux outils numériques :

- Comment gérer son « e-réputation », le 10 février 2015 (5 participants)
- Initiation aux réseaux sociaux/création de page Facebook, le 19 février 2015 (5 participants).

Selon le baromètre « weliketravel », « Dracénie Tourisme » a été classée 29e destination touristique nationale en termes de performance.

Les réseaux sociaux

- « Dracénie tourisme » : 122 publications, 16 854 personnes en parlent, 905 nouveaux « j'aime ». À noter l'audience totale (portée organique) de 371 958 personnes.

- « Dracénie Agenda » : 388 publications, 521 nouveaux « j'aime », 7 588 personnes en parlent pour une audience totale de 264 207.
- Autour du Vin : 92 publications, 204 nouveaux j'aime et 3 345 personnes en parlent pour une audience totale de 93 575.

Les actions en faveur de l'animation du territoire

La semaine varoise de la randonnée pédestre

En collaboration avec les associations locales, l'Office de tourisme intercommunal organise chaque année la semaine Varoise de la Randonnée pédestre.

- 9 sorties organisées sur 8 communes : Draguignan, Vidauban, Lorgues, Saint-Antonin-du-Var, Sillans-la-Cascade, Flayosc, La Motte et Le Muy.
- Nombre total de personnes engagées : 243 personnes
- 6 domaines viticoles visités : Astros, Le Rouët, Les Crostes, Mentone, Les Demoiselles, Le Dragon

Les produits touristiques

L'Office de tourisme intercommunal a proposé une gamme de produits permettant la découverte de la Dracénie via des journées ou des demi-journées à thème ou encore via des visites guidées.

- 36 groupes ont été reçus, représentant 1148 personnes
- 12 restaurants ont été impliqués pour un chiffre d'affaires généré de 10 263 €
- 9 musées ou sites ont été visités.

À l'occasion de ces 36 visites guidées, une recette de 2188 € a été versée à la CAD. Les destinations les plus prisées étant en majorité les villages perchés (Ampus, Châteaudouble, Bargemon, Claviers et Callas) et Draguignan, la cité comtale.

Visite guidée de la Chapelle Mémorial Rhône à Draguignan

L'observatoire

La fréquentation des Points Information Tourisme (PIT)

68 398 contacts répartis comme suit :

- 56,7 % locaux, 15,6 % Var et 6 % PACA
- Provenance France : Nord, Ile-de-France et Grand Est
- Étrangers : 24,6 % Grande-Bretagne, 23, % Belgique, 18,6 % Pays bas, 13,6 % Allemagne
- Types de demandes : animations 20 %, service 16 %, patrimoine 14 %, loisirs 13 %

Les nuitées touristiques et la taxe de séjour

La gestion de la taxe de séjour a été améliorée en investissant dans un logiciel performant, permettant aux hébergeurs de déclarer en ligne à nos services et ce, afin d'optimiser les recettes. Une campagne de communication auprès des hébergeurs a été faite et un suivi personnel est proposé pour tous les hébergeurs qui peuvent éprouver des difficultés avec cette nouvelle plate-forme.
Nombre de nuitées (d'octobre 2014 à septembre 2015) : **574 629** soit une augmentation de 3,5 % par rapport à 2014.
Montant perçu en 2015 : **293 280 €.**

Répartition des nuitées :

- Camping : 46,4 %
- Meublés : 25,1 %
- Hôtels : 11,2 %
- Villages vacances : 6,5 %
- Résidence de tourisme : 5,30 %
- Chambres d'hôtes : 4,5 %
- Gîte de groupe et insolite : 0,5 %

Les évènements touristiques

« Autour du vin », le rendez-vous incontournable des savoir-faire et des talents de la Dracénie.

La 3e édition de cette manifestation a conforté l'image de la Dracénie comme territoire de l'excellence et des saveurs.
Le cru 2015 du salon « Autour du vin » a été plébiscité par les 55 exposants : domaines viticoles de renom, artisans et grands chefs. Tous ont apprécié la qualité des échanges, des rencontres et des contacts entre professionnels, fédérés autour d'une filière œnotourisme, atout incontestable de notre territoire.
Sur les 2 jours, ce sont 1831 visiteurs et connaisseurs qui ont pu fait part de leur satisfaction devant « la Vitrine » des savoirs-faire et de la gastronomie que propose « Autour du Vin ».

Le Salon « Autour du vin 2015 »

Le dîner des Chefs

Pour clôturer le salon « Autour du vin », l'Office de tourisme intercommunal a organisé pour la deuxième année consécutive un « dîner des Chefs », au profit du « Secours Populaire de Draguignan ».

4
chefs impliqués

101
personnes

9 090 €
de dons
offerts à l'association

LA PROMOTION DE L'AGRICULTURE

La concertation avec les acteurs du territoire

L'année 2015 a été consacrée à un état des lieux des actions menées. En effet, il devient nécessaire de bâtir une véritable politique en matière de soutien et de promotion de l'agriculture du territoire. Pour cela, un certain nombre d'acteurs du milieu agricole (dont notamment la Chambre d'Agriculture du Var, la SAFER, les associations Agribiovar, Terre de Liens, l'Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural, etc.) ont été rencontrés afin d'envisager les possibilités de collaboration future pour soutenir ensemble l'agriculture de demain.

Parallèlement, le diagnostic socio-économique précédemment réalisé, a été réactualisé et permet ainsi aux acteurs de disposer de l'ensemble des données récentes nécessaires pour fixer des priorités d'action.
Ce travail préalable va donc permettre d'élaborer de manière concertée une stratégie agricole du territoire de la Dracénie pour les années à venir.

Le Plan d'Occupation Pastorale Intercommunal (POPI)

Pastoralisme en Dracénie

Dans le cadre du POPI, l'année 2015 a été consacrée à la finalisation de la mise en place de 4 panneaux d'information destinés aux randonneurs sur les pratiques pastorales et de 27 passages piétons permettant notamment aux chasseurs de passer au-dessus des Parcs d'Appui au Gardiennage.

Afin d'accompagner au mieux ce plan d'action, une convention de partenariat entre la CAD et le Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM) a été signée fin 2015.

Le Soutien à l'installation d'entreprises agricoles sur le territoire

La Communauté d'Agglomération Dracénoise a soutenu l'installation d'une exploitation agricole, en partenariat avec l'association « Terre de Liens ». Ce soutien a permis la mise à disposition de 6,65 ha sur la commune de Sillans-la-Cascade. Le couple d'exploitant envisage la production de petits fruits et de plantes aromatiques avec en complément une activité apicole et oléicole.

La poursuite de la lutte contre la pression foncière

Dans le cadre de la Convention d'Intervention Foncière (CIF), la CAD, aux côtés des communes, a continué d'examiner toutes les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA).

En 2015, le dispositif a permis :

- d'étudier et de cartographier 715 notifications représentant plus de 776 ha
- de déclencher 8 enquêtes de terrain du fait de prix trop élevés ou d'un usage agricole menacé
- de retirer de la vente un dossier, suite à une préemption avec contre-proposition de prix (outil défensif de lutte contre la spéculation).

Cette démarche permet également de stabiliser les prix du foncier agricole.

La promotion des circuits courts

La CAD a soutenu la commercialisation des produits locaux en aidant financièrement le groupement de producteurs « Natur'Halles » dans le cadre de son changement de local commercial situé aujourd'hui au Col de l'Ange – route de Flayosc sur la commune de Draguignan. À terme, la CAD souhaite soutenir et développer la commercialisation en circuit de proximité via un panel d'actions.

12% : c'est le pourcentage maintenu et contrôlé de terres agricoles en Dracénie, auxquels s'ajoutent les 70% d'espaces forestiers et milieux naturels du territoire.

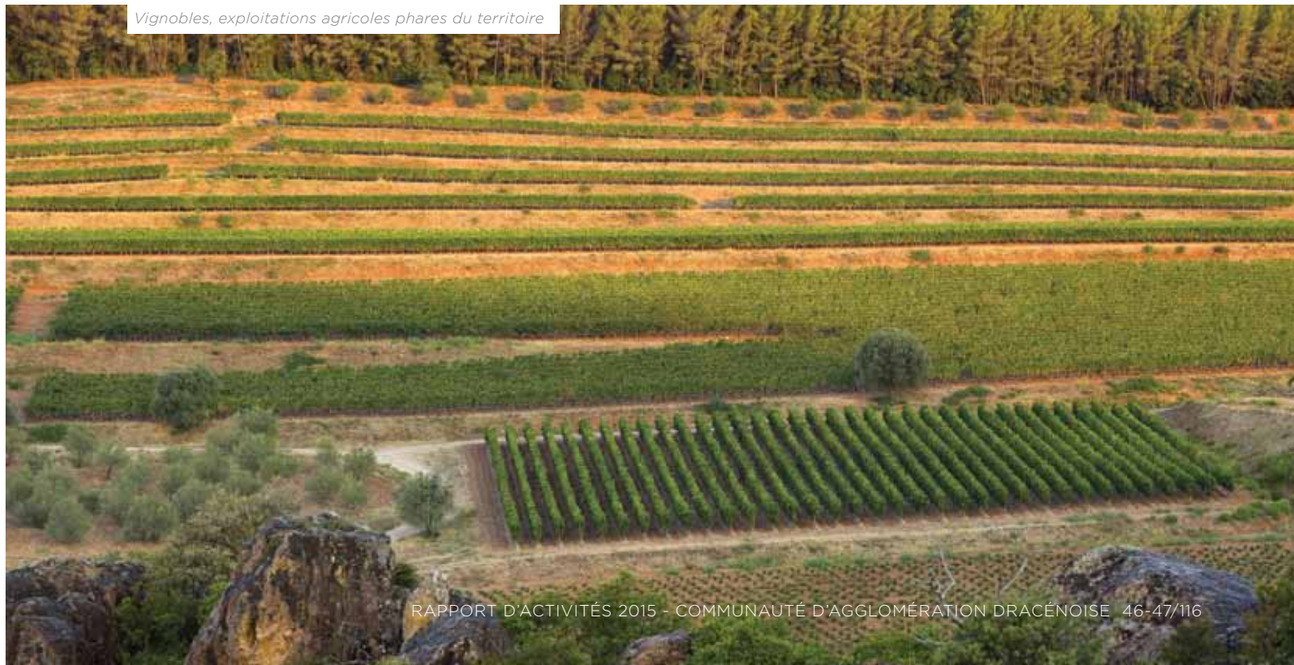

Vignobles, exploitations agricoles phares du territoire

LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

Une stratégie d'actions pour le soutien et la promotion du tissu commercial et artisanal.

Le Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (FISAC)

Fin 2015, l'Agglomération dracénoise a débuté le recensement des projets éligibles au FISAC.
Ainsi, des rencontres sont organisées dans chaque commune et auprès de chaque association de commerçants-artisans. Il s'agit pour la CAD d'être prête à présenter un dossier complet à l'Etat dès publication de l'appel à projets FISAC 2017.

Le site Internet « VilleetCommerce.fr »

La CAD a souhaité adhérer au site Internet **« VilleetCommerce.fr »**.
Il s'agit d'une base de données nationale de locaux commerciaux vacants dans les secteurs d'activités suivants : alimentaire, équipements et beauté, loisirs et culture, professions libérales.
Cet outil numérique offre donc aux commerçants d'importantes opportunités d'affaire et aux élus le moyen de « booster » l'implantation de nouveaux commerces sur leurs communes, contribuant ainsi à dynamiser les centres villes de la Dracénie.

Site Internet Ville&Commerce

La loi Macron et les ouvertures dominicales

Suite à la « loi Macron » pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015, venant assouplir les règles du repos dominical et en soirée (après 21 h) dans les commerces, le Conseil d'agglomération a émis un avis favorable pour permettre l'ouverture exceptionnelle des commerces de détail 12 dimanches maximum pour l'année 2016.

En prévision des futures demandes d'ouvertures dominicales, une procédure annuelle a été arrêtée. Les concertations entre la commune, l'EPCI, les commerçants et les associations de commerçants démarreront en juin de chaque année pour permettre à la Communauté d'Agglomération Dracénoise de rendre un avis conforme et à la commune de rédiger son arrêté municipal dérogatoire au repos dominical.

LA DRACÉNIE, UN TERRITOIRE NUMÉRIQUE

Les systèmes d'information

Études

- Mise en œuvre des outils matériels et logiciels pour la dématérialisation des factures
- Accompagnement et coordination à la mise en production du nouveau logiciel de gestion des ressources humaines
- Accompagnement à la mise en œuvre et au paramétrage d'un logiciel de gestion des services techniques
- Accompagnement des agents du pôle culturel et coordination des moyens techniques pour la mise en œuvre d'un logiciel de billetterie pour les spectacles de l'auditorium
- Mise en service d'un logiciel de verbalisation électronique pour le garde champêtre de la collectivité.

Les spectacles de l'Auditorium de la Dracénie sont accessibles par la billetterie en ligne

Infrastructure

- Extension du réseau de fibre de la collectivité, pour connecter les nouveaux bâtiments de la CAD (M2E et îlot 3B) en haut débit au réseau de la collectivité
- Étude d'une infrastructure système plus moderne, plus performante et plus agile qui améliore la sécurité et la disponibilité des systèmes d'information pour une mise en service en 2016
- Optimisation du système de téléphonie par une centralisation de sa gestion pour exploiter les performances de la fibre et faire baisser les coûts de maintenance.

Technologies de l'Information et de la Communication

- Participation à la mise en œuvre technique et à la production des contenus pour la refonte du site Internet institutionnel et du site Internet des transports de la collectivité
- Élaboration, en partenariat avec le département 83 d'un cahier des charges et lancement d'une consultation pour la mise en œuvre d'un système d'information voyageurs
- Suivi de la démarche départementale du schéma directeur d'aménagement numérique avec une participation au comité de pilotage et au comité technique
- Participation, le 6 novembre 2015, au déploiement du très haut débit pour l'abonné (FTTH), par l'élaboration et la signature, de la convention de déploiement et de suivi, en partenariat avec le département du Var, Toulon Provence Méditerranée et la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

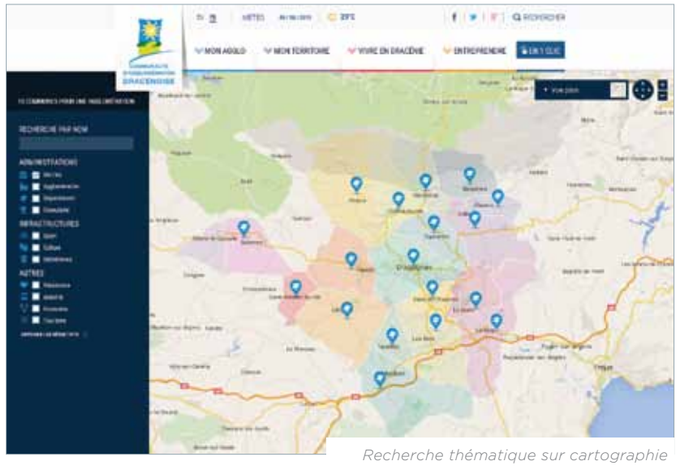

Recherche thématique sur cartographie

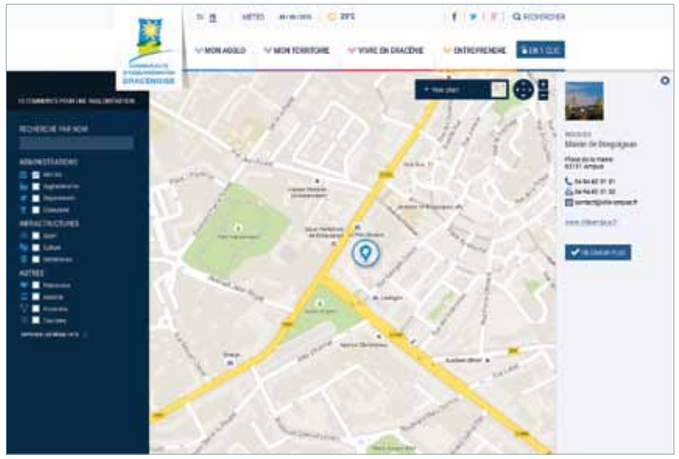

LES TRANSPORTS ET LES MOBILITÉS DURABLES 54
LA COLLECTE ET LE TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS 57
LA DRACÉNIE, UN TERRITOIRE DURABLE 62
L'URBANISME 68
LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 70
LA CULTURE 72
LES SPORTS 86

6

VIVRE EN DRACÉNIE

LES TRANSPORTS ET MOBILITÉS DURABLES

Une fréquentation à la hausse et des habitudes de déplacement mieux appréhendées

Le réseau a compté 584 390 voyages contre 582 353 en 2014, soit +0,3 %. La fréquentation est en hausse, notamment la ligne 9 Vidauban – Les Arcs – Le Muy, la ligne n°10 Le Muy – Draguignan et le Transport à la Demande sur le secteur sud qui enregistrent une croissance respective de 12,6 %, 10,4 % et 14,7 %.
La ligne n°5 Draguignan – Les Arcs constitue la ligne structurante du réseau avec 35 % de la fréquentation totale. Elle offre 27 allers/retours par jour entre Draguignan et la gare ferroviaire des Arcs/Draguignan.

Afin de mieux connaître les habitudes de déplacement, la Communauté d'Agglomération Dracénoise a réalisé une enquête «Origine/Destination» en février sur toutes les lignes régulières du réseau. Des questionnaires ont été remis à tous les voyageurs et des enquêteurs les ont aidés à les remplir.

Ce type d'enquête est la première du genre en Dracénie. Les questions portaient sur le motif du déplacement, les correspondances, la fréquence d'utilisation, le titre de transport utilisé et la situation des voyageurs.

Il ressort de cette enquête :

- Un réseau majoritairement fréquenté en heures de pointe par des scolaires,
- 8 déplacements sur 10 sont composés d'un parcours piéton avant ou après avoir pris le bus,
- la moyenne d'âge en heures de pointe est de 27 ans,
- les femmes utilisent davantage le transport,
- 7 voyageurs sur 10 utilisent le réseau quotidiennement ou presque,
- 41 % des déplacements sont internes à Draguignan,
- la ligne n°5 Draguignan – Les Arcs comptabilise 1/3 des déplacements,
- 35 % des titres de transport utilisés sont le ticket unitaire,
- les actifs sont les seconds utilisateurs après les scolaires.

De nouveaux services offerts sur la commune de Draguignan

La navette expérimentale Médiabus (ligne 14) a été mise en service à l'ouverture du Pôle culturel Chabran. Elle proposait un bus toutes les 10 minutes entre le centre-ville de Draguignan et le quartier Chabran les mercredis et samedis. Une tarification spéciale à 0,50 € le voyage a été instaurée. Ce service provisoire a permis de mesurer la pertinence d'affecter des moyens de transports structurants pour répondre à une demande qui s'est avérée irrégulière.
Par ailleurs, 3 nouveaux arrêts ont été créés pour le transport à la demande dans le centre-ancien de Draguignan : rue Pierre Clément ; quartiers Observance et Portaiguières. Ces arrêts ont pour objectif de mailler le centre-ancien qui n'était pas desservi et d'offrir des points de contact de proximité, notamment pour les personnes âgées vivant au centre. Un bilan sera réalisé en 2016 pour valider l'efficacité du dispositif.

De nouveaux supports de communication et un site Internet relooké

Les supports de communication ont totalement été refaits. Plus lisibles, plus clairs, plus actuels… De la fiche horaire, au mobi-guide, à la refonte du site Internet en fin d'année. Le site permet une recherche facilitée des diverses informations pour préparer son voyage. Un menu de recherche rapide a été créé.

Le rallye des mobilités durables

La CAD a organisé le premier rallye des mobilités durables le 22 mai dans le cadre du Printemps durable. Les élèves du collège Rostand de Draguignan ont participé à un jeu de piste grandeur nature en alternant les trajets en bus et à pied pour aller à la rencontre d'acteurs locaux du développement durable, découvrir le patrimoine culturel et l'administration d'une cité. La journée s'est clôturée dans l'auditorium du Pôle culturel Chabran autour des élèves, de l'équipe pédagogique du collège Rostand, d'élèves de l'IUT en charge de l'organisation, de l'animateur de la société Biosphère, du personnel et des élus de la CAD.

La balade à vélo

Une balade à vélo a été organisée le 16 mai entre Lorgues et Flayosc sur l'emprise de l'ancienne ligne ferroviaire du train des Pignes.
La manifestation a réuni près de 100 participants dont les associations cyclistes et les municipalités. Un itinéraire de découverte du patrimoine vernaculaire (chapelle de Sauveclare etc.) sur un tracé sécurisé. À l'issue, les participants ont pu visiter la cave coopérative des 3 collines à Flayosc et partager le verre de l'amitié avant le retour.

La journée des transports publics

La CAD s'inscrit dans cette journée de promotion des transports publics depuis de nombreuses années. Elle s'est organisée dans le cadre de la conférence sur le climat COP 21 qui s'est tenue en décembre.
Ainsi, le réseau de transport de l'agglomération a été gratuit samedi 19 septembre, afin d'inciter de nouveaux utilisateurs à recourir aux transports collectifs pour leurs déplacements quotidiens.
Un stand et des animations se sont tenus place Cassin à Draguignan pour communiquer sur l'offre de transport, découvrir les vélos électriques, tester sa conduite sur un éco-simulateur et passer son permis vélo pour les enfants.
Cette manifestation a été organisée en lien avec les 5e journées européennes du patrimoine.

Une inscription aux transports scolaires facilitée

La CAD a appliqué une réduction de 5 € sur les prix des abonnements scolaires pour les usagers réalisant le paiement en ligne. Cette réduction correspond à une remise sur les frais de gestion. 1130 personnes en ont bénéficié sur les 4 209 inscrits.
Cette mesure a vocation à inciter le public à faire une démarche à 100 % sur Internet pour éviter les attentes au moment de l'inscription. C'est un gain de temps et plus de commodité.
Le paiement en ligne permet le rechargement à distance des cartes d'abonnement sans nécessité de se déplacer. Le titre de transport est rechargé sur la carte lors de la première présentation sur un pupitre de validation à bord du bus. Tous les titulaires d'une carte sans contact qui ont effectué 100 % de la démarche via Internet bénéficient de cet avantage. Le paiement en ligne sécurise aussi les transactions financières.

Le schéma d'Accessibilité Programmée

La Loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a rendu obligatoire la mise en accessibilité des réseaux de transports collectifs. L'ordonnance du 26 septembre 2014 a fixé le délai d'élaboration du Schéma d'Accessibilité Programmée au 27 septembre 2015. Ce schéma détermine la mise en accessibilité des points d'arrêts prioritaires dans un délai de 3 ans.

La Communauté d'Agglomération Dracénoise a déposé son schéma en septembre, il prévoit :

- La mise en accessibilité de 180 points d'arrêts prioritaires ;
- La mise en accessibilité de la gare routière ;
- La mise en accessibilité des autobus et autocars avec une information sonore et visuelle ;
- La formation des personnels.

Le schéma comprend une programmation financière des actions à engager. Il a été réalisé dans un large esprit de coopération entre la CAD, les communes membres et des organismes privés. La Commission Intercommunale d'Accessibilité et la Commission Transports, Mobilités Durables et Accessibilité se sont réunies le 9 septembre et ont rendu un avis favorable.

Le Conseil d'agglomération du 24 septembre l'a approuvé. Le schéma sera examiné par les services de l'Etat pour avis qui sera rendu en 2016.
Le réseau de transport communautaire sera mis progressivement en accessibilité.
À noter, qu'à ce jour 100 % des véhicules affectés sur les lignes régulières et le transport à la demande permettent l'accès aux personnes à mobilité réduite grâce à une rampe d'accès.

Rampe d'accès pour les personnes à mobilités réduites

LA COLLECTE ET LE TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS

Une réaffirmation de l'importance du service public

La Direction de la Prévention et de la valorisation des déchets est rattachée au Pôle Services à la population.

Afin de préparer l'avenir de la gestion des déchets, la CAD a répondu en 2015 à plusieurs appels à projets complémentaires :

- Densification de l'apport volontaire pour la collecte du papier (ECOFOLIO) ;
- Plan d'amélioration des collectes (ADELPHE) ;
- Extension des consignes de tri (ADELPHE), avec une mise en œuvre dès le dernier trimestre 2015.
- La CAD ayant été retenue favorablement dans tous ces projets, l'enjeu pour la CAD sur l'année 2016 est considérable, avec des soutiens financiers importants.

Une performance de tri qui progresse mais des tonnages qui repartent globalement à la hausse

En 2015, 75 968 tonnes de déchets ménagers et assimilés ont été collectées sur les 19 communes de la Dracénie, contre 73 751 tonnes en 2014, soit 2217 tonnes supplémentaires (+3 %). Cette hausse importante des tonnages (supérieure à la hausse de la population) justifie encore davantage le plan d'optimisation des déchèteries et des collectes engagées par l'agglomération.

Ces déchets proviennent :

- des collectes en porte-à-porte, en conteneurs collectifs ou individuels,
- des collectes spécifiques d'encombrants ménagers,
- des apports volontaires aux points de regroupement ou en déchèterie.

Sur ces 75 968 tonnes, on observe les mêmes proportions que les années précédentes. Près du tiers est collecté sur les 9 déchèteries et centres de dépôt répartis sur le territoire de la CAD, et 8 % en collecte sélective (verre, papier et emballages ménagers recyclables, ainsi que les cartons des commerçants).

Sources des tonnes collectées

	Tonne	%
Ordures ménagères résiduelles	45321	60 %
Déchets ménagers recyclables (porte à porte et points d'apport volontaire)	5727	8 %
Déchèteries	24920	32 %
TOTAL	**75968**	**100 %**

Par ailleurs, 76 % des déchets apportés dans les déchèteries sont valorisés et se distribuent selon les matériaux détaillés ci-après. À noter que les déchets verts et les gravats représentent à eux seuls 57,5 % des apports volontaires en déchèteries. Les apports de déchets verts en déchèterie ont progressé de 16 % de 2014 à 2015. Les années antérieures, la progression a été de près de 24 % entre 2012 et 2013 et de 29 % entre 2013 et 2014. Au final, les quantités de 2015 représentent quasiment le double des quantités collectées en 2012 (+73 %).

Apports en déchèteries et tonnages valorisés en 2015

	Tonne	%
Tout venant non valorisé	5926	24 %
Déchets verts	8659	35 %
Gravats	5595	22,5 %
Ferrailles	1150	4,6 %
Cartons*	222	0,9 %
DMS	96	0,4 %
Piles	2	-
DEEE	576	2,3 %
Bois	2018	8 %
DEA	427	1,7 %
Textiles	207	0,8 %
Pneumatiques	47	0,2
TOTAL	**24920**	**100 %**
dont total valorisé	*18994*	

** les cartons sont collectés par apport volontaire en déchèterie. Par ailleurs, une collecte spécifique des cartons des professionnels et des commerçants est organisée dans certains centres-villes et zones d'activités, permettant de capter en une année 445 T. Sans cette collecte, la quasi-totalité des cartons se retrouverait dans les déchets ménagers résiduels.*

Le tonnage des déchets valorisés, issus des collectes sélectives de verre, papier et emballages et des apports en déchèteries, atteint 24346 tonnes, soit une progression nette de +8 % par rapport à 2014, et représente 32,05 % du tonnage total de déchets collectés (contre 30,19 % l'année précédente).

Carte des déchèteries et centres de dépôts de l'agglo

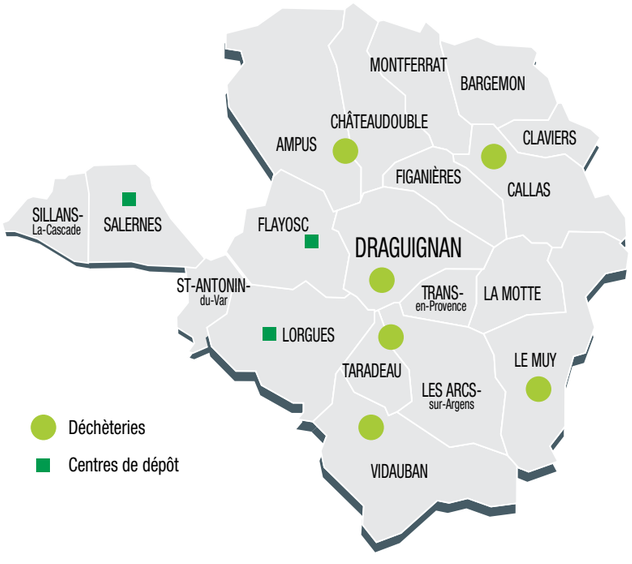

En 2015, sur une base de population de 102980 habitants (99835 habitants en 2014), on observe les ratios suivants :
- **737,65** kg/habitant et par an de **production globale de déchets** (contre 738,7 kg en 2014, soit - 1 %).

La production globale de déchets est répartie de la façon suivante :
- **236** kg/habitant et par an de **déchets valorisés** (contre 223 kg en 2014, soit +7 %),
- **501** kg/habitant et par an de **déchets non valorisés** (contre 515 kg en 2014).

On constate une diminution de 4 %, avec une part d'ordures ménagères résiduelles qui baisse très légèrement (440 kg en 2015 ; 444,2 kg en 2014 ; 444,7 kg/an/habitant en 2013). Les autres déchets non valorisés sont constitués des encombrants et du tout-venant non valorisés, collectés en déchèterie.

Le coût moyen des déchets non valorisés revient à 270 €/tonne tandis que le coût moyen pour une tonne de déchets apportés en déchèterie n'est que de 125 €/tonne.

Déchèterie des Arcs/Taradeau

En déchèterie

- **Des nouveautés :** depuis janvier 2015, les déchèteries du Muy et des Arcs-Taradeau permettent l'accueil, le tri et la valorisation des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA). Plus de 400 T ont ainsi été détournées et valorisées selon leurs constituants. En particulier, ce sont tous les matelas, canapés et autres meubles dits « rembourrés » qui échappent à l'enfouissement.

- **L'accueil des professionnels :** les contributions des professionnels se sont élevées à 122122 € en 2015 (149625 € en 2014). Le coût estimé pour la collectivité de la prise en charge des déchets des professionnels est de l'ordre de 568000 € à l'année.

À titre indicatif, le coût complet des déchèteries est de 1,4 million d'euros, hors personnels. Le coût moyen d'une tonne traitée en déchèterie est de 125 € TTC quand le coût complet d'une tonne d'ordure ménagère est de 270 €.

Évolution des horaires des déchèteries et des centres de dépôts

Dans un souci de meilleur service rendu au public, les horaires de 5 déchèteries ont été modifiés en novembre 2013.

En novembre 2015, il a été décidé de modifier les horaires des sites de Lorgues et de Flayosc, en adoptant des horaires différenciés hiver/été. Ceci à titre expérimental, en vue d'une application à l'ensemble des déchèteries communautaires.

Déchets verts

Apport volontaire de déchets verts qui sont broyés à la déchèterie des Arcs/Taradeau

Au niveau national, le législateur a rappelé fin 2012 l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets ménagers et en particulier des déchets verts des ménages. La retranscription par l'arrêté préfectoral s'est fait sentir dès le printemps 2013, avec une hausse nette des dépôts de déchets verts, laquelle progression s'est poursuivie en 2014 et 2015. Ces déchets sont présentés en partie aux collectes des déchets ménagers résiduels, et le reste est apporté en déchèterie.
Depuis fin 2013, la CAD s'est efforcée de proposer des services adaptés aux besoins de la population et ainsi d'éviter autant que possible, l'abandon de déchets verts dans les ordures ménagères et en dépôts sauvages.
Le projet d'une plate-forme pour les déchets verts à la déchèterie des Arcs/Taradeau a été lancé. Ce nouveau dispositif permettra de broyer l'ensemble des éléments collectés, afin de diminuer les coûts de transport et de traitement supportés par le prestataire en charge de leur valorisation.

La collecte à la demande

Depuis fin 2013, une collecte à la demande des déchets verts des particuliers est organisée, à l'identique du service offert pour les encombrants. Elle est organisée avec une tournée spécifique pour Draguignan, Trans-en-Provence et Flayosc. Pour les autres communes, cette collecte est intégrée aux collectes d'encombrants.

Ce dispositif est appelé à évoluer, afin d'offrir un service qui réponde aux besoins des administrés à un coût soutenable.

Élaboration et adoption d'un schéma directeur des déchèteries : capter 10 000 tonnes supplémentaires d'ici 2020

Centre de tri du Muy

L'agglomération compte 3 équipements qui ne sont plus satisfaisants, en termes de conditions d'accueil du public, de sécurisation des usagers et de préservation de l'environnement.
Un diagnostic complet du réseau des déchèteries communautaires et un schéma directeur ont été réalisés en interne, avec une approche géographique, financière, sociale et environnementale.

Les thématiques suivantes ont notamment été traitées:
- La répartition spatiale des équipements,
- La qualité du service rendu,
- L'accueil des professionnels.

Il ressort de cette étude qu'environ 10 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés sont collectés et traités à ce jour en ordures ménagères, alors qu'elles devraient être captées en déchèteries, car constituées principalement de déchets verts, gravats ou d'encombrants valorisables.
L'amélioration du réseau des déchèteries doit, à terme, permettre de capter ces tonnages, et donc, d'améliorer encore le taux de valorisation des déchets en Dracénie, tout en garantissant la maîtrise du coût du service.

Optimisation des collectes pour plus de tri et une maîtrise des coûts : trier 50 % des déchets d'ici 2020

Conteneurs enterrés sur la commune de Trans-en-Provence

En 2015, à l'exception d'un ou deux quartiers, l'équipement en bacs individuels pour collectes sélectives a marqué une pause. En revanche, dans la poursuite des démarches engagées en 2014, deux schémas d'organisation ont été approuvés:

- **Le schéma des déchèteries communautaires**, qui acte la nécessité à court terme, de créer 3 nouvelles déchèteries en remplacement des équipements obsolètes de Salernes, Lorgues et Flayosc;

- **Le schéma des collectes**, qui a l'objectif ambitieux de revoir l'organisation des collectes sélectives sur l'ensemble des communes, pour plus de cohérence, de simplicité pour l'usager et permettre des économies de fonctionnement; le principe est de privilégier l'apport volontaire, en densifiant le maillage de points de collectes, et en regroupant, autant que possible, tous les flux: verre, papier, emballages et déchets ménagers résiduels.

Les réflexions engagées par la CAD vont pouvoir bénéficier de soutiens financiers forts de la part des partenaires techniques et financiers, en répondant à plusieurs Appels À Projets (AAP):

- L'aide au changement et au captage de nouveaux flux de papier avec l'AAP lancé par EcoFolio (éco-organisme des papiers). Ainsi, le projet « densification de l'apport volontaire » est approuvé et bénéficie d'un soutien à hauteur de 75 % de l'investissement pour **l'achat de 200 colonnes « papier »** et l**a création d'une unité de destockage de papier**.

- Le plan d'amélioration des collectes (AAP Adelphe – Eco-Emballages). Cette AAP est réservée aux territoires désirant améliorer leurs collectes sélectives. Ambitieux, et impliquant l'ensemble des communes sur un temps relativement court, le schéma de collecte est approuvé et doit permettre à la CAD de bénéficier d'un soutien à hauteur de 75 % de l'investissement pour l'achat de près de **200 colonnes « emballages »** et **200 colonnes « verre »** supplémentaires.

- L'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques. En expérimentation depuis 2014, la CAD s'est inscrite dans cette démarche en 2015, avec à la clé, de nouveaux matériaux triés et valorisés (films plastiques, pots et barquettes divers), rachetés par nos repreneurs et soutenus à hauteur de 800 €/T par Adelphe. Une véritable relance du geste de tri est également espérée, en simplifiant l'information donnée à la population.

Ces 3 appels à projets ont fait l'objet de candidatures entre avril et mai. La CAD a été retenue pour chacun, avec une réalisation attendue en 2016/2017.

LA DRACÉNIE, UN TERRITOIRE DURABLE

L'Espace Info Energie (EIE)

Le développement de la mission de conseils et d'animation auprès du grand public autour de la problématique de l'énergie a pris une autre orientation cette année avec des actions ou des opérations ponctuelles.

- L'EIE en Dracénie a proposé des balades thermiques à destination des particuliers afin d'identifier les forces et faiblesses de leur logement (ponts thermiques, tassements d'isolants et problèmes d'étanchéité) à l'aide d'une caméra thermique. À la suite de ces balades les participants pouvaient récupérer les photos et bénéficieront de conseils personnalisés afin d'aborder les choix techniques les plus judicieux pour améliorer la performance énergétique de leur logement lors des permanences de l'Espace Info Énergie. Deux balades réalisées sur Le Muy et Flayosc avec, au total, 10 participants.

- Le suivi de la 4e édition des Familles à énergie positive (de décembre 2014 à mai 2015). Fort des très bons résultats de la 3e année, 4 équipes se sont formées de nouveau, rassemblant 27 familles avec toujours un seul objectif : parvenir à économiser 8 % de sa facture énergétique, dans la bonne humeur ! Environ 21500 kWh ont été économisés (contre 9000 kWh lors de l'édition précédente) et 4,4 tonnes de CO_2 non rejeté (contre 1,4 tonne l'année dernière).

En 2015, l'Agglo a candidaté à l'appel à projet régional pour la création d'une plate-forme de rénovation énergétique sur son territoire. Cette plate-forme correspond aux nouveaux standards que la Région et l'ADEME entendent donner aux anciens EIE. Répondant aux enjeux de la Transition énergétique, ectte plateforme a pour objectif de s'adresser aux particuliers, mais également aux professionnels du BTP.

La mission « Espaces naturels et forêt »

En 2015, 10,85 km de pistes ont été restaurés au titre du PIDAF, et 132,6 ha ont été mis aux normes du débroussaillement.

Réalisations 2015 au titre du PIDAF

Travaux PIDAF réalisés en 2015 : mise aux normes et débroussaillement

Communes	N°piste	Nom	Action	Quantités
AMPUS CHATEAUDOUBLE	K 80 K 39	Gavout Le Sérail	Maintien en condition opérationnelle du débroussaillement	25,5 ha
CHATEAUDOUBLE	I 81	La Pâle	Maintien en condition opérationnelle du débroussaillement	26,5 ha
DRAGUIGNAN	I 85 I 851	La Granegonne Saint-Michel	Maintien en condition opérationnelle du débroussaillement	16,6 ha
LE MUY	G 8	Le Portail du Rouet	Maintien en condition opérationnelle du débroussaillement	4,5 ha
SAINT-ANTONIN-DU-VAR FLAYOSC	N 16 N 53	La Mentone Salgues	Maintien en condition opérationnelle de la piste et création du débroussaillement	450 ml 12 ha
LE MUY VIDAUBAN	E 252 E 254	Castel Diol Les Pommiers	Maintien en condition opérationnelle de la piste et création du débroussaillement	9300 ml 36,5 ha
VIDAUBAN	E 381	Les Portétes	Maintien en condition opérationnelle de la piste et du débroussaillement	1100 ml 11 ha
			TOTAL	**10850 ml 132,6 ha**

Les travaux se sont déroulés à partir de mai 2015 et s'étaleront jusqu'en mars 2016.
L'année 2014 a ainsi permis d'intervenir sur 132,6 ha, répartis sur 7 communes, pour le débroussaillement de part et d'autre de pistes DFCI, et 10,85 km de pistes ont été restaurées et mises aux normes, pour des accès adaptés et sécurisés aux services de secours.
Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 80 % des montants HT par la Région et le Département, qu'il s'agisse d'entretien de pistes ou de créations..

Travaux approuvés en 2015 par nos partenaires, réalisation programmée en 2016

Au cours de l'année écoulée, une nouvelle programmation de travaux a été présentée à nos partenaires techniques et financiers, incluant les demandes de subvention (CD, CR, Etat et Europe). Approuvée par ceux-ci, la réalisation en sera assurée en 2016. Cela concerne le maintien en condition opérationnelle de la piste ou du débroussaillement, y compris la création du débroussaillement pour 169 ha (débroussaillement), et 6,6 km de pistes.

Travaux PIDAF programmés en 2016

Communes	N°piste	Nom	Action	Quantités
DRAGUIGNAN FIGANIERES	I 86 I 860	Saint-Val Les Plaines	Maintien en condition opérationnelle du débroussaillement	11,5 ha
DRAGUIGNAN FIGANIERES	179	Champ de Tir	Maintien en condition opérationnelle du débroussaillement	10 ha
DRAGUIGNAN FIGANIERES	140	Bois Panisse	Maintien en condition opérationnelle du débroussaillement	17 ha
LORGUES VIDAUBAN	M 57 M 56	Font Blanche Fort de Mûres	Maintien en condition opérationnelle du débroussaillement	17 ha
CALLAS	G 522 G522 bis	Colle Rousse	Création de la piste	3500 ml
LES ARCS	E 19 E 251	Les Estelles La Tournavelle	Maintien en condition opérationnelle du débroussaillement	53 ha
LES ARCS VIDAUBAN	E 252 E 253	Les Pommiers L'Aube	Maintien en condition opérationnelle du débroussaillement	52 ha
VIDAUBAN	E 22	Plan d'Aille	Maintien en condition opérationnelle du débroussaillement	8 ha
			TOTAL	**6600 ml 169 ha**

Actualisation de l'étude PIDAF : rédaction d'un MAPA

Débutée à l'automne 2015 par un état des lieux (phase 1), l'étude s'est poursuivie par la proposition de cartes d'objectifs (phase 2). Le comité technique s'est réuni à deux reprises et il est prévu de réunir le comité de pilotage début 2016 pour la présentation de la phase 2 et la planification de la phase 3, concertation et validation.

Les actions complémentaires aux travaux du PIDAF

- **Mise aux normes des Citernes DFCI.** Le service poursuit sa collaboration avec les services de secours et d'incendie du Var pour le redéploiement des citernes DFCI et la mise en œuvre des déplacements : suivi du marché pour l'entretien et la mise aux normes des 150 citernes DFCI du territoire. En 2015, les interventions ont porté sur les communes du Muy, Vidauban, Lorgues, Saint-Antonin-du-Var, Salernes et Sillans-la-Cascade.

- **Mise en œuvre des servitudes DFCI.** La création de servitudes répond à une nécessité de conforter dans la durée les travaux réalisés et l'entretien de pistes et d'ouvrages DFCI, quel que soit le statut des terrains traversés. En 2015, l'établissement des servitudes était initié pour 2 pistes et 2 nouvelles sont programmées pour 2016.

La CAD est le territoire le plus avancé dans ce domaine.

Servitude DFCI

Communes	N°piste	Nom	Action	Quantités
LORGUES	N 29 CLOR 4	Pey Cervier Auriol	Établissement d'une Servitude DFCI : rédaction MAPA	2500 ml
Le MUY	G8	Le Portail du Rouët	Établissement d'une Servitude DFCI : rédaction MAPA	800 ml
			TOTAL	**3300 ml**

Travaux de débroussaillement du PIDAF

Des actions pour favoriser la valorisation des milieux forestiers et des milieux naturels

Contribution aux études scientifiques et à la mise en place d'itinéraires techniques adaptés

Les Cascades de l'Aille à Vidauban

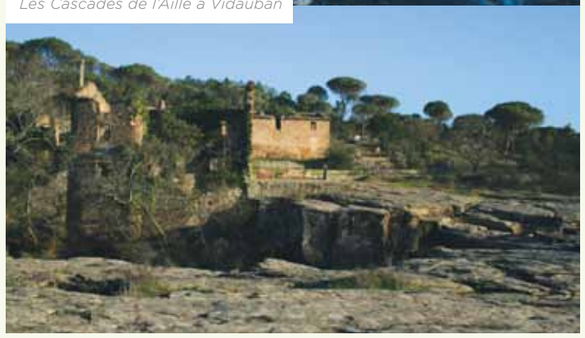

- **En relation avec la présence de la Tortue d'Hermann (sites Natura 2000 et Réserve naturelle nationale des Maures) :** poursuite des démarches. La présence de l'unique population de tortues d'Hermann, rend délicate la réalisation des travaux DFCI. L'ensemble des maîtres d'ouvrage PIDAF concernés a collaboré à la recherche d'itinéraires techniques permettant les interventions DFCI et le respect de cette espèce protégée. Le service Forêt de la CAD a été choisi pour représenter les maîtres d'ouvrage durant la réalisation de cette étude (Convention COFOR/CAD).

- **Collaboration avec la Réserve Naturelle Nationale des Maures pour la rédaction des « Préconisations environnementales applicables aux travaux de débroussaillement des ouvrages DFCI en réserve naturelle ».** Comme précédemment, sur le territoire de la Réserve (commune de Vidauban), et avec un nombre d'espèces remarquables animales et végétales bien plus important.

Autres actions dans le cadre de la transversalité inter services, d'ingénierie aux communes et de participation à des démarches supra territoriales

Au titre des travaux PIDAF, des interventions sont réalisées en collaboration avec les services Sport, Valorisation des déchets et Foncier de la CAD afin de sécuriser les abords des déchèteries communautaires (4 ha concernés), des stades (1,7 ha) et assurer l'entretien de terrains acquis dans le cadre des dispositifs fonciers avec l'EPF PACA dont la CAD a la gestion (21 ha).

Dans le cadre de l'entretien des propriétés en gestion CAD et de la recherche de moyens alternatifs, le service a permis la mise en relation de l'EPFR et d'un éleveur, en vue de l'établissement d'une convention de pâturage. Le service contribue également au **POPI** (Plan d'Occupation Pastorale Intercommunale) animé par la Direction du développement économique: participation aux Comités techniques et de pilotage, mission de conseil et interface avec le CERPAM pour la mise en œuvre de mesures agro-environnementales en lien avec la DFCI.

Dans le cadre des collaborations et partages d'expérience avec nos partenaires techniques et financiers en matière de DFCI, le service contribue régulièrement à différents groupes de travail ou d'étude :

- Participation à 5 Comités de Massifs et aux Comités de Secteurs ;
- Collaboration avec le CRPF et le Conseil Départemental pour la constitution de Plans de Développement de Massif (PDM) : après le PDM du Baudron, un second PDM est initié sur les communes de Lorgues/Taradeau et La Motte.
- Participation aux travaux BD DFCI en collaboration avec le CRIGE PACA, le PôNT et le SDIS du Var : expérimentation sur la CAD des règles de mise en œuvre de la Banque de Données Cartographique DFCI (à terme, partagée par la totalité des départements de PACA, Languedoc-Roussillon et Ardèche) ;
- Assistance au Conseil Départemental pour la mise en œuvre des débroussaillements DFCI le long des routes départementales (réunions et visites terrain).

La plaine des Maures

La mission « Natura 2000 »

La Communauté d'Agglomération Dracénoise assure l'animation de 3 sites Natura 2000 présents sur son territoire pour la période 2013-2015 :
- La Colle du Rouet (11 600 ha)
- Forêt de Palayson, Bois du Rouet (5060 ha)
- Plaine de Vergelin, Gorges de Châteaudouble, Bois des Clappes (1012 ha)

Au total ces sites concernent 5 communes de l'agglomération : Ampus, Châteaudouble, Callas, le Muy, la Motte.

L'animation de ses sites consiste à impulser une dynamique au territoire concerné par les sites Natura 2000 , afin de mettre en œuvre et d'assurer le suivi des mesures déclinées dans les DOCuments d'Objectifs (DOCOB) approuvés en 2012.

En tant que structure animatrice l'agglo assure donc des actions :

- De gestion des habitats et des espèces,
- De contractualisations proposées aux propriétaires et aux gestionnaires pour assurer l'entretien ou la restauration des milieux naturels,
- De sensibilisation, d'information et de communication,
- D'inventaire et de suivi scientifiques de la faune et de la flore,
- D'assistance aux porteurs de projets lors de la rédaction de leur dossier d'évaluation des incidences Natura 2000.

L'URBANISME

Le nombre de demandes d'urbanisme sont quasiment conformes aux prévisions, du fait de l'instruction pour les communes de Sillans-la-Cascade, Salernes et Saint-Antonin-du-Var et du retrait de Draguignan.

- Nombre de transfert et prorogation : 84
- Nombre de dossiers annulés : 102
- Le 1er janvier, Saint-Antonin-du-Var a rejoint l'Agglo pour l'instruction de ses autorisations d'urbanisme
- Depuis mars, les autorisations de la ville de Draguignan ne sont plus instruites par la CAD
- Depuis le 1er juillet, la communauté d'agglomération assure les instructions des autorisations d'urbanisme des communes de Salernes et de Sillans-la-Cascade.

18 communes sur 19 sont donc dorénavant prises en charge par la DAEU. Ces modifications des périmètres d'instruction n'ont pas eu d'effet en matière de volumes de dossiers traités.

2 420
dossiers en 2015

Nombre de dossiers déposés

	Certificat d'urbanisme	Déclaration préalable	Permis d'aménager	Permis de construire & Modificatif	Permis de démolir	Total période (commune)
Ampus	7	24		12		**43**
Bargemon	3	24		12		**39**
Callas	4	47		27		**78**
Châteaudouble	1	10		3	1	**15**
Claviers	5	13		6		**24**
Figanières	17	38	1	33	1	**90**
Flayosc	35	65	3	74		**177**
La Motte	11	36	3	51		**101**
Le Muy	38	146	6	103	2	**295**
Les Arcs-sur-Argens	10	92	4	63	1	**170**
Lorgues	61	159	8	168		**396**
Montferrat	9	5		4		**18**
Saint-Antonin-du-Var	2	23	3	13		**41**
Salernes	8	34	6	52		**100**
Sillans-la-Cascade	1	13		12		**26**
Taradeau	5	44	1	21	1	**72**
Trans-en-Provence	10	124	10	113	1	**258**
Vidauban	10	202	4	237		**453**
Total	**237**	**1099**	**49**	**1004**	**7**	**2396**

Nombre de recours

	2015 Recours Enregistrés
Ampus	4
Bargemon	1
Callas	0
Châteaudouble	3
Claviers	2
Figanières	2
Flayosc	14
La Motte	6
Le Muy	2
Les Arcs-sur-Argens	1
Lorgues	17
Montferrat	7
Saint-Antonin-du-Var	1
Salernes	1
Taradeau	4
Trans-en-Provence	9
Vidauban	5
Total	**79**

Nombre de conformités

Ampus	16
Bargemon	10
Callas	25
Châteaudouble	2
Claviers	7
Draguignan	29
Figanières	26
Flayosc	55
La Motte	38
Le Muy	82
Les Arcs-sur-Argens	62
Lorgues	122
Montferrat	6
Saint-Antonin-du-Var	10
Salernes	16
Taradeau	19
Trans-en-Provence	80
Vidauban	125
Total général	**730**

Nombre d'autorisations de travaux pour les Etablissements Recevant du Public

Ampus	2
Callas	7
Claviers	1
Figanières	1
Flayosc	10
La Motte	2
Le Muy	23
Les Arcs-sur-Argens	16
Lorgues	33
Saint-Antonin-du-Var	1
Salernes	12
Taradeau	2
Trans-en-Provence	13
Vidauban	7
Total général	**130**

Chantier du gymnase Chabran à Draguignan

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Depuis 2014, l'équipe se compose de 4 agents à temps plein. L'efficacité du service est maintenue grâce à la diversification des compétences internes du service.

En 2015, le budget des dépenses du SPANC s'établit à environ 174 000 € dont 85 % de charges de personnel. Les subventions de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse liées aux performances du service constituent 12 % des recettes perçues, l'essentiel étant composé des redevances.

Les actions du SPANC : un parc de 18 000 installations

Depuis 2010, les missions du SPANC s'articulent autour de plusieurs missions :

Le contrôle sur les installations neuves

Par installations neuves, on englobe les constructions nouvelles mais aussi les nouvelles installations d'assainissements créées dans le parc existant (réhabilitations).

- **Le contrôle à la conception** qui consiste à instruire un dossier déposé par un pétitionnaire pour émettre un avis sur la conformité du dispositif d'assainissement non collectif envisagé. Dans le cadre des constructions neuves, cet avis est requis de façon obligatoire lors de l'instruction du permis de construire. Pour les dossiers concernant le changement d'une installation existante par une installation neuve, ces derniers peuvent être déposés soit de manière spontanée par un propriétaire, soit à la demande du service suite à un contrôle terrain.
- **Le contrôle à la réalisation** qui consiste à vérifier la conformité des travaux réalisés suite au dossier préalablement déposé.

Le contrôle sur les installations existantes

Ces contrôles s'effectuent de manière obligatoire lors des mutations immobilières (ventes, successions…) et des demandes d'urbanisme (extensions, piscine…) mais aussi selon des campagnes de contrôles périodiquement réalisés par le service tel que le prévoit la Loi sur l'Eau modifiée en 2006.
Les actions du SPANC consistent alors à réaliser un diagnostic de l'installation, pour conclure sur l'état de la conformité de l'installation.

L'année 2015 n'a pas connu d'évolution législative forte relative à l'ANC. En revanche, le programme de subvention établit en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour les usagers éligibles, a été mis en œuvre.

Une augmentation significative des dossiers

Globalement, le nombre d'interventions (installations neuves et contrôles d'installations existantes) du service est stable, lié à la réduction du volume de ventes depuis fin 2012 et donc aux diagnostics obligatoires dans le cadre des mutations immobilières. Dans le détail, la répartition entre les deux missions du SPANC a connu quelques évolutions sensibles.

Le contrôle sur les installations neuves est stable, la réhabilitation augmente

Globalement, sur le nombre de dossiers traités, les contrôles à la conception augmentent de manière significative pour les demandes de réhabilitation. Quant aux contrôles de réalisation, leur nombre reste stable. De manière globale, les contrôles de conception ont augmenté de 19 % comparés à l'année dernière.
À noter que la proportion des contrôles à la conception sur les deux sources d'installations nouvelles évolue très légèrement : 55 % se font sur les demandes de réhabilitation d'installations, et 45 % lors des dépôts de permis sur les constructions neuves. Concernant les contrôles sur les travaux réalisés, 101 contrôles ont été effectués sur les nouvelles constructions (soit 40 %) et 151 dans le cadre de réhabilitation totale des installations existantes (soit 60 %).

Évolution et répartition des dossiers et des contrôles réalisés sur les nouvelles installations

	2015	2014	2013
Contrôle des installations neuves	659 contrôles	588 contrôles	578 contrôles
Contrôle à la conception	407 dossiers	330 dossiers	350 dossiers
Constructions neuves (Instruction PC)	180 dossiers	158 dossiers	138 dossiers
Demande de réhabilitation d'installations existantes	227 dossiers	172 dossiers	212 dossiers
Contrôle à la réalisation (travaux réalisés)	252 contrôles	258 contrôles	228 contrôles

La distribution de ces contrôles se répartit toujours principalement sur les communes de plus de 10 000 habitants du territoire (Draguignan, Vidauban, Lorgues) et les pôles d'appui de l'agglomération (Le Muy, Les Arcs-sur-Argens et Flayosc).

Une forte hausse des contrôles sur les installations existantes

En 2015, 1053 diagnostics d'installations existantes ont été réalisés (contre 621 en 2014). Dans ces diagnostics, sont comptabilisés les contrôles liés à une transaction immobilière (463/1053, soit 44 %), et ceux entrepris à la demande du service conformément aux obligations réglementaires (590/1053, soit 56 % des contrôles effectués en 2014).
Lors de campagnes terrain menées à l'initiative du SPANC, une concertation avec les maires du territoire permet la bonne réalisation de ces contrôles. Ces diagnostics exigent davantage de travail administratif en amont, et beaucoup de « négociation » avec des usagers pas forcément conscients du caractère impératif de ces contrôles.
Il faut pourtant savoir que la très grande majorité des diagnostics donne lieu à l'établissement d'un avis défavorable (80 %), voire au constat de risques sanitaires (8 %)…

LA CULTURE

La Direction des Affaires Culturelles est composée de plusieurs services :

- **Le Pôle culturel Chabran qui regroupe un auditorium de 300 places, la médiathèque, le conservatoire et l'artothèque d'agglomération, les Archives Départementales du Var (gérées par le Conseil Départemental) et un café culturel**
- **Le réseau de lecture publique constitué par la médiathèque d'agglomération et 12 médiathèques**
- **Le réseau d'enseignement musical et artistique : conservatoire d'agglomération et 5 sites d'enseignement**
- **Le réseau des musées comprenant le musée des Arts et Traditions Populaires à Draguignan, le musée Honoré Camos à Bargemon, l'ancien moulin communal à Callas ainsi que le pôle archéologie.**

La diffusion culturelle est également assurée par la programmation artistique proposée par l'association « Théâtres en Dracénie », qui gère le théâtre de Draguignan.

Les orientations de la CAD en matière culturelle :

- développer les espaces de lecture publique et l'accès aux technologies de l'information,
- favoriser l'essor des enseignements et pratiques artistiques (musique et théâtre) au plus près des lieux de résidence des populations,
- mettre à disposition de tous les habitants les productions culturelles de référence dans le domaine du spectacle vivant en privilégiant le jeune public,
- sensibiliser la population au patrimoine local en mettant à disposition les collections permanentes et des expositions temporaires au sein des musées communautaires,
- contribuer au rayonnement du territoire et à son attractivité.

Le Pôle culturel Chabran

Le Pôle culturel Chabran

L'Auditorium de la Dracénie

Une scène exceptionnelle pour une programmation artistique qui résonne… Un espace commun de 300 places pour une culture partagée !

Avec un taux de remplissage de 83 % depuis les journées portes ouvertes des 31 janvier et 1er février 2015, l'auditorium de la Dracénie suscite une véritable adhésion populaire grâce à la qualité de sa salle et à la vitalité et l'innovation d'une programmation accessible à tous : musique classique, variétés, one man show, jazz-blues et théâtre.

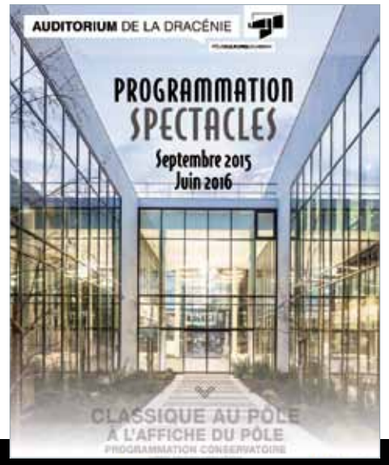

Concert du Chœur du Sud - Journées portes ouvertes

	Nombre de manifestations	Nombre de spectateurs
Programmation Pôle culturel musique classique, variétés et théâtre	24 représentations	5 214
Archives Départementales du Var	8 conférences	300
Réseau de lecture publique	2 spectacles	290
Location aux tiers	2 auditorium + 2 autres espaces	500
	TOTAL	**6 304**

- **Le café culturel**
  En fonctionnement de janvier à septembre 2015 du mardi au samedi de 10h à 18h avec un service de restauration rapide, en intérieur et en terrasse.

Le réseau d'enseignement musical et artistique

Le conservatoire d'agglomération

L'établissement a pour but de répondre aux attentes d'un public diversifié en proposant une offre de formation très large : éveil musical dès l'âge de 3 ans, pratique individuelle et/ou collective, diversité des pratiques instrumentales, art dramatique.
Le conservatoire d'agglomération Chabran est un lieu de créativité et d'échange, afin de sensibiliser de nouveaux publics.
Le conservatoire occupe une surface de 1200 m² ; il est composé de 18 salles spécialement adaptées et dédiées à la pratique musicale et deux salles consacrées aux arts de la scène.

Cours dispensés en 2015

- **20 disciplines instrumentales ou vocales individuelles**
  Flûte traversière, clarinette, saxophone, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, violon, alto, violoncelle, guitare, piano, piano jazz, accordéon, percussions classiques, batterie, guitare électrique, guitare basse, musique assistée par ordinateur, chant classique.
- **2 disciplines de culture musicale**
  Formation musicale, culture vocale.
- **11 disciplines collectives :**
  Chœur adolescents, chœur adultes, chœur mixte (ado/adultes), ensemble à vent, ensemble à cordes, musique de chambre, ensemble de percussions, ensemble de clarinettes, ensemble de guitares, ensemble de flûtes, ensemble de violons, ensemble de violoncelles, ensemble d'accordéons, orchestre d'harmonie, classe de musiques actuelles.
- **1 atelier dans le parcours découverte**
  3 classes d'éveil musical
- **10 ateliers d'art dramatique**
  Classe enfant de 7 à 10 ans : 4
  Classe ado : 5
  Classe adulte : 1
- **Organisation et évolution**
  Le conservatoire dispense 251 heures hebdomadaires d'enseignement.

Les effectifs au 31/12/2015

Répartition par âge des 497 élèves du conservatoire :

- **3/7 ans :** 33
- **8/11 ans :** 119
- **12/17 ans :** 221
- **18/25 ans :** 30
- **+ 26 ans :** 94

Nombre d'inscrits par instrument :

- **Piano :** 99
- **Clarinette :** 10
- **Batterie :** 28
- **Flûte :** 12
- **MAO :** 34
- **Chorale :** 45
- **Accordéon :** 15
- **Théâtre :** 91
- **Violoncelle :** 15
- **Éveil musical :** 27
- **Violon :** 22
- **Saxophone :** 12
- **Guitare :** 44
- **Trompette :** 9
- **Guitare basse :** 8
- **Harmonie :** 26

Répartition : origine géographique des élèves

- **Draguignan :** 334
- **Communes de la CAD :** 153
- **Extérieur CAD :** 10

Le personnel du conservatoire

24 agents constituent l'équipe du conservatoire d'agglomération, soit 2 agents administratifs titulaires (direction-secrétariat) et 22 enseignants, tous spécialisés.

Les actions artistiques

5 actions ont eu lieu durant l'année 2015 :

- **Concert en l'église Saint-Victor** à Trans-en-Provence le 6 décembre 2015 de la chorale adultes : 35 élèves et 180 spectateurs
- **Concert des élèves du conservatoire :**
  45 élèves et 260 spectateurs
- **3 Concerts de l'orchestre d'harmonie :**
  35 participants et 630 spectateurs

À l'échelle du réseau

Les différents sites du réseau, Draguignan, Callas, Le Muy, Lorgues, Trans-en-Provence et Vidauban totalisent 933 élèves en novembre 2015, soit 1613* participants aux différentes activités proposées (enseignements individuels et collectifs), soit + 12.6 % d'inscriptions par rapport à 2014.

L'enseignement de 17 instruments et de 20 disciplines collectives est dispensé par une équipe pédagogique composée de 40 professeurs (27,2 ETP) qui interviennent souvent dans plusieurs sites.

Répartition des élèves par site :

Site de Callas	14
Conservatoire de Draguignan	497
Site Le Muy	160
Site de Lorgues	123
Site de Trans-en-Provence	66
Site de Vidauban	73
Nombre d'élèves	**933**

Nombre de pratiquants par discipline

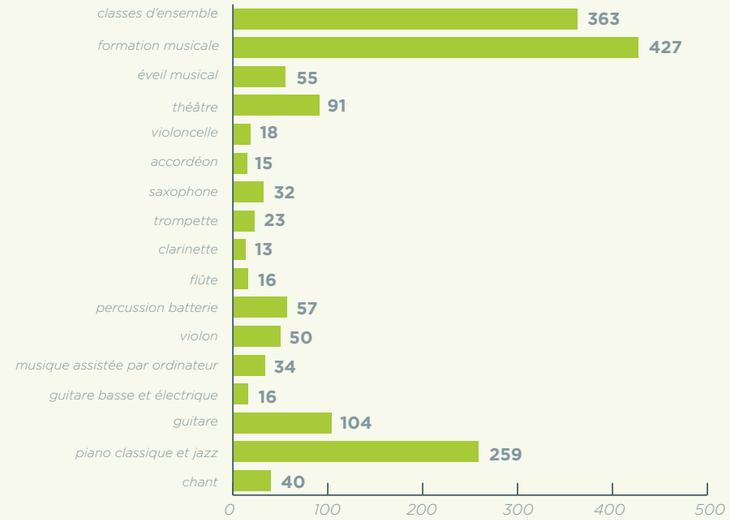

Les écoles de musique participent tout au long de l'année à la vie culturelle des communes et organisent régulièrement des auditions publiques.

Sites	35 participations manifestations
Callas	1
Draguignan	5
Le Muy	4
Lorgues	19
Trans-en-Provence	5
Vidauban	1

** 1 élève peut participer aux différentes activités proposées (par exemple, solfège et cours de guitare).*

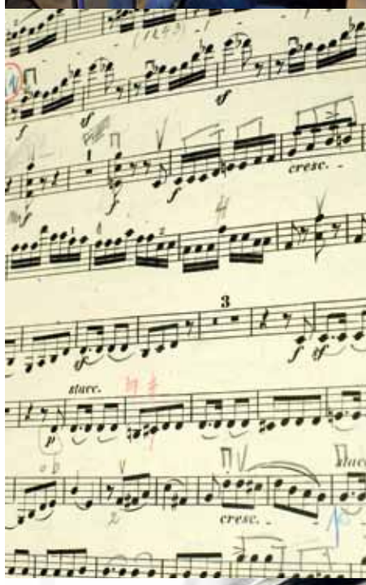

Le réseau de lecture publique

Il est composé d'une médiathèque de pôle à Draguignan et de 12 médiathèques sur le territoire.

- **Le nombre d'entrées dans les médiathèques :** 377 438 dont 261 400 à la médiathèque d'agglomération (69 %). En moyenne, 31 450 personnes fréquentent les médiathèques chaque mois dont 21 700 la médiathèque d'agglomération.
- **Les usagers :** 26 643 (55 % d'adultes, 45 % d'enfants). Cela représente 26 % de la population de l'agglomération (moyenne nationale : 17 %). 15 200 usagers à la médiathèque de Draguignan dont 11 822 Dracénois (78 %). 20 % des inscrits résident sur le territoire de l'agglomération, 2 % résident dans le reste du département et le sud des Alpes de Haute-Provence. 31 % de la population de la ville de Draguignan est inscrit à la médiathèque d'agglomération.
- **437 027 prêts** (+57 % par rapport à 2014) ont été enregistrés.
- **275 600** à la médiathèque d'agglomération, **61 427** dans le réseau.
- Les collections comprennent **217 260 documents.**
- **16603 documents** ont été acquis en 2015.

Le personnel en poste au 31 décembre 2015 est constitué de 52 agents, soit 4 bibliothécaires, 8 assistants de conservation, 1 rédacteur et 39 agents du patrimoine.

26 643
usagers en 2015

437 027
prêts enregistrés

16 603
nouveaux documents

La programmation culturelle

524 séances ont été programmées dont 170 pour la médiathèque d'agglomération et 354 pour le réseau. L'Éducation Artistique et Culturelle a proposé 327 ateliers. Le 1er degré a accueilli 5 198 élèves et le 2e degré 811 élèves. Les accueils petite enfance ont concerné 5 210 personnes (3 113 enfants et 2 097 accompagnants).

La circulation des documents sur le territoire

36 456 documents ont été rendus dans un site différent de celui de l'emprunt tandis que **18 028 documents** ont fait l'objet d'une réservation d'un site à un autre. Au final, **54 484 documents** ont été transportés.

Réseau de lecture publique, chiffres 2015

	Nombre d'entrées	Nombre d'usagers	Nombre de prêts	Nombre de documents	Nombre exemplaires acquis dans l'année	Nombre de réservations effectuées
Ampus	663	120	1579	2717	165	172
Bargemon	4329	379	5706	2103	288	1207
Callas	2054	200	3248	3453	234	758
Draguignan	261400	15200	275600	95208	10162	10969
Figanières	20657	1326	19403	15109	908	1823
Flayosc	7436	760	13039	11195	439	1051
La Motte	10101	672	11121	7948	402	916
Le Muy	15249	1804	22339	18469	853	1026
Lorgues	18850	2001	28103	17613	936	1728
Montferrat	5252	393	5729	4176	264	853
Salernes	9802	1002	14951	7129	560	1611
Trans en Provence	8658	829	10788	13852	508	494
Vidauban	12987	1957	25421	18288	884	1928
TOTAL	**377 438**	**26 643**	**437 027**	**217 260**	**16 603**	**24 536**

L'artothèque d'agglomération - La Mission Art contemporain

Dès sa première année d'existence, l'artothèque compte 60 adhérents et 228 œuvres ont été prêtées.

Les expositions

7 expositions temporaires ont été organisées tout au long de l'année

- **Prêts!** pour présenter le concept et une partie du fonds, Macsime Simon, avec des figures pour la commémoration de la Guerre 14-18, en partenariat avec le Musée des Arts et Traditions Populaires,
- **Paule Tavera Soria** en partenariat avec le Conservatoire pour présenter des œuvres sur le thème de la musique,
- **L'Été Contemporain,** pour la première fois, « l'Été Contemporain » investit le Pôle culturel Chabran,
- **Michel Carlin** avec des grands formats et des vidéos,
- **La pudeur du doudou** où 15 artistes ont réinterprété les doudous de l'enfance,
- **Eric Michel**, Installation Pôle Lumière qui a mis en lumière en néons bleus la façade du Pôle culturel.

Hors les murs

- **Mille feuilles :** une sélection d'œuvres sur papier du fonds est présentée dans le collège Emile Thomas de Draguignan.
- **Espèces de sons :** exposition de poche à la médiathèque de Figanières avec une sélection d'œuvres sur le thème de la musique.

Les médiations

9 médiations, rassemblant 250 élèves, sont organisées auprès des publics scolaires.

Les ateliers

Des ateliers de gravure et de dessins animés ont été assurés par Marie Boiton et Vincent Tavernier.

La Mission Art contemporain

Mariage heureux

Plusieurs manifestations ont été organisées. En partenariat avec le Fonds Régional d'Art Contemporain PACA, le musée des ATP a accueilli une photographie de Sophie Calle « Le Faux Mariage » et 4 œuvres d'Anne Gérard, artiste de l'artothèque.

Jacqueline Badord & Olivier Descamps

Dans les espaces communs du conservatoire, le patio de l'artothèque et sur le parvis, une sélection d'œuvres a été exposée sur le thème de la musique. Cette manifestation fait partie d'un parcours articulé entre la Chapelle de l'Observance, le musée d'Arts et d'Histoire, le Pôle culturel à Draguignan et le Musée Terra Rossa de Salernes.

Le réseau des musées

En 2015, le musée des Arts et Traditions Populaires a accueilli **9 861 visiteurs** dont 5 728 scolaires et 4 133 adultes (8136 visiteurs gratuits/1725 visiteurs payants).
Le musée Honoré Camos de Bargemon a accueilli **4 417 personnes** au cours de l'année 2015, dont 1 282 pour l'exposition « Christophe Reverdit ».

FRÉQUENTATION TOTALE :

14 278
visiteurs
(+ 10% par rapport à 2004)

Le Musée des Arts et Traditions Populaires

La programmation

Le réseau des musées participe au mouvement national lié à la commémoration du centenaire de la grande Guerre et a prolongé l'exposition **« Semailles… Mitraille… Retrouvailles…? Les Varois dans la Grande Guerre »**, jusqu'au 9 juillet 2016. Elle a obtenu le label « mission centenaire ».

Exposition « Mariage heureux » du 20 février au 30 juin. Cette exposition a permis la rencontre entre les collections ethnographiques du musée et une œuvre de la collection du FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, « Le Faux Mariage » de Sophie Calle. Cette exposition a été réalisée dans le cadre du parcours d'Art Contemporain en Dracénie « Passeurs de mémoire » et en collaboration avec la Mission Art Contemporain de la CAD.

Exposition « Infiltration temporaire » du 2 juin au 31 août. Certaines collections ethnographiques du musée des ATP sont allées enrichir l'exposition « Bricologie, la souris et le perroquet » présentée à l'École Nationale Supérieure d'Art de la Villa Arson à Nice, du 15 février au 31 août 2015. Parmi ces collections, 4 objets étaient présentés dans le parcours d'exposition permanente et ont laissé un vide lors de leur départ à Nice en février. D'où l'idée de combler ce vide par des travaux d'étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de la Villa Arson. À leur tour, ces créations ont pu dialoguer avec les objets ethnographiques et créer certaines surprises pour les visiteurs.

Le service des publics

262 médiations jeune public au musée, 243 médiations sur le thème du musée et 19 médiations autour de l'archéologie.

Médiations hors les murs

- 15 séances à la Cité scolaire de Lorgues et au collège Ferrié de Draguignan, dans le cadre du dispositif « la classe, l'œuvre »
- 5 séances dans des écoles primaires autour du thème du papier. Ces journées ont permis la rencontre de professionnels avec les visiteurs. De nombreux ateliers d'initiation et des démonstrations de métiers autour du patrimoine local (vannerie, poterie, ferronnerie) ont été organisées.

Les partenariats

L'année 2015 a également permis de travailler avec plusieurs services de la Communauté d'Agglomération Dracénoise. Au mois de mai, cela a débouché sur des participations à plusieurs événements :

- Le rallye de la mobilité, en accueillant de nombreux élèves du collège Rostand de Draguignan. La médiatrice avait élaboré un questionnaire à destination des élèves leur permettant de mieux appréhender le territoire.
- La journée phare du Printemps Durable au parc Chabran, où des ateliers de poterie ont été menés par une céramiste professionnelle de Salernes.
- En octobre, le musée était présent au salon Autour du vin avec l'intervention d'un vannier et de la médiatrice qui accueillaient les visiteurs avec des séances d'initiation et de démonstration à la vannerie.

Le pôle archéologie

Ce pôle est en relation avec la fondation « La main à la pâte ». Dans ce cadre, de nombreuses classes ont été reçues au musée et hors les murs en médiation avec l'intervention de Pascal Chatard, chargé de mission à l'Éducation Nationale. L'objectif était de permettre aux classes élémentaires d'avoir accès aux sciences par le biais de démarches d'investigations réalisées par les élèves.
Une convention a été signée en septembre 2015 avec l'Éducation nationale comprenant un agrément d'accompagnant scientifique pour la médiatrice culturelle du musée des ATP et pour l'agent du pôle archéologie et patrimoine de la CAD. Cette démarche permettra de développer les contacts avec la liaison école/collège et le développement de nouveaux modules scientifiques destinés aux élèves.

Le pôle archéologique de l'Agglo

Le service des collections

2015 a permis de développer de nombreux partenariats pour l'emprunt et le prêt d'objets avec les Archives Départementales du Var, le Conseil départemental du Var, le Musée des tourneurs à Aiguines, le Centre d'Art contemporain de la Villa Arson à Nice, le Mucem à Marseille, le service archéologique de la Ville d'Arras, le Fonds Régional d'Art Contemporain de Marseille et l'artothèque de Draguignan.

Présentation des collections hors les murs dans de nombreuses structures du Var (Aiguines, La Seyne, Grimaud…), des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône ; présentation au musée des ATP d'œuvres prestigieuses telle l'œuvre photographique « Le Faux Mariage » de Sophie Calle ou d'œuvres créées par de jeunes artistes de l'école de la Villa Arson de Nice. Le site « Mémoires de guerre », base de ressources numériques publiques et privées autour des conflits du XXe siècle des Archives Départementales du Var, avec qui nous collaborons, nous a permis de présenter plus de 200 objets, documents et cartes postales.

Le 1er récolement décennal a été achevé, le musée compte aujourd'hui 19 231 objets.

Déménagement des collections situées dans les réserves extérieures

Plus de 1000 objets, représentant 350 mètres linéaires, ont été transférés pendant l'été 2015 au nouveau centre technique situé avenue Brossolette à Draguignan permettant aux collections d'être regroupées sur un seul site. La surface au sol occupée par les objets lourds et volumineux est d'environ 450 m^{2}.

Vernissage de l'exposition « Christophe Reverdit… » - Musée Honoré Camos à Bargemon

Le musée Honoré Camos

La programmation

Exposition « Christophe Reverdit, Chirurgien de la Grande Armée, médecin de village », du 20 septembre 2015 au 30 avril 2016.

Cette exposition propose de découvrir la médecine au début du XIXe siècle à travers la vie du docteur Christophe Reverdit, chirurgien et médecin originaire de la Dracénie. Croisant un regard ethnologique et historique, l'exposition met l'accent sur les progrès scientifiques, ainsi que les grandes avancées médicales de cette période (vaccination antivariolique, techniques d'auscultation, chirurgie, etc.).

Des médiations sont proposées aux enfants des écoles primaires, collèges et lycées. Partenaire privilégié de la CAD, le musée de l'artillerie de Draguignan s'est associé à cette exposition avec le prêt de plusieurs objets d'époque.

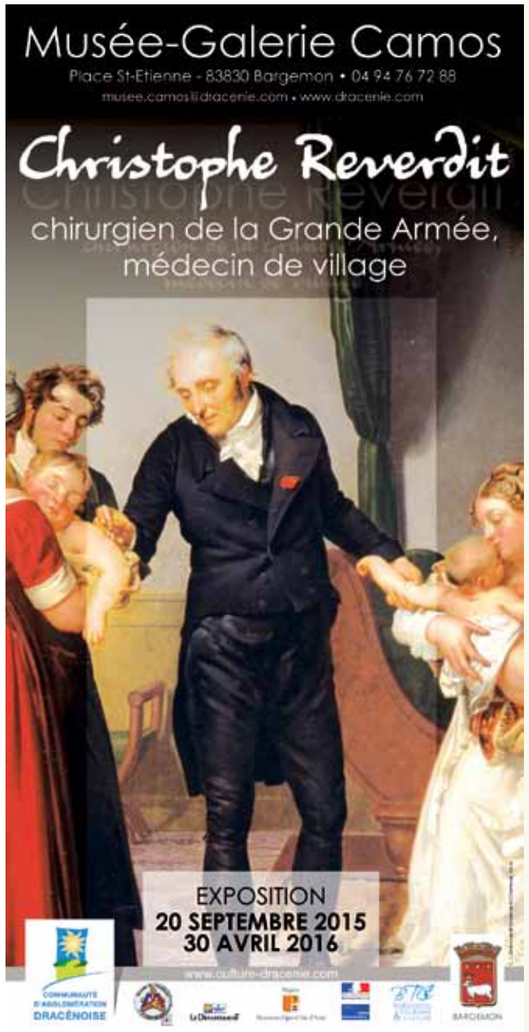

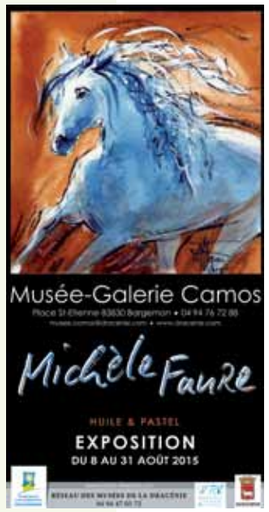

6 expositions artistiques temporaires (dont une dans la salle culturelle de la mairie, salle mise à la disposition par la commune). Organisées par l'association Bargemon, Tourisme & Culture, ces expositions ont profité d'un appui important du service des Affaires Culturelles, du musée des Arts et Traditions Populaires, et du service Communication de la CAD (réalisation des affiches, flyers et financement d'une partie du buffet).
4 417 visiteurs ont pu ainsi découvrir peintures, sculptures, photos, collages et dessins. La salle d'exposition de la mairie a, quant à elle, recueilli près de 750 personnes durant le mois de juillet. Plusieurs animations pour les enfants ont été réalisées par l'association Barge-Anime lors de la Nuit des musées (ateliers de peinture, quizz, jeux éducatifs). Lors de cette manifestation, le musée Camos a enregistré 92 visiteurs dont 24 enfants ayant participé aux animations.

Diffusion artistique - Spectacle vivant (Théâtre)

La Communauté d'Agglomération Dracénoise favorise le développement culturel intercommunal en subventionnant des associations structurantes, comme « Théâtres en Dracénie », dont la programmation artistique est labellisée « scène conventionnée dès l'enfance et pour la danse » par le Ministère de la Culture. Cette programmation est présentée dans les deux salles du théâtre de la Dracénie (735 places pour la grande salle et 150 pour la salle Lily Pons).

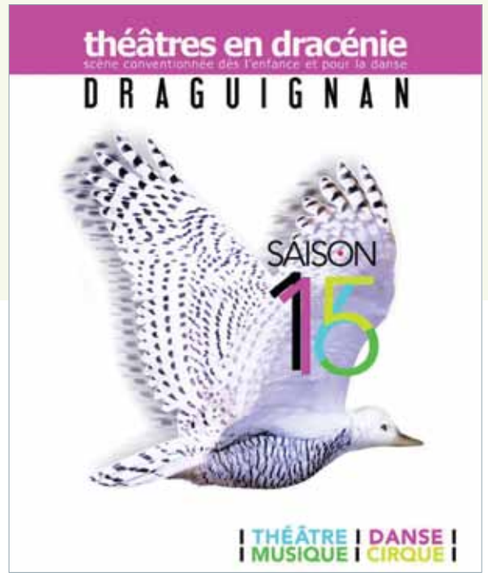

SAISON 2014/2015 :

32
spectacles

14 142
spectateurs

FESTIVAL « AMARELLES » :

5 275
personnes

4 715
scolaires

FESTIVAL « LES VENTS DU LEVANT » :

2 116
personnes

Parallèlement, et afin de promouvoir le spectacle vivant auprès des publics scolaires, le service des relations publiques propose des ateliers et rencontres avec les artistes aux établissements du territoire.

Il intervient aussi dans la formation des enseignants et futurs enseignants. Des projets et stages sont mis en œuvre auprès de l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) de Draguignan.

Le service organise également des actions culturelles envers le tout public : stages de pratique, conférences, répétitions publiques et rencontres en « bords de scène », projections de films en partenariat…

Ces chiffres mettent en valeur l'ensemble des arts de la scène :

Disciplines	Nombre de spectacles
Théâtre	9
Musique	5
Danse	8
Jeune public	9
Cirque et Arts de la rue	1
Total	**32**

14 142
billets délivrés
pour les séances « tout public » (23 203 entrées avec les séances dédiées au public scolaire)

1 675
cartes d'abonnement
« Libre saison »

L'association emploie 15 salariés permanents, une trentaine de vacataires et une quinzaine d'intermittents du spectacle chaque mois. Ces effectifs sont complétés par un responsable technique mis à disposition par l'agglomération.

Dans le cadre d'un accord conventionnel, l'agglomération met à disposition des associations et groupements à but non lucratif du territoire, les différents espaces du théâtre en dehors des plages horaires dédiées à la programmation annuelle élaborée par l'association.

En 2015, 98 manifestations, dont 14 galas des écoles de danse, ont été organisées par des tiers.

Espaces mis à disposition	Nombre de manifestations
Grande Salle	47
Lily Pons	43
Hall	8
Total	**98**

Spectacle « Les Misérables »

Spectacle « Naturel drôle »

Festival Amarelles

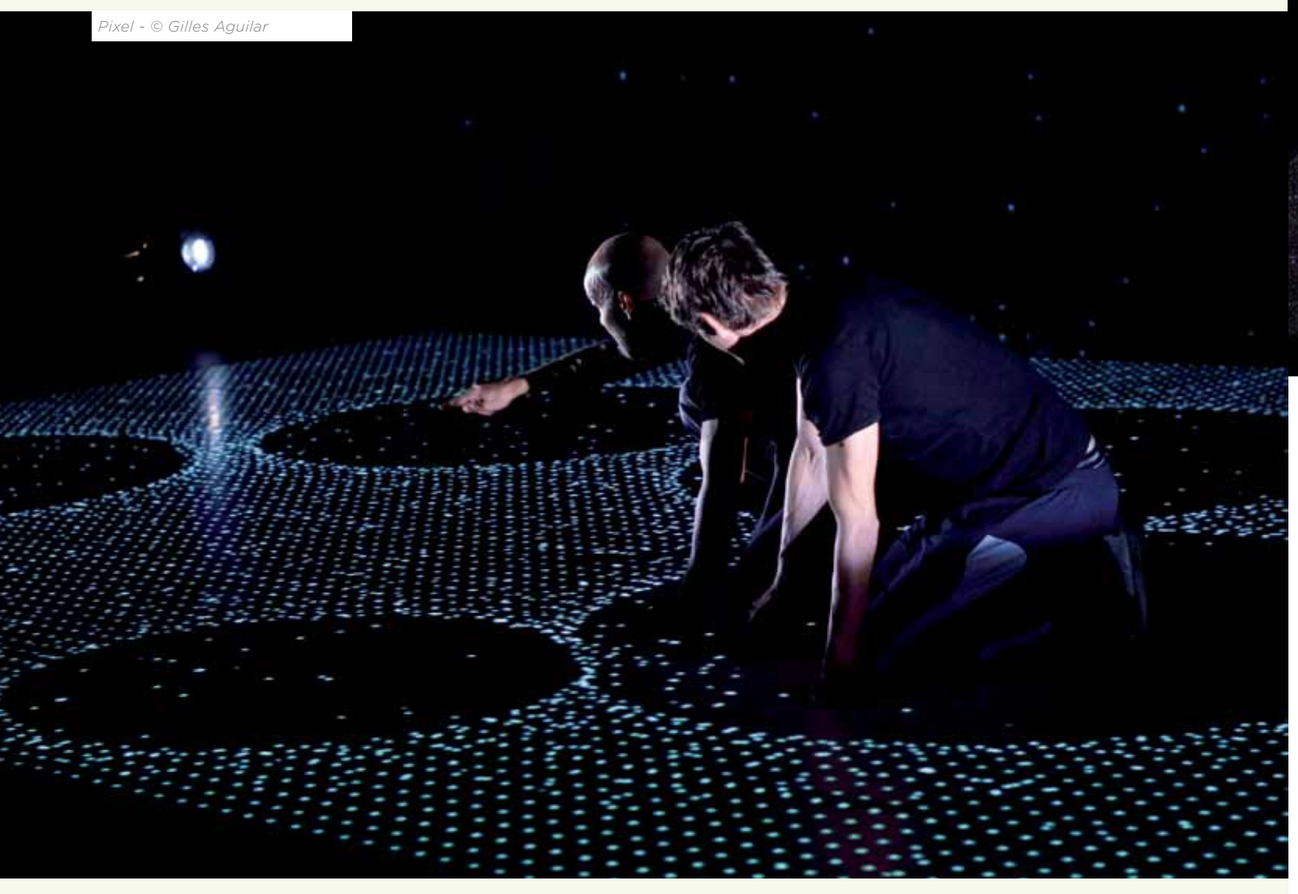

Pixel - © Gilles Aguilar

Enfin, 24 personnes ont été accueillies dans le cadre de stages d'observation ou de professionnalisation :

Stagiaires accueillis

Service	Nombre	Statut
Réseau de lecture publique	4	universitaires adultes en formation professionnelle
	17	scolaires
Réseau des musées	3	scolaires

Falaise des Marinous
Gorges de Châteaudouble

LES SPORTS

Un nouveau schéma d'organisation du travail au sein de la direction a été entrepris. L'objectif était de maintenir, voire d'améliorer le service rendu au public dans un contexte de maîtrise des ressources.

Ainsi, la structuration réalisée accroît, par l'acquisition d'outils adaptés, la capacité d'anticipation de la direction à travers un renforcement de la capacité à planifier, ainsi qu'une optimisation des ressources.

Les stades et gymnases

L'amélioration de l'entretien des installations a été poursuivie.
L'étude de la mise en synthétique du stade de Taradeau comprenant une aire de grands jeux destinée au football et une piste d'athlétisme de 4 couloirs a été finalisée. Le marché a été conduit et les entreprises retenues.
Le logement pour le gardien du gymnase de Vidauban a été livré. Un agent en a pris possession ; il est chargé de la surveillance de l'installation.

Les piscines

Une étude de fréquentation de la piscine couverte Jean Boiteux à Draguignan a permis de mettre en exergue la faible fréquentation de cet établissement en période estivale ces dernières années. La fermeture de cet établissement a donc été décidé, permettant également d'y effectuer certaines interventions rendues nécessaires par l'intensité de son utilisation le reste de l'année.
La mise en place d'un nouveau planning à la piscine découverte Alex Jany a permis d'absorber totalement le flux supplémentaire malgré une fréquentation record liée à la vague de chaleur de l'été 2015.

Comparatif de fréquentations du 1er mai au 30 août

	DRAGUIGNAN Jean Boiteux		DRAGUIGNAN Alex Jany		VIDAUBAN Piscine des Vallons		BARGEMON Piscine Kiki Caron		LORGUES Piscine	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
ACM	1409	25	1438	1631	843	1077	516	233	623	530
Scolaires	2971	2873	571	858	2460	4295	1124	481	3367	4750
Clubs	4376	3211	1791	1358	820	585	272	0	628	530
Public	8274	5047	14727	25436	7178	11295	4620	7346	6407	8771
TOTAL	**17030**	**11156**	**18527**	**29283**	**11301**	**17252**	**6532**	**8060**	**11025**	**14581**
	-5874		**+ 10756**		**+ 5951**		**+ 1528**		**+ 3556**	

15917 entrées supplémentaires en 2015

La piscine Alex Jany à Draguignan

UN HABITAT DE QUALITÉ POUR TOUS 90

LA COHÉSION SOCIALE ET LA POLITIQUE DE LA VILLE 92

LE POINT D'ACCÈS AU DROIT 95

LE CISPD ET LES TIG 99

7

L'HABITAT ET LA SOLIDARITÉ

UN HABITAT DE QUALITÉ POUR TOUS

L'habitat et le logement

La production de logements locatifs sociaux

L'agrément des programmes

En tant que délégataire, la Communauté d'Agglomération Dracénoise a agréé 11 opérations de constructions de logements locatifs sociaux, représentant **328 logements**, soit 1 009 200 € de financement de l'État, auxquels s'ajoutent 1 894 500 € de financement CAD :

- 127 logements sociaux à Draguignan, sous la maîtrise d'ouvrage de la SAIEM, du LOGIS FAMILIAL VAROIS et d'ERILIA
- 41 logements sociaux à Lorgues, sous la maîtrise d'ouvrage du LOGIS FAMILIAL VAROIS
- 53 logements sociaux au Muy, sous la maîtrise d'ouvrage de VAR HABITAT et de la SAIEM
- 107 logements sociaux aux Arcs-sur-Argens, sous la maîtrise d'ouvrage de VAR HABITAT et du LOGIS FAMILIAL VAROIS.

L'effort de financement en 2015 par rapport à l'exercice 2014 est en progression de 58 %. La programmation de l'année 2015 a quasiment doublé au regard du nombre de logements agréés (174 logements agréés en 2014). Ces participations permettent à la CAD d'être « réservataire » dans l'attribution de 78 logements au sein de ces programmes.

Création de 43 logements sociaux boulevard Aubanel à Draguignan

La garantie des emprunts par l'Agglomération dracénoise

La Communauté d'Agglomération Dracénoise a apporté sa garantie d'emprunt, à hauteur de 50 %, pour les opérations suivantes :

- Réhabilitation de 218 logements sociaux « Les Négadis », sis commune de Draguignan, sous la maîtrise d'ouvrage de la SAIEM
- 57 logements sociaux « Vaugreniers », sis commune du Muy, sous la maîtrise d'ouvrage de VAR HABITAT
- 13 logements sociaux « Le Bel'R », sis commune de Vidauban, sous la maîtrise d'ouvrage de VAR HABITAT
- 54 logements sociaux « Le Domaine des Coteaux », sis commune de Trans-en-Provence, sous la maîtrise d'ouvrage de GRAND DELTA HABITAT

Sur ces 4 programmes, le montant total garanti par la CAD est de 5 603 738,50 €.

Le parc privé

En tant que délégataire des aides à la pierre, la Communauté d'Agglomération Dracénoise a agréé 26 opérations de réhabilitations dans le parc privé, représentant 26 logements, soit 219 825 € de financement de l'État, auxquels s'ajoutent 15 524,00 € de financement de la CAD :

- 1 logement « propriétaire bailleur », dans la catégorie logement très dégradé
- 5 logements « propriétaire occupant », dans la catégorie adaptation du logement à la perte d'autonomie ou à l'handicap
- 20 logements « propriétaire occupant », dans la catégorie travaux pour l'économie d'énergie.

La demande de logement social

La gestion du contingent réservataire de la Communauté d'Agglomération Dracénoise

En contrepartie des aides financières, subventions d'équilibre et garanties d'emprunt consenties pour la réalisation de logements locatifs sociaux en Dracénie, la Communauté d'Agglomération Dracénoise dispose d'un contingent de réservations.

En 2015, 3 programmes ont été mis en service :

- Résidence « Les Lavandières », sise commune de Taradeau, sous maîtrise d'ouvrage de la SAIEM – 4 logements
- Résidence « Le Grand Air », sise commune de Vidauban, sous maîtrise d'ouvrage de Var Habitat – 5 logements
- Résidence « Les Coquelicots », sise commune de Trans-en-Provence, sous maîtrise d'ouvrage de Var Habitat – 6 logements.

La mise en service de ces 15 logements neufs, à laquelle s'ajoute l'affectation de 12 logements en rotation ont fait l'objet de 14 Commissions d'Attribution de Logements.

Au terme de l'année 2015, 463 demandes exprimées sont valides. Elles se distinguent en 357 nouvelles demandes et 106 renouvellements.

CHIFFRES CLÉS

1050
Rendez-vous

En termes de service public, le service a honoré près de 1050 rendez-vous, soit 200 de plus qu'en 2014.

Les gens du voyage

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération Dracénoise, a réalisé une aire de grand passage sur la commune de Vidauban. Cet équipement, homologué le 25 juin 2013, est réservé aux gens du voyage à l'occasion des grands rassemblements.

Un gestionnaire pour cet équipement a été désigné dès le mois de mai 2015 afin de prendre en charge les arrivées – départ de groupes, ainsi que l'entretien du site.

Au cours de l'année, l'aire a accueilli 2 groupes pendant plusieurs semaines.

En parallèle de ces occupations autorisées, l'équipement a fait l'objet de plusieurs occupations illégales, qui ont pu trouver des solutions pacifiées grâce au travail de médiation de notre gestionnaire.

Aire de grand passage à Vidauban

LA COHÉSION SOCIALE ET LA POLITIQUE DE LA VILLE

Un nouveau contrat de ville 2015 - 2020

Le vote de la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine vise à concentrer les moyens publics sur les territoires les plus en difficulté. S'inscrivant dans une géographie prioritaire resserrée, cette réforme veut renforcer la lisibilité, la cohérence et l'efficacité de la Politique de la ville.

Les Contrats de ville nouvelle génération succèdent à compter de 2015 au Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). Ils constituent le cadre d'action d'une politique de la ville renouvelée.
La Dracénie a été impactée par la loi, retenant 3 quartiers prioritaires (soit 8370 habitants) aux périmètres distincts des anciens quartiers CUCS :
- 2 quartiers sur Draguignan (centre ancien et les Colettes)
- 1 quartier sur le Muy (centre ancien).

Conclu à l'échelle intercommunale entre l'État, les établissements publics, les communes de Draguignan, du Muy, la CAD, la Région, le Département, les partenaires économiques (CCIV, CMAV et UPV) et les bailleurs sociaux, le contrat de ville mobilise et adapte en tout premier lieu les actions relevant des politiques publiques de droit commun.
Le Contrat de ville, écrit durant le premier semestre 2015, est un document, « vivant », amené à évoluer et à s'enrichir régulièrement de conventions d'application, d'annexes financières, de plans d'actions détaillés. Il prend la forme d'un contrat-cadre unique intégrant les dimensions sociales, urbaines, économiques. Il est révisable annuellement.

La vision intercommunale

Le Contrat de ville mobilise l'ensemble des partenaires concernés sur le territoire de l'intercommunalité et s'inscrit dans le processus de co-construction avec les habitants, les associations, les acteurs économiques et les bailleurs sociaux. Il s'appuie notamment sur la mise en place de **conseils citoyens**.
La CAD est en charge de l'état des lieux et du diagnostic partagé, de la définition des enjeux, des orientations et des objectifs opérationnels, du pilotage, du suivi et de l'évaluation du contrat qui repose sur trois principaux piliers.

Le pilier « cohésion sociale »

Ce pilier consiste à réduire la pauvreté, tisser le lien social, renforcer la solidarité entre génération, préserver la santé, lutter contre le développement de non recours, la prévention de la délinquance, la présence judiciaire de proximité. Le Contrat de ville vise en particulier les familles monoparentales, les jeunes, les personnes âgées, selon quatre axes d'actions :
- l'exercice de la citoyenneté
- l'égalité réelle d'accès aux droits
- la prévention de la délinquance
- la santé

Le pilier « cadre de vie et renouvellement urbain »

Les quartiers prioritaires devront faire l'objet de réflexions et de la mise en œuvre d'actions relatives au cadre de vie, avec les transports, les équipements culturels, les fédérations sportives, les bailleurs et acteurs économiques.

Objectif : une amélioration tangible de la vie quotidienne des habitants des territoires prioritaires, en particulier de ceux qui résident en logement social.

Le pilier « développement économique et emploi »

Ce pilier consiste à promouvoir l'offre de travail pour les jeunes et les femmes en priorité, par l'accompagnement individuel ou collectif, à renforcer la formation, par le soutien aux acteurs économiques, par la promotion de l'initiative privée et par l'attractivité du territoire.
Objectif : réduire de moitié l'écart de taux d'emploi entre les habitants des quartiers prioritaires et les autres, sur la durée du Contrat de ville.

De manière transversale, les priorités du contrat résident dans la déclinaison de trois axes :
- la jeunesse
- l'égalité homme-femme
- la prévention des discriminations

Un quatrième pilier transversal existe : la citoyenneté et les valeurs de la République

Description du Contrat de ville

L'élaboration du Contrat de ville 2015-2020 nouvelle génération se formalise autour de principes structurants :
- un contrat unique intégrant les dimensions sociales, urbaines, et économiques
- un contrat piloté à l'échelle intercommunale et mobilisant l'ensemble des partenaires concernés
- un contrat mobilisant prioritairement le droit commun de l'État et des collectivités territoriales
- un contrat s'inscrivant dans un processus de co-construction avec les habitants.

Il s'appuie sur un diagnostic local partagé, sur la situation des **quartiers prioritaires au sein des villes de Draguignan (Centre ancien et quartier des Collettes) et du Muy (Centre ancien)** et de l'agglomération, permettant de définir les priorités locales qui structurent le contrat en articulation étroite avec le projet stratégique de territoire élaboré par les élus, et en cohérence avec, les autres plans, contrats, schémas, qui peuvent exister sur le territoire.

Signature du Contrat de ville en juin 2015

La signature du Contrat de ville

Elle s'est déroulée lundi 29 juin 2015 en présence du Préfet du Var.
Les 20 signataires sont : la Préfecture du Var, la Communauté d'Agglomération Dracénoise, la Ville de Draguignan, la Ville du Muy, le Conseil Régional PACA, le Conseil Départemental du Var, la Caisse d'Allocation Familiale du Var, le Pôle Emploi, la Caisse de Dépôts et Consignations, le Tribunal de Grande Instance, l'Éducation Nationale, l'Agence Régionale de la Santé, la Chambre de Commerce et d'industrie du Var, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Var, l'Union Patronale du Var, l'AR HLM PACA Corse, l'OPH Var Habitat, la SAIEM, le Logis familial Varois, l'Immobilière Méditerranée.

Organisation de la gouvernance (2e semestre 2015) :

Le rôle de la CAD est essentiellement, **au titre de sa compétence obligatoire « Politique de la Ville »,** d'être l'animateur et le coordinateur autour du Contrat de ville (actions propres au Contrat de ville via les crédits spécifiques, mise en valeur des actions des partenaires en droit commun…). Par ailleurs, elle participe comme d'autres acteurs à des actions sur les quartiers prioritaires, dans le cadre de ses politiques de droit commun, mais aussi dans le cadre de crédits spécifiques « Politique de la ville »

Depuis le 4e trimestre 2015, il est ressorti la nécessité de **mettre en place une gouvernance** pour une meilleure homogénéité et efficacité avec la création de **groupes de travail thématiques**, animés par la CAD.

En complément des actions de droit commun, le Contrat de ville relève de crédits spécifiques « Politique de la ville » qu'il convient d'orienter chaque année à travers **le lancement d'un appel à projet**. À ce titre, la CAD soutient des associations pour la mise en œuvre d'actions spécifiques de ce contrat de ville, via cet appel à projet, au profit des habitants des trois quartiers prioritaires de la ville.

Le montant total des crédits spécifiques alloués à la programmation du Contrat de Ville en 2015 s'élevait à :
- 100 000 € pour l'Etat
- 60 000 € pour la CAD, ventilés comme suit, par pilier du Contrat de Ville et par commune

Ventilation des crédits spécifiques de l'Agglo par pilier et par commune	Actions mises en œuvre sur les quartiers prioritaires de Draguignan	Actions mises en œuvre sur les quartiers prioritaires de Le Muy	Actions mises en œuvre sur les quartiers prioritaires de Draguignan et Le Muy
Pilier Cohésion sociale	24 700 €	3 500 €	1 900 €
Pilier Développement économique et emploi	3 500 €	1 500 €	8 400 €
Pilier cadre de vie et renouvellement urbain	14 000 €	2 500 €	/
Total des crédits spécifiques CAD	42 200 €	7 500 €	10 300 €
TOTAL GLOBAL	**60 000 € crédits spécifiques CAD**		

Les Conseils citoyens

Selon l'article 1 de la loi n°2014-173 du 21 février 2014, la Politique de la ville (…) s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les habitants, les associations et les acteurs économiques. Pour ce faire, selon l'article 7 de cette même loi, un Conseil citoyen est mis en place dans chaque quartier prioritaire de la Politique de la ville sur la base d'un diagnostic des pratiques et des initiatives participatives.

Les Conseils citoyens sont associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du présent contrat. Les représentants des Conseils citoyens seront conviés aux différentes instances dès lors qu'ils seront opérationnels.

Les Conseils citoyens favorisent l'expression des habitants aux côtés des acteurs institutionnels. Ils doivent participer à toutes les étapes de construction du Contrat de ville. Il doit être un tremplin pour l'initiative citoyenne. Ils ont un rôle décisionnel, en concertation au sein du comité de pilotage et un rôle de consultation sur d'autres instances.

3 Conseils citoyens ont été constitués fin 2015 pour le Centre ancien du Muy, pour le Centre ancien et le quartier des Collettes de Draguignan (porté par le Centre Social et Culturel), avec des membres titulaires et des suppléants.

LE POINT D'ACCÈS AU DROIT (PAD)

Le PAD a été créé dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Var, le Président du Tribunal de Grande Instance de Draguignan, le Procureur de la République, l'ordre des Avocats, la Chambre Départementale des Huissiers, des notaires, la PJJ, le SPIP, le Conseil Régional, les associations intervenant en matière juridique (CIDFF, AAVIV, RESONANCES, etc.) et la Communauté d'Agglomération Dracénoise.

Installé depuis le 18 septembre 2014 dans des locaux situés sur la place de la Gare Routière de Draguignan, le Point d'Accès au Droit de la Dracénie a pour principale mission d'accueillir, d'informer, d'accompagner dans leurs démarches les personnes résidant dans les 19 communes de l'agglomération et rencontrant des difficultés dans le domaine juridique et de mettre à disposition de ces usagers :
- des informations dans les différents domaines du droit
- l'accès à des consultations juridiques
- un soutien à des démarches administratives
- un accès à des modes alternatifs de résolution des conflits.

L'accueil

Les avocats

Les consultations ont lieu tous les mercredis matin durant lesquelles des conseils et des orientations sont prodigués.
12 personnes sont accueillies sur ces permanences tous les mercredis et la demande de plus en plus grandissante entraîne un délai d'attente de deux mois.

Les avocats du droit du travail ont, quant à eux, assuré une permanence le 1er jeudi après-midi tous les deux mois de février à juin, puis tous les mois à partir de septembre. Les conseils sont principalement axés sur le droit du travail et le droit social (caisse d'allocations familiales, sécurité sociale, accident de travail, invalidité, etc.). Au cours de ces permanences, une dizaine de personnes a été reçue.

Au total : 46 permanences ont été assurées par le barreau de Draguignan et 521 personnes ont été reçues et conseillées.

Le Point d'Accès au Droit de la Dracénie a orienté **760 personnes vers les avocats, 344 personnes vers la Bourse du Travail** et a accompagné les personnes pour la constitution de **525 dossiers d'aide juridictionnelle** (toutes juridictions confondues).

Les conciliateurs de justice

En 2015, les permanences ont eu lieu les mercredis après-midi. 3 conciliateurs se sont relayés.
Ces conciliateurs reçoivent en moyenne 6 à 7 personnes à chaque permanence. Ils rédigent des courriers, téléphonent, orientent et accompagnent les personnes, organisent des conciliations. Souvent, les procédures juridiques sont évitées. Leur champ d'intervention est principalement dirigé vers les contrats d'assurances, les prêts, les endettements, les relances de divers fournisseurs, artisans, les soucis avec les constructeurs, les voisinages, les droits de passage, les achats de véhicule, les conflits entre personnes, etc.

Le Point d'Accès au Droit de la Dracénie a orienté 369 personnes vers les différentes permanences de conciliateurs du territoire et accompagné les usagers à la constitution de 24 dossiers de saisine du juge de proximité.

Les huissiers de justice

Ils interviennent le 2e lundi du mois. Environ 10 personnes sont reçues dans le cadre de ces consultations.
Les huissiers renseignent principalement sur les saisies de biens, les procédures à suivre pour les expulsions, les revalorisations et indexations des pensions alimentaires, les rattrapages de pensions non versées, les interprétations de certains jugements, etc.

Le Point d'Accès au Droit de la Dracénie a orienté 226 personnes vers les études d'huissiers de justice du territoire et a aidé à la rédaction de lettres de missions et à la réindexation de 25 dossiers de pension.

26
consultations de conciliateurs
ont été assurées par les trois intervenants et 132 personnes ont été conseillées au sein de la structure.

68
personnes reçues

9
consultations assurées en 2015

97
personnes reçues
18
consultations assurées pendant l'année

320
personnes orientées
10 consultations ont été assurées pendant l'année et 65 personnes ont été orientées par le juriste. 320 personnes ont été orientées vers la permanence téléphonique du jeudi après-midi.

Les juristes de l'Association d'Aide aux Victimes d'Infractions du Var (AAVIV)

Les consultations ont lieu le 1er jeudi matin et le 3e jeudi après-midi de chaque mois.
Les rendez-vous sont donnés directement par le secrétariat de l'association.

Le Point d'Accès au Droit de la Dracénie a orienté 312 personnes vers l'AAVIV pour l'année 2015 (soit au Commissariat de Police, soit à l'Association, soit au bureau d'aide aux victimes du Tribunal de Grande Instance de Draguignan).

Les juristes du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

Les consultations sont assurées le 3e jeudi matin de chaque mois par un juriste diplômé du droit de la famille et les rendez-vous sont donnés par la coordinatrice. 6 personnes en moyenne sont reçues par permanence. Le juriste renseigne et oriente principalement sur les droits de la famille (divorce, séparation, droit de garde, obligation alimentaire aux parents, aux enfants, nationalisation, divorce étranger, etc.).

55
personnes renseignées
En 2015, 10 consultations ont permis à ces personnes d'être renseignées, orientées et même apaisées.

49
personnes reçues
Par la médiatrice en 2015

La médiation familiale RESONANCES

Cette permanence de médiation pénale se tient tous les 3es lundis du mois, toute la journée. Les médiatrices familiales se répartissent la tâche et interviennent une demi-journée chacune.
Les médiatrices renseignent sur les possibilités de médiation (famille, enfants, grands-parents, divorce, séparation, droit de garde, etc.). Elles orientent également vers les avocats.

La médiation à caractère pénal et familial « AUTOUR DE LA MÉDIATION ».

La médiatrice organise elle-même les rendez-vous et rencontres au Point d'Accès au Droit. Elle est mandatée par le Procureur de la République pour la médiation pénale et le suivi des dossiers.
À la demande de celui-ci, la médiatrice reçoit 2 à 3 journées par mois les personnes. La salle de réunion permet un accueil neutre et convivial qui facilite les rencontres.

Les stages de citoyenneté

Ils sont programmés environ une fois tous les deux mois sur deux jours par l'association AAVIV du Var. Au cours de ces stages, 6 personnes en moyenne, qui doivent effectuer leur stage de citoyenneté, sont reçues dans la salle de réunion du Point d'Accès au Droit.
Différents intervenants prennent la parole (sapeurs-pompiers, gendarmes, policiers nationaux, policiers municipaux, directeur général adjoint de la communauté d'agglomération, procureurs, psychologues de l'association AAVIV, etc.) pour expliquer le rôle de chacun et les répercussions possibles en cas de désordre public.
En 2015, trois stages de deux jours ont été organisés : 29 et 30 juin, 28 et 29 septembre, 30 novembre et 1er décembre. Chaque stage regroupait 6 stagiaires et environ 6 intervenants.

Les notaires

Depuis un an et demi, les notaires n'assurent plus de consultations gratuites au Point d'Accès au Droit de la Dracénie. Aucune consigne de reprise n'a été donnée pour l'instant par la Chambre des Notaires du Var.
La coordinatrice travaille par ailleurs en réseau avec les autres partenaires institutionnels et associatifs intervenant dans le domaine juridique (CRESUS, Défenseur des Droits, ADIL, UTS, Palais de Justice, UFC Que Choisir, Commissariat de Police, partenaires du territoire assurant des permanences gratuites d'avocats du Barreau, etc.).

Afin de rationaliser au mieux les permanences et d'assurer la meilleure orientation possible, un travail de clarification de la demande de l'usager est mené en amont des entretiens. Par ailleurs, tous les usagers et les intervenants sont recontactés téléphoniquement à J-2 pour une confirmation du rendez-vous.

STATISTIQUES ET FRÉQUENTATION DU POINT D'ACCÈS AU DROIT POUR L'ANNÉE 2015

Des statistiques journalières, mensuelles et annuelles sont tenues régulièrement par thème et chaque mois, le compte-rendu de ces statistiques est adressé au Conseil départemental de l'Accès au Droit du Var.
4 556 usagers ont fait appel au Point d'Accès au droit en 2015 contre 3 973 usagers en 2014 (583 personnes en plus, soit une augmentation de 14,67 %) dont 1 841 hommes et 2 715 femmes.
Les demandes ont été faites par téléphone (2 116 appels) et par demande à l'accueil du Point d'Accès au Droit (2 440). Les demandes émanent en priorité des personnes âgées entre 41 et 60 ans puisqu'elles sont au nombre de 2 314 soit 50,79 % de la totalité des demandes et des plus de 60 ans : 964 demandes soit 21,15 % (qui ne sont pas tous retraités).

Fréquentations par catégorie

- **Salariés :** 1 470 soit 32,26 %
- **Les travailleurs indépendants :** 228 soit 5,11 %
- **Les professions libérales :** 178 soit 3,90 %
- **Les fonctionnaires :** 173 soit 3,79 %
- **Les intérimaires :** 59 soit 1,29 %
- **Les demandeurs d'emploi :** 724 soit 15,89 %
- **Les retraités :** 944 soit 20,71 %
- **Les personnes en incapacité ou en invalidité :** 404 soit 8,86 %
- **Les personnes sans ressources :** 293 soit 6,43 %

Principaux thèmes

- **Famille :** 1 119 soit 24,56 %
- **Logement :** 533 soit 11,69 %
- **Consommation/Surendettement :** 216 soit 4,74 %
- **Contrats :** 258 soit 5,66 %
- **Biens :** 216 soit 4,74 %
- **Autre droit civil :** 258 soit 5,66 %
- **Social/Travail :** 811 soit 17,80 %
- **Notarial :** 210 soit 4,60 %
- **Pénal :** 415 soit 9,10 %
- **Bancaire/Assurance :** 221 soit 4,85 %
- **Administratif :** 176 soit 3,86 %
- **Étrangers :** 123 soit 2,69 %.

3805

usagers

issus des 19 communes de la Dracénie (soit 83,51 %) ont sollicité l'aide du Point d'Accès au Droit de la Dracénie, dont 1581 Dracénois (soit 41,55 %)

LE CISPD ET LES TIG

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Créé en 2009, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) est un outil de concertation sur les priorités de lutte contre l'insécurité et de prévention de la délinquance sur le territoire de la Dracénie. Il favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés, et définit des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publiques.
Il vise ainsi à mieux coordonner les actions et à apporter des solutions concrètes et partenariales. Fonctionnant autour de groupes de travail pluriels, des actions de coordination sont proposées et mises en œuvre, en lien avec les Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), présents sur les communes de Draguignan, Lorgues, le Muy et Vidauban.

Ainsi en 2015 :

- deux logements ont été mis à disposition pour les victimes de violences conjugales
- un partenariat et un suivi des cellules de veille sur les communes de la CAD et des Comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance ont été instaurés
- un programme de prévention « Quartiers d'été », pour les jeunes de 6 à 18 ans a été mis en place dans les quartiers de Draguignan.

Les Travaux d'Intérêt Général

La CAD a pour habitude de travailler avec l'administration pénitentiaire et accueille régulièrement des personnes effectuant des **Travaux d'Intérêt Généraux** (TIG). En 2015, 21 accueils en TIG ont été organisés, représentant 1 648 heures de travail, ainsi que 2 accueils en réparation pénale (REP), représentant 27 heures. Ces personnes sont principalement accueillies en interne par la Direction des Sports ou des Transports, ou ponctuellement sur le réseau de lecture publique en médiathèque ou en accueil sur les Offices du Tourisme.

La CAD accueille des personnes placées sous main de justice pour sa collecte des encombrants notamment

AU SERVICE DU TERRITOIRE, UNE ADMINISTRATION QUI SE MOBILISE 102

UNE ADMINISTRATION À VOTRE SERVICE 104

LES RESSOURCES HUMAINES 106

LES FINANCES ET LE CONSEIL DE GESTION 109

LES AFFAIRES JURIDIQUES 110

LA GESTION DU PATRIMOINE 111

LA COMMUNICATION 112

ÉCOCITOYENNETÉ 116

8

L'AGGLO VOUS OUVRE SES PORTES

Au service du territoire, une administration qui se mobilise ....

Avec la mise en œuvre de la nouvelle organisation des services, du redéploiement interne des moyens et ressources, et à l'appui des démarches d'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), du plan pluriannuel d'investissement (PPI) et du programme de performance publique, nous avons conforté notre stratégie d'action en mobilisant tous les élus et agents sur les enjeux du projet de mandature.
Dans un contexte de dégradation des finances publiques, des efforts ont été demandés à chacun : aux administrés, aux associations, aux agents, aux élus, aux communes !
Les logiques de concertation, de participation et d'implication ont permis d'atteindre les objectifs initiaux de gouvernance et d'exemplarité, de réforme, d'optimisation mais aussi d'aménagement et d'innovation.
Le dialogue s'est ainsi établi entre tous les intervenants internes et les partenaires, afin de donner à notre projet de territoire tout son sens et l'expression de sa concrétisation. Les quelques mots clés ci-dessous dessinent les thématiques retenues, qui interagissent dans le schéma général d'intervention de notre Agglomération, au profit du territoire et de son développement, et au service des communes et de tous les habitants.
Parole donnée ..... Pari tenu.

Laurent SEMAVOINE
Directeur général des services

Comment ?

Des instances

1 Conseil d'agglomération

1 Conseil de Développement

1 bureau communautaire

19 commissions thématiques

1 Comité Technique

1 Comité d'Hygiène et de Sécurité des Collectivités territoriales

Gouvernance

1 direction générale

1 comité de direction

45 directeurs et chefs de service

379 agents

Management

- Ressources humaines
- Dialogue social
- Risques psycho-sociaux
- Environnement du travail

Réforme institutionnelle

- Périmètre des intercommunalités
- Économie et Tourisme
- Eau et assainissement
- Risques majeurs

Modernisation

- Nouvelle organisation des services
- Maîtrise et optimisation (moyens/ ressources)
- Redéploiement logistiques

Pourquoi ?

Ethique

- Exemplarité
- Investissement
- Innovation

Exigence

- Mise en œuvre des compétences
- Évaluation des politiques publiques
- Atteinte des objectifs de mandature

Optimisation

- Recentrage sur nos compétences
- Ingénierie aux communes
- Économies d'échelle
- Stratégie patrimoniale

Évolution des schémas

- Mutualisation
- Gestion des déchets
- Transports
- Animation économique et commerciale
- Tourisme

Mandature

Fondements

- Projet d'agglomération
- Schéma de cohérence territorial (SCoT)
- Plan Pluriannuel d'Investissements

Objectifs

- Développement économique et attractivité
- Solidarité et ruralité
- Performance publique

Aménagement

- Urbanisation et habitat
- Activités
- Transports et Mobilités
- Équipements et services

Armature urbaine

- Cœur d'agglomération
- Villes d'appui
- Villages

Rayonnement du territoire

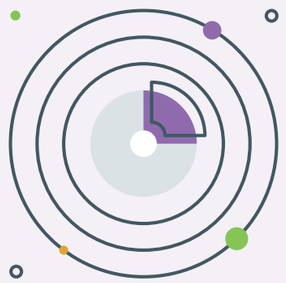

- Développement économique et activités commerciales
- Requalification des Zones d'activités
- Pôles tertiaires et formation
- Infrastructures et patrimoine
- Soutien aux services publics locaux et aux projets communaux de proximité
- Protection et valorisation des espaces naturels
- Rayonnement touristique, culturel et sportif
- Animation du territoire (milieu urbain et rural) et activités de pleine nature

et se projette ...

UNE ADMINISTRATION À VOTRE SERVICE

L'organigramme des services (fin 2015)

Une fois par trimestre, le Comité de direction élargi rassemble les encadrants

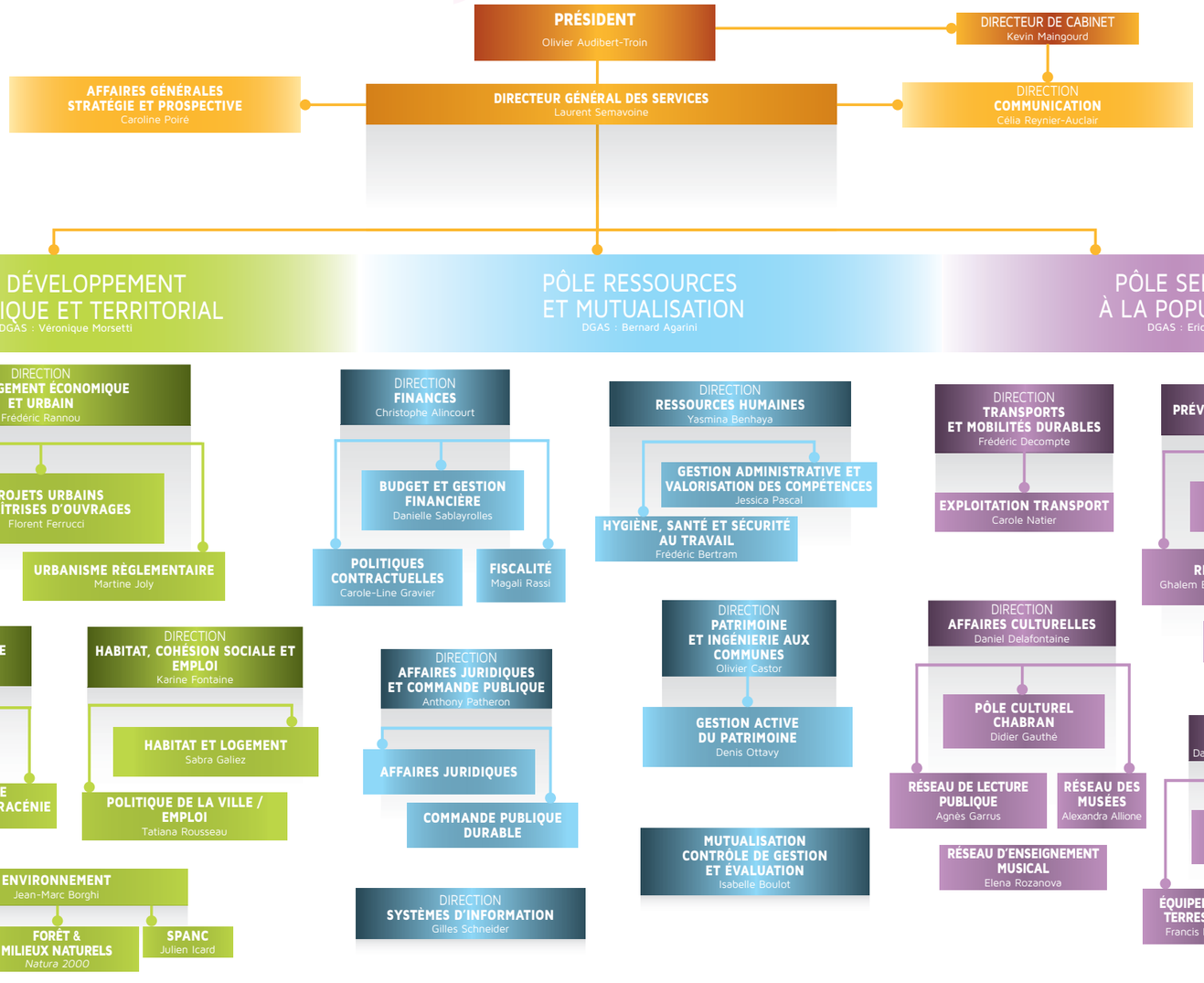

L'annuaire des services

Adresse

Hôtel communautaire
Square Mozart, CS 90129,
83004 DRAGUIGNAN cedex

Horaires d'ouverture

De 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30

Pour joindre les services de la CAD

- **Accueil :** 04 94 50 16 20
- **Point d'Accès au Droit :** 04 98 10 29 20
- **La direction de la communication :** 04 94 60 34 83
- **La direction de l'aménagement économique et urbain :** 04 94 50 16 35
- **La direction de l'habitat, de la cohésion sociale et de l'emploi :** 04 98 10 72 35
- **Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :** 04 94 50 16 40
- **La Direction de l'Animation Économique et Touristique :** 04 98 10 72 66
- **L'Office de Tourisme Intercommunal de la Dracénie :** 04 98 105 105
- **Les Transports en Dracénie :** 04 94 50 94 05
- **Le Transport à la demande :** 0 800 65 12 20 (N° gratuit)
- **Ramassage des encombrants, monstres et déchets verts :** 0 800 00 00 83 (pour Draguignan)
  ou 0 800 18 34 13 (pour les autres communes)
- **Accueil Pôle culturel Chabran :** 04 83 08 30 30
- **Médiathèque d'agglomération :** 04 83 08 30 40
- **Conservatoire d'agglomération :** 04 83 08 30 50
- **Le Musée des Arts et Traditions Populaires :** 04 94 47 39 49
- **Le Musée Camos :** 04 94 76 72 88

LES RESSOURCES HUMAINES

Données chiffrées

La masse salariale

La masse salariale totale, tous budgets confondus (Agglomération, Transports, Tourisme, SPANC) a augmenté de 3.56 % entre 2014 et 2015, dont 2.5 % de hausse du Glissement Vieillesse Technicité (GVT), quasi incompressible. Cette hausse réelle (1%) est due à la charge en année pleine (2015) du recrutement courant 2014 d'agents du Pôle culturel Chabran (médiathèque et professeurs de musique du conservatoire).

Évolution de la masse salariale 2013/2014/2015

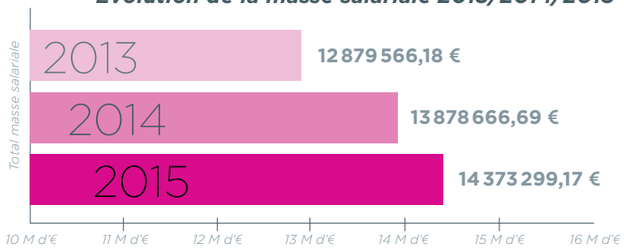

Les effectifs

- Au 31 décembre 2014 : 380 agents
- Au 31 décembre 2015 : 379 agents

Les effectifs par catégories et par sexe

Effectifs H/F par catégorie et par sexe (en nb)

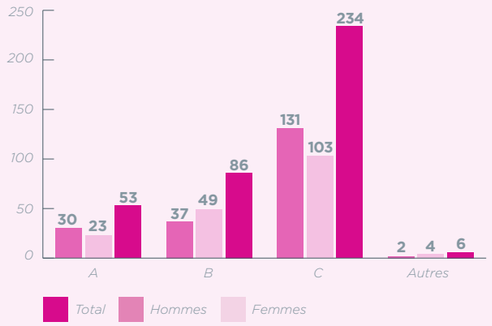

Effectifs H/F par catégorie et par sexe (en %)

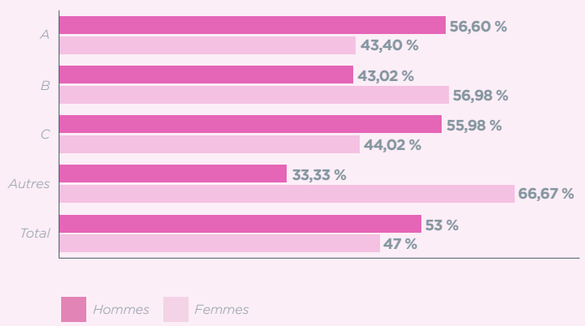

Les formations

Le Plan de formation 2015-2017 a été validé en séance du Comité Technique le 5 novembre 2015.

Formations 2015	Nombre de journées
CNFPT : au titre de la cotisation obligatoire	451
Collectivité	96
Autres organismes	100
Total	647

L'ajustement des services

- 17 agents ont bénéficié de mobilité suite à l'ajustement des services
- En 2015, la CAD s'est dotée d'un nouvel organigramme :

	Ancien organigramme **Direction Générale des Services**	**Nouvel Organigramme** **Direction Générale des Services**
Directeur Général des Services	Laurent SEMAVOINE	Laurent SEMAVOINE
Directions/Services	▸ Cabinet du Président ▸ Direction de la Communication ▸ Direction Générale des Services ▸ Direction des Systèmes d'Information ▸ Service Stratégie et Prospective	▸ Cabinet du Président ▸ Direction de la Communication ▸ Direction Générale des Services ▸ Service Affaires Générales
Effectif/catégories	**32 agents dont :** Catégorie A : 13 Catégorie B : 6 Catégorie C : 12 Autres : 1	**26 agents dont :** Catégorie A : 12 Catégorie B : 4 Catégorie C : 8 Autres : 2

	Ancien organigramme **Pôle Aménagement Durable**	**Nouvel Organigramme** **Pôle Développement Économique et Territorial**
Directeur Général des Services	Véronique MORSETTI	Véronique MORSETTI
Directions/Services	▸ Direction Aménagement et Urbanisme ▸ Direction de l'Ingénierie Territoriale et Infrastructures ▸ Direction Protection et Valorisation de l'Environnement ▸ Direction des Transports et Mobilités Durables	▸ Direction de l'Aménagement Économique et Urbain ▸ Direction de l'Animation Économique et Touristique ▸ Direction de l'Habitat, Cohésion Sociale et Emploi ▸ Service Environnement
Effectif/catégories	**126 agents dont :** Catégorie A : 10 Catégorie B : 14 Catégorie C : 102	**26 agents dont :** Catégorie A : 14 Catégorie B : 16 Catégorie C : 24 Autres : 4

	Ancien organigramme **Pôle Ressources**	**Nouvel Organigramme** **Pôle Ressources et Mutualisation**
Directeur Général des Services	Eric DUPUY	Bernard AGARINI
Directions/Services	▸ Direction des Affaires Juridiques et Commande Publique ▸ Direction des Finances et Conseil de Gestion ▸ Direction des Ressources Humaines	▸ Direction des Affaires Juridiques et Commande Publique ▸ Direction des Finances ▸ Direction du Patrimoine et Ingénierie aux Communes ▸ Direction des Ressources Humaines ▸ Direction des Systèmes d'Information
Effectif/catégories	**24 agents dont :** Catégorie A : 3 Catégorie B : 5 Catégorie C : 16	**45 agents dont :** Catégorie A : 9 Catégorie B : 10 Catégorie C : 26

	Ancien organigramme **Pôle Développement Territorial et Cohésion Sociale**	**Nouvel Organigramme** **Pôle Services à la Population**
Directeur Général des Services	Bernard AGARINI	Eric DUPUY
Directions/Services	▸ Direction des Affaires Culturelles ▸ Direction de la Cohésion Sociale et Ruralité ▸ Direction du Développement Économique, Emploi, Formation et Tourisme ▸ Direction des Sports	▸ Direction des Affaires Culturelles ▸ Direction Prévention et Valorisation des Déchets ▸ Direction des Sports ▸ Direction des Transports et Mobilités Durables
Effectif/catégories	**198 agents dont :** Catégorie A : 24 Catégorie B : 55 Catégorie C : 114 Autres : 5	**250 agents dont :** Catégorie A : 18 Catégorie B : 56 Catégorie C : 176

Mutualisation : création d'un réseau Ressources humaines

Parmi les actions proposées, la création d'un réseau Ressources humaines a permis d'aboutir en 2015 à la signature d'un plan de formation intercommunal en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale. Ce réseau vise à la mise en commun d'une expertise et d'échanger dans un contexte de mutualisation.

L'élaboration d'un Plan de formation mutualisé

Les objectifs principaux de cette démarche mutualisée sont deux ordres :

- **Participer à la professionnalisation des agents,** dans les mêmes conditions pour l'ensemble des collectivités impliquées, dans le cadre de leurs politiques publiques et obligations relatives au statut.
- **Améliorer la performance publique en décloisonnant les services, en renforçant la mise en réseau des compétences, en favorisant le partage d'expériences et de pratiques** entre les personnels du territoire.

À ce jour, la rencontre des techniciens en ressources humaines a permis, par la création du réseau Ressources humaines, d'identifier des besoins de formations à mutualiser, avec une priorité donnée aux formations réglementées, notamment en matière de prévention et de sécurité.

LES FINANCES ET LE CONSEIL DE GESTION

Le Service budget et gestion financière

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

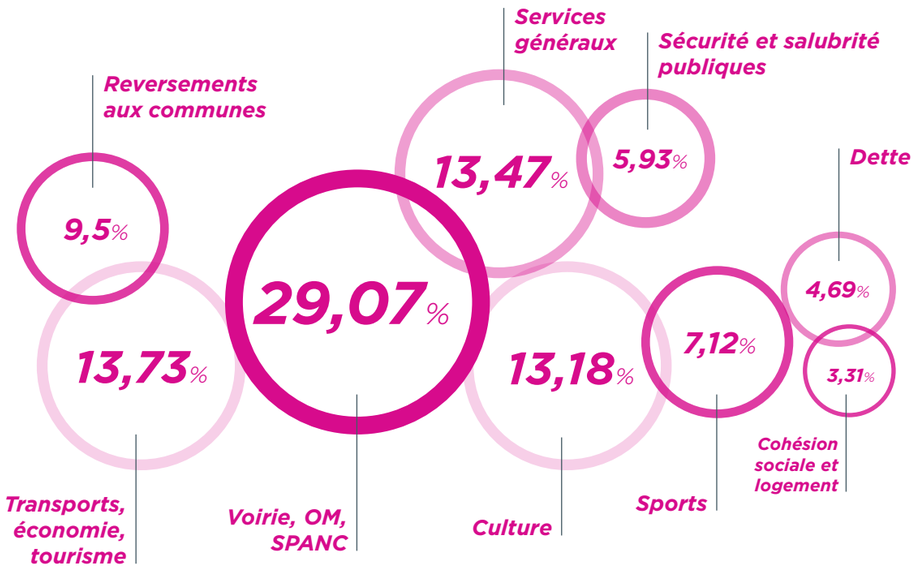

L'année 2015 a été marquée par la mise en place d'un nouvel organigramme impliquant des adaptations de notre organisation. En parallèle, la mise en place des Responsables Administratifs et Financiers au sein de nos directions a été retenue. Cette nouvelle organisation de la chaîne comptable, doublée de la dématérialisation complète pour le traitement de l'ensemble de nos pièces comptables, trouvera à se réaliser en 2016.

La Mission conseil de gestion

Initiée en 2013, la mission d'assistance et de conseil auprès de l'ensemble des directions s'est prolongée en 2015 avec les réunions de dialogue de gestion périodiques, auxquelles l'ensemble des directions ressources ont été associées. Le renforcement de ce dispositif, qui avait déjà permis de réaliser une économie substantielle (400 K €) en 2014, grâce aux suivis réguliers de l'ensemble des directions opérationnelles, a également permis d'en réaliser 460 K € en 2015.

La Mission observatoire de la fiscalité

Concernant cette mission désormais habituelle, nombre de communes sont aujourd'hui totalement impliquées. Cinq sont en phase de travail effectif depuis début 2015, et trois vont débuter courant 2016.
Depuis le début de ces démarches, l'exploitation des données et les pistes de travail explorées ont permis de revaloriser de façon significative les bases fiscales des communes et de la CAD.

LES AFFAIRES JURIDIQUES

Le Pôle Commande Publique Durable

Une soixantaine de marchés a été lancée au cours de l'année 2015. La politique d'achat durable a permis d'intégrer des clauses ou des critères liés aux performances environnementales dans de nombreux marchés.

Par ailleurs, la politique d'achat social a été maintenue au même niveau qu'en 2014 avec un peu plus de 25 000 heures d'insertion effectuées grâce à nos marchés ou ceux suivis par la CAD pour le compte d'organismes nationaux intervenant sur notre territoire.

Cette politique d'achat a par ailleurs poursuivi le développement de son volet économique par la systématisation de l'utilisation de Marché Public Simplifié (MPS) à tous nos marchés hors appels d'offres. Cette mesure de simplification des réponses des entreprises utilise l'outil numérique.

Cette volonté constante d'améliorer la gestion de la relation acheteur public/fournisseur au travers du pacte TPE/PME pour la Dracénie a d'ailleurs été récompensée par le trophée national du magazine Décisions Achat, trois ans après celui accordé en 2012 sur la politique d'achat durable.

La Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique poursuit sa politique de partage des savoirs faire auprès des communes membres de l'intercommunalité en animant le réseau des services achats de notre territoire.

Le Pôle Affaires juridiques et Assurance

La Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique a continué de développer sa mission d'assistance et de conseil auprès des directions internes et a continué à assurer le suivi des assurances de l'agglomération.

LA GESTION DU PATRIMOINE

Composé de 9 agents, ce service gère plus d'une centaine d'équipements communautaires. Il comprend une équipe d'intervention en régie et gère les entreprises retenues par appel d'offre qui interviennent de façon complémentaire sur des travaux plus importants ou qui nécessitent une technicité particulière.
Ce service gère aussi les fluides, les prestations techniques de maintenance et les contrôles règlementaires. Le budget de fonctionnement relatif à l'entretien du patrimoine communautaire s'élève à 2,5 M d'€ TTC par an.

La Gestion active du patrimoine

2 000 interventions techniques en 2015 sur les équipements communautaires.
Le nombre d'interventions techniques sont clairement identifiées du fait d'une mise à niveau du patrimoine dans le cadre d'actions de maintenance préventive. De plus, les moyens ont été optimisés afin de privilégier les interventions en régie afin de réduire les dépenses.

- 1100 interventions ont été traitées en régie (55 %)
- 900 interventions l'ont été par des entreprises (45 %)

Répartition des interventions

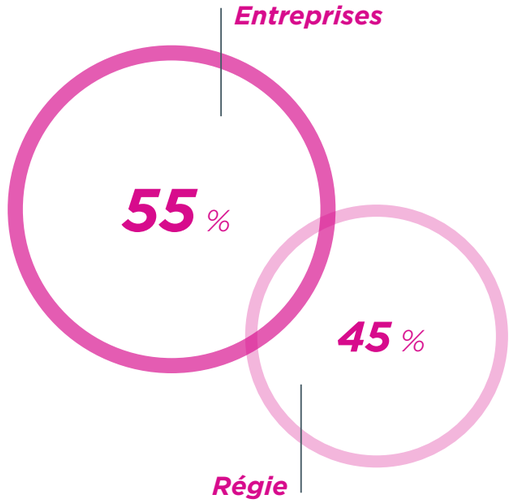

Les réalisations

Au-delà des actions menées au titre des missions d'entretien annuel systématique ou obligatoire, l'année 2015 a permis les réalisations suivantes :

Au titre des travaux et de l'optimisation du patrimoine

- La réalisation de travaux et d'aménagements liés à la réorganisation des services
- La réfection de la toiture du moulin Buisson
- La remise en état des vestiaires du stade de Salernes
- La réalisation des diagnostics dans le cadre de l'élaboration des agendas d'accessibilité partagée (Ad'Ap)

Au titre de l'optimisation des dépenses et des économies d'énergies

Dans le cadre du dialogue de gestion avec la Direction des finances, le travail sur l'optimisation des dépenses s'est poursuivi. Parallèlement, de concert avec l'économe de flux, des actions ont été menées pour réaliser des travaux générateurs d'économies d'énergie.

Au titre de la gestion et de l'organisation du service

L'effort mené depuis 2012 en termes de formation des agents s'est poursuivi, afin de diversifier leurs compétences (formation technique, administrative, habilitation) et optimiser l'organisation interne.

Au titre de la mutualisation et de la performance publique

Des objectifs précis ont été définis afin de mettre en place des actions destinées à réduire les coûts de gestion du patrimoine et améliorer le service rendu. Une fois mises en place, ces actions pourront être mesurées grâce au logiciel de gestion de patrimoine.

LA COMMUNICATION

La communication externe généraliste

La direction édite chaque trimestre le magazine officiel de l'agglomération Dracenie.m@g. Son tirage est de 42 000 exemplaires, distribués dans les foyers de la Dracénie et dans le réseau des partenaires.
Les plaquettes Guide pratique/Chiffres-clés/Bienvenue en Dracénie sont mises à jour régulièrement. Le service créé et supervise la finalisation et l'impression du Rapport d'activités de l'année précédente. Cette année, un livre à vocation touristique sur la Dracénie a été écrit et édité par la direction.

La communication externe autour des compétences

Pour la direction de l'aménagement et de la prospective

Le principal dossier de cette année a concerné la reprise du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Il a ainsi fallu organiser et participer aux ateliers de concertation ainsi que rédiger et diffuser les informations du SCoT.

Pour la direction de l'environnement

La collaboration avec cette direction s'est centrée sur la mise en place, en partenariat avec le service animations et études, d'un plan de communication annuel. L'objectif principal a été d'améliorer les performances de tri en lien avec l'étude d'optimisation en cours. Par ailleurs, un travail plus spécifique a concerné l'organisation et le suivi de l'événementiel « La Dracénie fête le printemps durable ».

Pour la direction du développement économique

Plusieurs plans de communication ont été élaborés et mis en œuvre pour la Pépinière/Hôtel d'entreprises et le Club des Entrepreneurs Dracénois. Un suivi de la communication pour l'artisanat et le commerce a été initié, ainsi qu'une aide à la communication des salons en lien avec l'emploi et la formation (Draguignan/Salernes). Il en va de même pour certains événementiels liés à la semaine de l'économie ou dans le cadre du pacte TPE/PME et les Trophées des fournisseurs.

Pour la direction des transports

Il s'est agit de suivre et de mettre en place des campagnes de communication annuelles liées aux nouveautés des transports, comme la refonte complète de la charte graphique TEDBUS et la campagne de communication annuelle. Dans le même temps, une réflexion a été engagée afin de prévoir le renouvellement et les nouveautés du réseau pour l'année, notamment concernant la navette Média bus.

Pour la direction de la cohésion sociale et de l'habitat

Plusieurs services de cette direction ont eu des besoins en communication, comme la cohésion sociale avec les médiations sociales ou le Conseil Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance et le Point d'Accès au Droit.

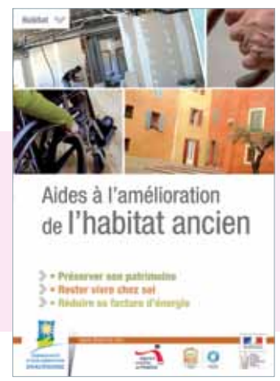

Pour la direction de l'action culturelle

L'ensemble des supports de communication pour l'ensemble du réseau des médiathèques, des écoles de musique, du Musée des Arts et Traditions Populaires, du Musée Camos et de l'ancien moulin communal de Callas est suivi et réalisé par la direction. Toute la communication liée à l'ouverture et aux journées Portes Ouvertes du Pôle culturel Chabran, ainsi que le lancement de la 1re programmation de l'auditorium de la Dracénie ont été confiées à la Communication de l'Agglo.

Pour la direction des sports

Les besoins de cette direction en matière de communication ont concerné certains projets comme la base de loisirs de Vidauban, le stade de Taradeau ou la réalisation de la plaquette annuelle des piscines de la Dracénie.

Pour la direction des affaires juridiques

Certaines opérations menées par la direction ont nécessité l'appui de la Communication, notamment autour du Pacte TPE/PME et les Trophées des fournisseurs.

Actions culturelles

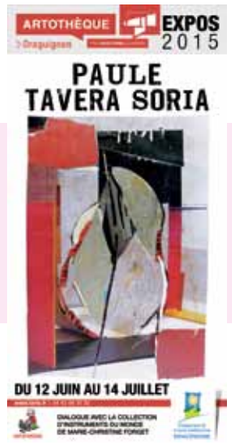

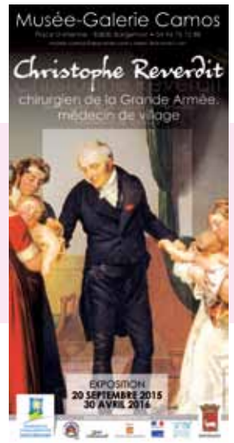

Les Relations presse

Afin de relayer l'action de l'Agglomération tout au long de l'année, la presse, essentiellement locale, est un relais important. Deux conférences de presse sont, en moyenne, organisées chaque mois.
En outre, un partenariat annuel a été signé avec Var-matin. Il prend la forme de campagnes de communication autour du tourisme, du commerce, de certains événementiels comme le National de Pétanque de Draguignan ou le Tour du Haut Var cycliste.
Des partenariats ont été signés avec Métropole, Le Var Information, Objectif méditerranée, Var Eco news ou le Bavar, avec pour certains, un nombre défini d'encarts annuels.

Les inaugurations et événementiels

Les inaugurations

Les vernissages ou les inaugurations sont généralement organisés et supervisés par la Direction. Cela concerne les musées des Arts et Traditions Populaires et Camos, l'Artothèque et dès lors qu'un bâtiment est achevé ou une manifestation est programmée comme les vestiaires du stade de la Peyroua au Muy.

Vernissage de l'exposition « Carlin » à l'artothèque d'Agglomération

Les événementiels en Dracénie

En lien avec la direction de l'environnement, la manifestation « La Dracénie fête le printemps durable » est organisée durant tout le mois de mai sur le territoire et se termine par une journée phare à Draguignan.
Les producteurs locaux sont associés aux équipes de l'Agglomération pour proposer le salon touristique Autour du Vin chaque mois d'octobre.

La participation à des salons en tant que partenaires

En fonction des thématiques et des événements, la direction de la Communication est mobilisée. C'est le cas pour le Salon de l'habitat de Draguignan, le Salon des seniors, la Foire de printemps ou encore les journées d'accueil des nouveaux arrivants dans les communes.
D'autres manifestations bénéficient du concours de la CAD sous la forme d'un partenariat comme le Tour du Haut Var cycliste, le Salon Job des 4 saisons, le Tournoi du Dragon de rugby, les Escapades littéraires, l'International à pétanque de Draguignan, les Médiévales des Arcs-sur-Argens, le Festival des Musiques Anciennes de Callas ou la Fête du Vin nouveau à Taradeau.

La communication via les Technologies de l'Information et de la Communication : dracenie.com et autres supports

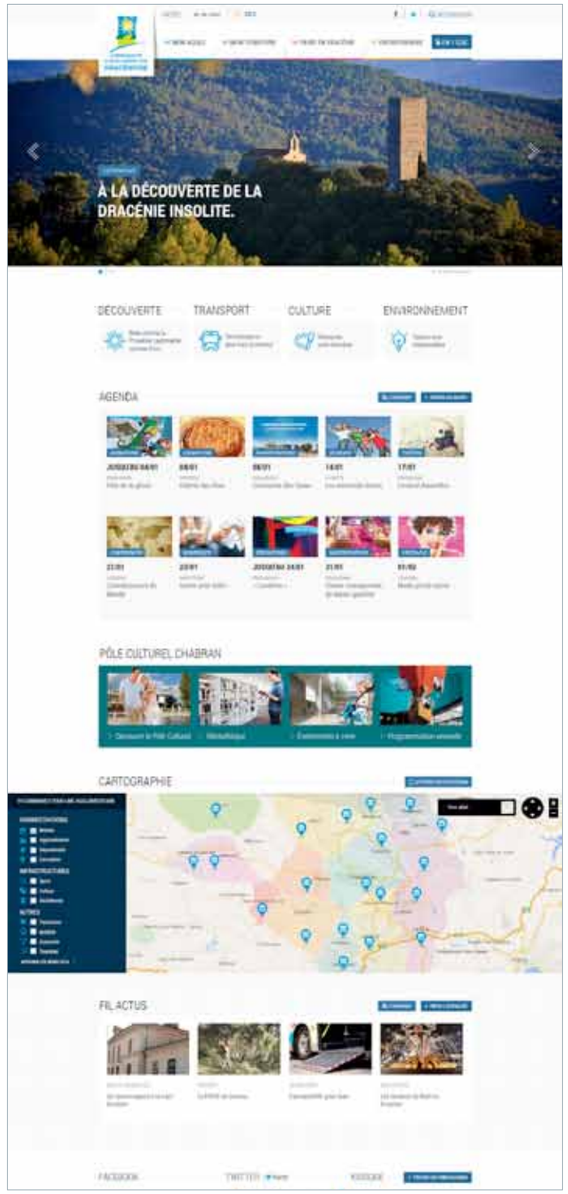

200 000
visites
La fréquentation du site Internet de la CAD, www.dracenie.com, a atteint 200 000 visites, soit 100 000 visiteurs uniques par an.

En 2015, une refonte totale du site a été engagée. L'accent a été porté sur davantage de services, une ergonomie plus moderne et une facilité d'utilisation renforcée.
La Newsletter mensuelle, la Dracénews, a été repensée également. Elle est envoyée à 6 000 partenaires (abonnés) de l'agglomération et elle renvoie aux informations présentes en ligne sur www.dracenie.com. Par ailleurs, des lettres d'information thématiques sont envoyées, ainsi qu'une newsletter culture chaque mois et une newsletter environnement tous les deux mois.

Communication interne

Le magazine Cad'ence, journal de communication interne, est envoyé tous les deux mois à l'ensemble des agents de la CAD via le bulletin de paie, ainsi qu'aux conseillers communautaires et aux Directeurs Généraux des Services des 19 communes membres.

FACEBOOK
DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DRACÉNOISE

120
publications

402
nouveaux j'aime

164 268
audience totale

L'ÉCOCITOYENNETÉ

L'activité de la mission Écocitoyenneté se décline selon les 3 axes : Éducation à l'environnement, Evènementiels, Communication de proximité. Le leitmotiv de ce service est de développer une culture commune auprès des habitants en matière de développement durable.

L'éducation à l'environnement

Cette activité vise le jeune public scolaire pour promouvoir les enjeux du développement durable et faire connaître les bonnes pratiques et les actions de la Communauté d'Agglomération Dracénoise en la matière.

- **Réalisation de 10 animations** dans les établissements scolaires (école primaire Carbonel à Vidauban, lycée Jean Moulin à Draguignan) ou crèche (Le Petit Prince à Draguignan) sur les thèmes de la collecte sélective, du compostage, de la prévention des déchets et des gestes écocitoyens, du recyclage (225 enfants).

- **Participations à des actions dans le cadre de partenariats pour les jeunes :** journées « 3S » portes ouvertes au CFA des Arcs (5 animations et 100 jeunes accueillis sur le stand d'information) ; animations au musée des ATP : 13 classes sensibilisées au 1er trimestre 2015 (240 élèves) ; journées portes ouvertes au Lycée Jean Moulin à Draguignan : stand d'information.

Les évènementiels

La communication sur les thèmes du développement durable passe aussi par l'organisation d'évènements et des partenariats, sur le territoire de la Dracénie, pour le grand public :

- Opérations nettoyage de printemps/d'automne sur 8 communes.

- **Participation aux manifestations des partenaires et des communes par la tenue de stands de sensibilisation :** soirées nouveaux arrivants ; journée des Associations à Draguignan ; journée au musée des ATP « Les rendez-vous au jardin » sur le compostage, partenariat avec la mission Énergie pour l'édition 2014/2015 du concours « Familles à énergie positive ».

- **Organisation de la 3e édition de « La Dracénie fête le printemps durable »** du 11 au 30 mai autour de plusieurs thèmes : le climat, les énergies, l'eau, les déchets, la biodiversité, l'alimentation et le gaspillage alimentaire. 100 classes inscrites, soit environ 2 700 jeunes ont participé, 13 communes ont accueilli des manifestations.

- **Opération « Défi-papier »** - 1ère édition avec le soutien financier d'Eco Folio (éco-organisme des papiers) et le prestataire Pizzorno : organisation d'une collecte évènementielle des papiers des établissements d'enseignement, avant les congés d'été, doublée d'un concours inter-établissements. Baptisée « Avant les vacances, le papier, j'y pense ! », l'opération a impliqué 20 établissements, dans 9 communes, de la maternelle au lycée. L'école d'Ampus a remporté le Défi papier avec 7,25 kg de papier par élève. Avec cette opération, ce sont 1 932 élèves, 69 classes, qui ont été directement sensibilisés dans le cadre de 66 animations réalisées par les ambassadeurs du développement durable.

Les ambassadeurs du tri

La communication de proximité

Des campagnes de communication auprès des administrés sont régulièrement mises en place dans les communes, afin de développer et optimiser le tri des déchets :

- **Campagne d'information en porte à porte** et/ou avis de passage dans les quartiers et immeubles sur les consignes de tri (près de 1700 foyers sensibilisés dans les communes de Draguignan, Lorgues, Taradeau), avec en cibles prioritaires les nouveaux arrivants, les nouvelles communes ou les problèmes d'incivisme identifiés dans certains secteurs.

- **Suivi du tri :** qualité et quantité du papier dans les sites CAD/mairies, suivi de collecte des cartons des commerçants, des bacs jaunes et des bacs à ordures ménagères, avec distribution de supports de communication et sensibilisation auprès des mairies lors des campagnes et évènementiels, ou des commerces, associations, écoles, etc. et participation aux caractérisations des déchets au centre de tri.

- **Création ou mise à jour** de supports de communication : panneaux et adhésifs pour bacs, colonnes, panneaux d'accueil des déchèteries, panonceaux de déchèterie ; réédition et mise à jour de 3 guides de collecte, du guide des déchèteries, guide de la collecte des cartons, calendrier 2016 ; élaboration ou réédition pour les campagnes spécifiques et évènements de l'année.

- **États des lieux et investigations** de terrain suite à des problèmes d'incivisme, colonnes de tri (emplacement, remplacement de vitrines), nouvelles constructions, dépôts sauvages… sur les 19 communes du territoire.

- **Campagne d'action contre les dépôts sauvages :** une campagne spécifique a été proposée sur l'ensemble des communes. Elle a été déclinée en articles dans les magazines institutionnels, en affiches urbaines (mobiliers urbains et abri-bus), en de nombreuses affiches A3, diffusées par les mairies (19 communes), et environ 200 adhésifs, 80 panneaux apposés par les mairies (9 communes) sur des points noirs récurrents ou aux points de collectes.

- **Extension des collectes en porte-à-porte :** distribution de bacs individuels pour les collectes en porte-à-porte des emballages ménagers recyclables et déchets ménagers résiduels ; campagne de sensibilisation : Le Bois des Bellugues – Le Muy.

- **Campagne de communication « Verre » :** en partenariat avec Adelphe - Eco Emballages, sensibilisation en porte à porte des communes de Châteaudouble et Ampus (1412 foyers). Poursuite de cette campagne sur les communes de Callas, Claviers, Taradeau, Salernes et Saint-Antonin-du-Var : réunions auprès des élus, création de supports de communication spécifiques (affiches campagne « Mr Papillon », adhésifs, panneaux pour le relooking des colonnes, flyers spécifiques par commune, articles de presse).

- Renouvellement sur la période estivale 2015, en partenariat avec Adelphe - Eco-Emballages, de la **campagne pour le tri dans les campings.**

9
GLOSSAIRE

AAVIV	Association d'Aide aux Victimes d'Infractions du Var
AAP	Appels À Projets
Ad'AP	Agenda d'Accessibilité Programmée
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ADIE	Association pour le Droit à l'Initiative Économique
ADIL	Agence Départementale d'Information sur le Logement
ADT	Agence Départementale du Tourisme
AMV	Association des Maires du Var
ANAH	Agence NAtionale de l'Habitat
APEC	Association Pour l'Emploi des Cadres
AR HLM	Association Régionale Habitation à Loyer Modéré
ATP	Arts et Traditions Populaires
BD	Base de Données
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAD	Communauté d'Agglomération Dracénoise
CAV	Chambre d'Agriculture du Var
CCIV	Chambre de Commerce et d'Industrie du Var
CD	Conseil Départemental
CDD	Conseil de Développement de la Dracénie
CDG	Centre De Gestion
CERPAM	Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CIF	Convention d'Intervention Foncière
CIDFF	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
CISPD	Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CLED	CLub des Entrepreneurs en Dracénie
CMAV	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CoFOR	Communes FORestières
CR	Conseil Régional
CRIGE	Centre Régional de l'Information Géographique
CRPF	Centre Régional de la Propriété Forestière
CRT	Comité Régional du Tourisme
CUCS	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DFCI	Défense de la Forêt Contre les Incendies
DGF	Direction Générale des Finances
DGFiP	Direction Générale des Finances Publiques
DGS	Directeur Général des Services
DIA	Déclaration d'Intention d'Aliéner
EIE	Espace Info Énergie
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
EPF	Établissement Public Foncier
EPFR	Établissement Public Foncier Régional
ERP	Établissement Recevant du Public
ETP	Équivalent Temps Plein
FISAC	Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce
FRAC	Fonds Régional d'Art Contemporain
FTTH	Fiber To The Home (fibre optique jusqu'au domicile)
M2E	Maison de l'Économie et de l'Emploi
MAPA	Marché À Procédure Adaptée
MPS	Marché Public Simplifié
NOTRe (Loi)	Nouvelle Organisation Territoriale de la République
ONF	Office National des Forêts
OPH	Office Public de l'Habitat
PAD	Point d'Accès au Droit
PADD	Plan d'Aménagement et de Développement Durable
PC	Permis de Construire
PEP/HE	PÉPinière/Hôtel d'Entreprises
PIDAF	Plan Intercommunal de Débroussaillement et d'Aménagement Forestier
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PLH	Plan Local de l'Habitat
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMR	Personne à Mobilité Réduite
PôNT	Pôle Nouvelles Technologies
POPI	Plan d'Occupation Pastoral Intercommunal
PPI	Plan Pluriannuel d'Investissement
RH	Ressources Humaines
RIS	Relais Information Service
SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
SAIEM	Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SIG	Système d'Information Géographique
SPANC	Service Public d'Assainissement Non Collectif
SPE-P	Service Public pour l'Emploi de Proximité
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
TIG	Travail d'Intérêt Général
TPE	Très Petite Entreprise
UPV	Union Patronale du Var
ZAC	Zone d'Aménagement Concertée
ZAE	Zone d'Aménagement Économique

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE
Square Mozart - CS 90129
83004 DRAGUIGNAN Cedex
Tél. : 04 94 50 16 20
Fax : 04 94 60 34 71
communication@dracenie.com
www.dracenie.com

Stratis (Stratis.fr) • 09/16 • Crédits photos : Communauté d'Agglomération Dracénoise, N. Gomez, OTI Dracénie, ODV Design, Photogeovar, F. Sugg , K. Trani, Camille Moirenc/Dracénie, Stratis

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DRACÉNOISE